

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit l'autorité, l'assistance ou l'aide, grande ou petite. Le premier devoir de tout Canadien est de servir le Canada et non le Royaume-Uni ou les Etats-Unis. Le Canada n'est pas un pays du Commonwealth britannique des Nations, mais un pays indépendant et souverain, et ceux qui contestent ceci sont, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take any attitude of subservience to Great Britain or the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's King and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

LORD TWEEDSMUIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omar HEROUX

La Russie est entrée en guerre contre le Japon à minuit

L'éducation civique

lois et les moeurs — La mentalité de la tour d'ivoire — Le sens politique de nos pères et l'exemple de la coopération

L'esprit civique qui règne dans un pays compte sans doute beaucoup plus que le système électoral, si parfait qu'il est, et c'est pourquoi nous avons réservé l'éducation civique comme dernier et suprême moyen de réformer les lois électorales et d'abaisser le coût des élections. Les lois ne suffisent pas à rendre les peuples vertueux, elles peuvent cependant y contribuer. L'influence des lois sur les lois est énorme, mais l'influence des lois sur les moeurs n'est pas non plus négligeable. Ce n'est sans doute pas par de nouvelles lois électorales que l'on supprimera l'ambition et la cupidité chez les citoyens et les bailleurs de fonds, la vénalité chez les juges. On facilitera cependant l'exercice consciencieux de la fonction publique en instaurant un régime électoral qui disparaîtrait de nombreuses occasions prochaines de fraude et de corruption. Nous croyons qu'une refonte de la loi électorale tant fédérale que provinciale, qui comporterait le vote obligatoire, la carte d'identité et le congé de vote, réjouirait un grand nombre d'hommes publics qui ont pas sans éprouver de la répugnance à employer des moyens qu'ils en sont venus à subir comme une nécessité. Nous croyons qu'un bon nombre d'électeurs qui en sont venus à se dire qu'ils seraient bien bêtes de ne pas profiter des autres de la manne qui tombe en temps d'élection, éprouveraient un certain soulagement devant un régime nouveau qui ne les exposerait pas aux sollicitations et aux tracasseries habituelles. La réforme électorale n'entraîne pas d'un seul coup la réforme radicale de nos moeurs civiques, mais, en modifiant des habitudes presque séculaires, elle provoquerait un ébranlement qui faciliterait la campagne d'éducation civique. Ce n'est pas tant du point de vue de l'honnêteté des citoyens que de la liberté des partis et des hommes publics que nous avons abordé la question au début de cette étude, mais tout se tient et nous avons vu qu'il n'est pas moyen plus efficace d'abaisser le coût des élections que de supprimer la fraude et la corruption. Nous avouons la question du coût des élections nous paraît au moins si importante que celle de leur honnêteté parce que l'incidence de l'argent sur l'opinion constitue un péril pour le régime démocratique lui-même qui peut verser dans la tyrannie, et surtout pour les Canadiens français qui ne nient pas l'économie du pays et ne tiennent pas par conséquent les cordons des bourses électorales. Les caisses électorales présentent un danger dans tous les pays puissants, elles peuvent fausser tout le système économique et social au profit de classes privilégiées, mais dans le cas d'une réforme qui doit classer et défendre contre les tentatives d'absorption de la majorité elles apparaissent comme une sorte de cavalerie de Saint-Georges dont les charmes victorieux menacent l'existence même des Canadiens français.

La réforme électorale ne dépend pas entièrement de nous, le domaine fédéral puisqu'il faudra convaincre nos associés de langue anglaise de sa nécessité, mais elle ne dépend que de nous dans le domaine provincial. Que nous enions immédiatement ou non le vote obligatoire et autres réformes qui s'imposent, rien ne saurait nous dispenser d'une campagne d'éducation qui forme des citoyens conscients et patriotes. Quelques-uns de ceux que nous avons consultés au cours de notre enquête ont d'ailleurs levé la question de l'éducation civique et d'autres ont blâmé nos concitoyens de langue anglaise et nous une apparition qui n'était pas à notre avantage.

L'éducation civique a sûrement été négligée chez nous, a-t-elle probablement à la réaction qui s'est affirmée au cours du siècle contre la politique qui nous avait plongés dans les luttes fratricides que déplorait Honoré Mercier et qui avait souvent gaspillé tous les talents et toutes les énergies. La réaction est allée trop loin. La mentalité de la tour d'ivoire peut être aussi désastreuse qu'un pays que les luttes passionnées, le dégoût n'est pas constructif que l'emballage. Ce n'est pas en partant de la politique sur le ton amusé ou scandalisé que l'on pioche en faisant allusion à certaines frasques de jeunesse et nos éducateurs et nos intellectuels formeront des citoyens conscients de leurs devoirs.

L'enseignement du civisme, après tout, n'est qu'une partie de la formation patriotique. Aussi longtemps que nous vivrons en démocratie, il faudra que les enfants se sentent dès l'école de l'importance et du caractère sacré de leurs droits. Il faudra insister sur les devoirs civiques que nous leur avons imposés. Ce n'est pas

tant sur des manuels de civisme où l'on expose froidement le mécanisme de nos institutions politiques qu'il faudra compter que sur la parole convaincante du maître qui insistera sur l'importance pour le citoyen de suivre le mouvement politique et de voter à bon escient en marge d'une leçon d'histoire du Canada ou même de catéchisme.

La formation civique doit se poursuivre après l'école. Il faut que tous nos corps publics, toutes nos associations patriotiques, fassent l'éducation de leurs membres, qu'ils prennent tous les moyens de répandre dans la masse des notions assez précises sur le fonctionnement de notre régime politique et les problèmes de l'administration. C'est en renseignant les citoyens, en développant leur esprit critique, en éveillant leur intérêt pour tout ce qui touche au gouvernement du pays, que l'on formera l'opinion publique éclairée et agissante que suppose un gouvernement démocratique. Pourquoi les partis politiques eux-mêmes ne donneraient-ils pas des cours de civisme à leurs membres au lieu de se contenter de vieilles rengaines sur les bienfaits du parti et les méfaits du parti adverse? Des partis trop renseignés seraient peut-être embarrassants et trop peu maniables pour des chefs qui voudraient les exploiter, mais ils constitueraient des troupes dévouées et fidèles aux chefs qui leur auraient offert un programme adapté à leurs aspirations et à leurs besoins, même si son exécution devait exiger de la patience et des sacrifices.

Les Canadiens français, qui se trouvent en concurrence constante au sein de la Confédération, se doivent de pratiquer la démocratie encore plus parfaitement que les autres s'ils veulent faire jouer à leur profit le puissant levier de la politique. Le régime démocratique est d'ailleurs celui qui sert le mieux les groupes minoritaires lorsqu'ils savent s'organiser intelligemment.

Cela peut sembler utopique que de demander aux Canadiens français de donner à toute l'Amérique l'exemple de la démocratie parfaitement pratiquée, mais l'histoire nous enseigne que ce n'est nullement irréalisable. Au cours du premier siècle qui suivit la conquête, nos ancêtres ont fait preuve d'un sens politique et d'une compréhension des institutions britanniques que l'on ne saurait trop admirer. Il ne faut pas oublier que nos parlementaires ont souvent devancé leurs contemporains de Grande-Bretagne dans la voie des réformes qui ont fini par s'imposer. Il ne faut pas oublier que LaFontaine a contribué plus que personne à la création du Commonwealth britannique en établissant le premier Dominion sur le fondement du gouvernement responsable. Ces avocats, notaires et médecins de campagne avaient étudié avec acharnement les auteurs de droit constitutionnel anglais et ils en avaient tiré un excellent parti.

Il pouvait sembler utopique il y a quelques années d'offrir aux Canadiens français réputés si individualistes la coopération comme moyen de libération économique. Les idées coopératives n'en ont pas moins fait leur chemin, les cercles d'études se sont formés, l'enseignement de la coopération s'est organisé, les réalisations se sont multipliées, les caisses populaires se sont fondées par centaines, les agriculteurs, les pêcheurs, les consommateurs, même les bûcherons se sont groupés. Aujourd'hui, le mouvement coopératif est en pleine croissance et semble appelé à transformer toute notre économie.

Les mêmes méthodes peuvent nous valoir la libération politique comme la libération économique. Que l'on étudie les principes du gouvernement démocratique, que l'on étudie les principes de la coopération, que l'on crée un enseignement coopératif, que l'on forme des citoyens convaincus comme il existe des coopérateurs convaincus. A défaut de caisses électorales bien remplies, que les citoyens mettent en commun leur travail et y ajoutant parfois une obole pour constituer des partis qui s'emploient véritablement à faire triompher leurs revendications. Les coopérateurs ont créé de vastes entreprises en réunissant leurs modestes ressources et en travaillant de concert. Pourquoi des milliers de citoyens bien formés ne réussiraient-ils pas en se donnant la main à former des partis politiques puissants qui comprendraient sur les convictions et le dévouement de leurs membres plutôt que sur la caisse électorale?

L'éducation civique s'impose, chez les enfants comme chez les adultes, pour tirer pleinement parti de la réforme électorale qu'il faut obtenir à tout prix, et pour s'en passer au besoin.

Pierre VIGANT

9-VIII-45

Ottawa

Conférence fédérale-provinciale sera probablement ajournée demain

Toutes les délégations ont arrêté hier un plan d'action — On étudiera les propositions fédérales et la conférence sera de nouveau convoquée dans quelques mois — La délégation québécoise — Un premier communiqué — Notes historiques

(par Louis ROBILLARD)

Ottawa, 9. — On fixe généralement à demain la clôture officielle de la sixième conférence fédérale-provinciale en soixante-dix-sept jours. L'initiative de ces négociations, le gouvernement d'Ottawa les a placées à l'enseignement du "Rita-ment" national. L'instigateur est admirablement préparé à la conférence à ses fins. Par ses tentatives et ses comités d'étude il a abordé de longue main. Durant plus d'une journée, il a abordé ses invités provinciaux propositions précises, formulées

de vive voix, par la bouche de quelques-uns de ses ministres et suppléants en de multiples brochures. Ces plans de centralisation couvrent de nombreux domaines : santé, bien-être, finances, impôts, pensions, vieillesse, travail, placements, chômage. Ce vaste projet chevauche les juridictions locales. Il compromet gravement l'autonomie provinciale dont quelques provinces sont particulièrement jalouses, et à bon droit, notamment le Québec et l'Ontario, qui peuvent se passer des contributions fédérales. Leurs populations, leurs richesses naturelles, leurs re-

venus suffisent à assurer le bien-être et la sécurité sociale de leurs administrés. Ces provinces et d'autres aussi bien partagées ne sont pas prêtes à prendre attitude immédiatement. Elles demandent réflexion. Elles n'ont pas voulu formuler de réponses catégoriques aux propositions fédérales.

Hier toutes les délégations, chacune dans son coin, ont arrêté un plan d'action. Elles ont institué un comité permanent d'organisation qui tallera de la besogne à plusieurs sous-comités.

On rapportera "progrès"

En bref, pour employer la langue parlementaire, on "rapportera progrès", formule commode qui désigne un commencement de travail, mais sans plus.

Les délégués provinciaux étudieront les propositions fédérales au cours des prochains mois et reviendront à une date indéterminée rendre compte de leurs décisions. Dans l'intervalle, on maintiendrait un secrétariat permanent des relations fédérales-provinciales. M. Drew a proposé un organisme de ce genre. Il a même préconisé la tenue de conférences fédérales-provinciales annuelles.

(suite à la page deux)

L'actualité

Le grand benêt

(par Edouard BIRON)

Au physique, un colosse. Intellectuellement, c'est autre chose. Nous n'avons pas le droit de le traiter d'imbécille, car l'injure nous retomberait sur le nez, tant sa fiche d'identification ressemble à la nôtre. Mais c'est pour le moins, selon la pittoresque expression de chez nous, un "drôle de corps". Comme tout être surgi un jour en ce bas monde, il a eu une mère — dans un cas tel que le sien, on appelle cela une mère-patrie. D'aucuns lui en ont même attribué deux. C'est un luxe. Et c'est ce qui fait que, dans son cerveau déjà pas fait débrouillard, la notion d'allégeance demeure un peu confuse. Quoi qu'il en soit, toutefois, de la mère — ou de la belle-mère — il en fut toujours deux, par suite d'un concours de circonstances malencontreuses, disent les uns, heureuses, disent les autres. L'histoire finira bien par dire qui aura eu raison. A cause de cela, il a grandi en tuteur. Et comme l'habitude est une seconde nature, le

(Suite à la page 2)

Bloc-notes

(par Emile Benoit)

Le drapeau

Peut-être en sera-t-il question à la conférence qui tiennent présentement à Ottawa des représentants du gouvernement fédéral et des représentants des diverses provinces. C'est au Parlement d'Ottawa qu'il s'appartiendra en définitive de prendre une décision en la matière mais il n'est pas invraisemblable que M. Mackenzie King présente les drapeaux provinciaux, cherché à connaître leur sentiment. De toute façon, le Parlement d'Ottawa serait saisi de la question, sinon à la toute prochaine session qu'il tiendra en octobre, du moins à la session régulière de 1946. Des chroniqueurs parlementaires, écrivant d'Ottawa, l'indiquent fréquemment dans leurs dépêches. Certains vont jusqu'à pronostiquer que M. Mackenzie King proposera, comme drapeau canadien, le Red Ensign, ce pavillon maritime que le Canada s'est donné il y a déjà longtemps, avec les armes du Canada sur champ rouge et, au quartier supérieur de gauche, la place d'honneur, l'Union Jack. Le Red Ensign, en quelques circonstances, a-t-elle lieu de drapeau, c'est-à-dire qu'on a voulu lui donner figure de drapeau canadien. Dans les jours qui ont suivi la capitulation de l'Allemagne, on l'a hissé sur la

(suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

Beaucoup de gens louent Churchill d'avoir refusé des honneurs qu'ils grillent d'obtenir.

Le journal de M. Godbout, tout en écrivait M. Churchill qu'il est gravement tort de s'illier aux torres, consent à reconnaître que la défaite ne désabonne pas M. Churchill. Celui-ci va pouvoir enfin respirer...

Le même journal dit que "quand le névrite coupe, les rats se sauvent". A ce compte, il y eut aux récentes élections fédérales force politiciens qui n'étaient contents.

"Les représailles exercées... par le sale, sanguinaire et sadique Boche contre d'innocentes victimes... Les noirs cadavres de Main Notre furent une éternelle haine à celle qui avait refusé de répondre à leur amoureuse attention, tandis que le Teuton cynique et vindicatif prélevait des otages et les livrait à la torture et à la mort..." Puis, plus loin, "le massacre de milliers de victimes... la sanglante purge, les sanglantes hécatombes... la destruction infernale... sinistres sicaires... représailles criminelles... le courroux d'un peuple... honteux persécution tremble devant cette vision d'apocalypse. Rassurez-vous, c'est le journal de M. Godbout qui se plaint qu'un certain monsieur a obtenu le patronage politique d'un comité, à la suite des dernières élections.

Avec de pareilles collaborateurs, il est difficile que M. Godbout oublie ses fins dernières.

La Chine va maintenant se demander de combien de territoire elle va payer le salut de la civilisation.

9-VIII-45

Choses d'hier et d'aujourd'hui

Ni l'antiquité ni la grandeur, rien n'est capable de sauver un peuple corrompu.

LACORDAIRE

Les hostilités ont commencé la nuit dernière à la frontière de Sibérie et de Mandchourie — Quel prix la Russie demandera-t-elle pour son concours? — Les Etats-Unis d'Amérique ont ratifié la charte des Nations-Unies

Le radio de Moscou a annoncé hier soir, à 10 heures, la déclaration de guerre de la Russie au Japon. Simultanément, c'est-à-dire à 3 heures de l'après-midi, le président Truman avait communiqué la nouvelle aux journalistes qu'il avait convoqués à la Maison-Blanche. C'est par cette déclaration de Washington que la nouvelle a été connue en Amérique. Le commissaire aux Affaires étrangères, M. Molotov, avait lui-même annoncé l'événement aux journalistes quelques minutes avant qu'il fut communiqué au monde par la radio.

Quelques heures auparavant, à 5 heures de l'après-midi (10 heures hier matin à Montréal), M. Molotov avait remis au Kremlin, à l'ambassadeur japonais, M. Naotake Sato, la déclaration de guerre qui devait être en vigueur à minuit. Moscou annonce aujourd'hui qu'une seconde après minuit les troupes soviétiques se sont portées à l'assaut. La radio de Tokyo confirme ce fait et rapporte que l'attaque a eu lieu à la frontière orientale de la Mandchourie; l'émission cite un communiqué de l'armée japonaise du Kouangtong disant qu'un petit nombre d'avions soviétiques ont bombardé le territoire de Mandchourie.

L'ambassadeur Sato a été autorisé à envoyer son dernier télégramme à Tokyo pour annoncer la nouvelle; il est demeuré à l'ambassade avec son personnel, en attendant que des dispositions soient prises pour leur retour au Japon en même temps que pour le retour en Russie du personnel diplomatique russe de Tokyo. M. Molotov a déclaré que le Japon avait demandé le mois dernier la médiation de la Russie pour négocier la paix; l'Angleterre et les Etats-Unis avaient été informés de cette démarche. Le commissaire russe a ajouté que le rejet de l'ultimatum de Potsdam avait enlevé toute signification à la demande de médiation de Tokyo. Il y aurait eu en fait deux tentatives récentes du Japon en vue de la paix.

La déclaration de M. Molotov révèle que l'intervention de la Russie s'est décidée à Potsdam. Le ministre russe dit qu'après la reddition de l'Allemagne le Japon était la seule grande puissance qui voulait continuer la guerre et que les Alliés ont demandé à la Russie de s'unir à eux contre l'agression du Japon afin d'abréger le conflit, de diminuer ainsi les pertes et de hâter le rétablissement de la paix universelle. La Russie a accepté de se joindre aux Alliés dans l'ultimatum du 26 juillet, et le gouvernement soviétique considère que la reddition demandée dans la déclaration de Potsdam est la seule façon pour le peuple japonais d'éviter les souffrances que l'Allemagne a endurées.

Les opérations militaires s'esquissent sur le front russo-japonais; Tokyo a annoncé que des avions russes ont bombardé des objectifs en Corée et dans le nord de la Mandchourie. Les troupes soviétiques ont aussi attaqué par l'ouest de la Mandchourie, dans la région de Loupin, à environ 500 milles au nord-ouest de Harbin. Du côté est, les Russes ont passé la frontière à plusieurs points le long d'une ligne de 300 milles entre Houtou et Houtchoum. Il semble donc que l'armée rouge veuille effectuer un mouvement de pince menaçant d'encercler l'armée japonaise qui occupe cette région, l'armée dite du Kouangtong, classée parmi les meilleures troupes de l'ennemi.

Les correspondants ne s'entendent pas sur la puissance des effectifs japonais dans la région. L'un dit que l'armée de Mandchourie compte 750,000 hommes; un autre dit que c'est un million ou plus. L'ennemi a environ 650,000 hommes dans le nord de la Chine. Il semble que dans la zone continentale qu'ils occupent, c'est-à-dire avec leur armée de Corée, les Japonais aient environ 2,000,000 de soldats.

Les troupes ennemies sont encore plus nombreuses au Japon proprement dit, si on compte les garnisons qui occupent les îles du nord. Les Japonais ont 600,000 hommes en Malaisie, aux Indes néerlandaises et dans les autres archipels du Pacifique et de l'océan Indien, mais leurs effectifs sont isolés du reste et ne pourront pas participer aux grandes opérations qui se préparent.

On disoit à la fin de la guerre d'Allemagne, surtout après la destruction des moyens de communications, que les deux fronts étaient isolés et que les troupes devaient combattre comme des unités autonomes; c'est encore beaucoup plus vrai pour le Japon. Les armées qui sont sur le continent ont désormais à faire face aux Russes et aux Chinois, et ne sauraient aller au secours du Japon métropolitain; d'autre part, les troupes qui sont au Japon ne sauraient plus passer sur le continent, car les rives du Japon sont exposées aux attaques alliées; la flotte et l'aviation étatsuniennes, de leurs bases d'Okinawa et de Guam, dominent toutes les eaux japonaises.

La guerre du Japon va donc se diviser de plus en plus en deux combats distincts. Cette coupure affaiblit évidemment les deux tronçons, mais cela ne signifie pas que les armées du continent doivent souffrir dans leur ravitaillement, car les pays occupés par ces troupes sont très riches; c'est depuis 1931 que les Japonais ont pu exploiter les vastes ressources naturelles de la Mandchourie et y organiser des industries de guerre capables d'alimenter les armées.

L'intervention russe ne modifiera pas les plans alliés quant à l'invasion du Japon métropolitain, car la participation soviétique se limitera vraisemblablement au continent. Les principaux changements que l'entrée en guerre de la Russie apportera aux opérations déjà en

cours viendront de ce que des bases aériennes seront probablement mises à la disposition des Alliés en Sibérie, dans la région de Vladivostok, ce qui complètera le blocus du Japon et permettra d'intensifier les bombardements aériens et d'empêcher toute retraite des armées du continent vers le territoire métropolitain, advenant une victoire rapide des Russes.

Jusqu'aux succès récents des Alliés qui leur ont donné la maîtrise indiscutée de la mer, même à proximité du territoire ennemi, les Japonais et les Russes avaient maintenu des forces sensiblement égales en Mandchourie et en Sibérie. Des chroniqueurs militaires disaient alors que si les Alliés réussissaient l'invasion et la conquête du Japon métropolitain, l'ennemi pourrait retraiter sur le continent et y continuer la guerre en s'appuyant sur son organisation industrielle et économique dans ces pays occupés depuis longtemps.

Mais la situation a profondément changé. Les Russes ont sûrement augmenté leurs effectifs en Sibérie depuis la capitulation de l'Allemagne, tandis que les Japonais n'ont pas dû pouvoir en faire autant; s'ils avaient pu retraiter méthodiquement de leur empire éphémère, les troupes qui sont aujourd'hui isolées dans le sud-ouest du Pacifique auraient été disponibles, mais la stratégie alliée a empêché ce redéploiement.

A midi aujourd'hui (10 heures hier soir chez nous) les Etats-Unis ont lancé une deuxième bombe atomique à Nagasaki cette fois. L'équipage a rapporté que les résultats avaient été "bons", mais on n'a pas encore de détails. Le communiqué ne dit pas s'il s'agit d'une seule bombe, ni quelle était sa puissance. Nagasaki, sur l'île de Kyushu, au sud-ouest du Japon, premier port d'entrée pour les navires venant du sud ou de l'ouest, a une population d'environ 250,000 âmes. Les autres bombardements continuent; 1,200 appareils ont attaqué des villes dans la moitié nord de l'île de Honshu, sans rencontrer de résistance. Des vaisseaux alliés ont bombardé la ville métallurgique de Kamaishi.

L'intervention de la Russie soulève un grand enthousiasme chez les chefs alliés. M. Attlee a dit que c'est une preuve de la solidarité qui existe entre les principaux alliés et que cela abrègera la guerre. Le généralissime Tchiang Kai-cheh a télégraphié à M. Staline "son admiration sincère et sa joie la plus profonde"; il a dit que l'armée chinoise est fière de combattre aux côtés de l'armée rouge et a exprimé la conviction que cela abrègera le conflit. Il est certain que l'intervention des Russes va hâter la chute du Japon, mais les pronostics sont assez variés quant à la durée de la guerre; un journal de Londres parle de semaines, mais un correspondant plus prudent dit que cela ne devrait pas beaucoup dépasser une année. Il est bien possible aussi que la bombe atomique et l'armée rouge, s'ajoutant à tout ce qui harcelait déjà les Japonais, les incitent à capituler. M. Truman doit parler ce soir à la radio; on s'attend qu'il somme de nouveau le Japon de se rendre.

Il faut souhaiter que les Alliés n'aient pas à payer trop cher l'intervention soviétique. La participation involontaire — de la Russie à la guerre contre l'Allemagne a fort aidé les Alliés d'Occident; mais elle a coûté aux auteurs de la Charte de l'Atlantique des concessions fort dangereuses dans le centre et l'est de l'Europe. Il se peut que la contribution de l'armée rouge en Extrême-Orient bouleverse l'accord de Caire.

M. Churchill, Roosevelt et Tchiang Kai-cheh avaient au Caire proclamé qu'ils ne visaient du côté du Pacifique aucune expansion territoriale; ils avaient toutefois convenu d'enlever au Japon toutes les îles du Pacifique occupées par lui depuis le début de la guerre de 1914; ils avaient affirmé que la Mandchourie, Formose et les Pescadores seraient remises à la Chine; que la Corée retrouverait en temps et lieu ("in due course") son indépendance. Que restera-t-il du pacte de Caire, plus exactement qu'en reste-t-il depuis Yalta et Potsdam? Car M. Staline veut toute l'île Sakhaline qui est pour moitié japonaise; il veut un chemin de fer russe à travers la Mandchourie et un port libre de glace de ce côté, probablement Daïren; il veut des droits sur Port-Arthur.

Mais il demandait cela avant d'intervenir dans la guerre. Demain il pourra insister pour un gouvernement de son choix en Mandchourie, selon le principe du voisinage amical appliqué en Pologne; il pourrait même annexer tout simplement la Mandchourie. Les Russes ont organisé un comité coréen sur le modèle de celui de Lublin; cela pourra compromettre l'indépendance promise à la Corée. Moscou voudra peut-être reconnaître comme gouvernement de la Chine le gouvernement communiste de Yanan qui s'oppose au gouvernement allié de Tchoungking. A l'instar de ce qu'il veut en Méditerranée, M. Staline voudra réclamer une part dans le contrôle de Hong-Kong et de Singapour; ainsi que dans la surveillance des îles que les Etats-Unis veulent occuper et fortifier parce qu'elles sont les avant-postes des Philippines et d'Hawaii. Voilà de redoutables problèmes qui vont opposer quatre des cinq grandes puissances.

Au milieu des grandes nouvelles du jour, une dépêche de trois lignes annonce un événement historique de première importance: la ratification de la charte des Nations-Unies par les Etats-Unis d'Amérique; le président Truman a complété cette procédure en signant aujourd'hui le bill approuvant la charte mondiale de San-Francisco, adoptée au Sénat de Washington le 28 juillet par un vote de 89 à 2. — Paul SAURIOL

9-VIII-45

La vie liturgique

Saint Laurent

(10 août)

Le crime de Laurent, premier diacre de l'Eglise romaine, fut de n'avoir pas livré au gouvernement, les prétendus trésors de cette Eglise. Plus exactement, il les lui livra mais à l'examen, il fut trouvé que ces trésors n'avaient aucune valeur commerciale. Quels étaient-ils donc? Des infirmes, des aveugles, des boiteux, des mutilés et avec eux "les vierges, consacrées", les veuves chastes, privées d'un premier époux, et ignorantes d'un second amour". Ce sont, dit Laurent, les perles pures et brillantes du trésor du Christ". On devine la moue du préfet de Rome à la vue d'un tel legs. L'histoire du diacre Laurent s'est répétée au cours des âges et il n'y a pas de raison pour qu'elle ne se renouvelle pas jusqu'à la fin des temps. Les hommes changent si peu. Ils oublient ou feignent d'oublier que l'Eglise est une grande et vaste administration en faveur de toutes les œuvres dont personne ne veut. Ce que l'Eglise reçoit d'une main, elle le donne de l'autre. A la mort de Benoît XV, la caisse papale était vide. Qui plus est, sa main droite ignore ce que la gauche donne. Si on a quelque lecture, l'on a entendu parler du milliard des congrégations de France. Et c'était vrai. Seulement ce milliard ne représentait guère que des ruines, ruines grandioses, à la vérité, riches non seulement spirituelle, mais aussi nationale. Ces ruines religieuses et monastiques, c'est ce que les pays d'Europe ont de plus intéressant à nous montrer. Ce dont ils sont aussi et à juste titre d'ailleurs, les plus fiers. Malheureusement les guerres et plus encore l'incurie administrative, grignotent indistinctement ces œuvres de l'esprit et du cœur, ces œuvres de foi et d'amour. Nous pensons au Mont-Saint-Michel, aux cathédrales de Paris, de Chartres, de Reims et à tant d'autres joyaux. La Troisième République, pour mieux s'emparer des biens des congrégations, chassa les congrégations. La Grande Chaireuse devint une maison de neurasthéniques. L'on n'a pas oublié que le premier acte de Pétain, comme chef

de l'Etat français, fut de rappeler les Chartreux! L'histoire de l'Eglise, c'est l'histoire de la bienfaisance pratiquée par elle-même ou inspirée par elle. Tout son avoir va au sein du pauvre. Mais sa charité, elle la pratique avec ordre, selon les besoins des temps. Comment elle l'exerce de nos jours, on l'apprendra dans un tract intitulé: Finances d'Eglise, oeuvre du Centre catholique (125, rue Wilbrod, Ottawa). Le problème de l'Eglise et de l'argent a fait plus d'un parler à travers son chapeau. Qu'on lise ce tract pour apprendre à parler à travers sa raison. Il ne sera d'aucune utilité à ceux à qui le mensonge profite, qui ont une boîte en fer blanc à la place du cerveau. Avis donc.

Saint Laurent se trouvait être le premier personnage après le Pape. Il était même passé en coutume en ce temps que le premier diacre du pape lui succédait. C'était donc un grand personnage à Rome et n'avait pas été ignoré du pouvoir païen. Son martyre revêtit une couleur particulière. Le dépit est cruel. Le préfet de Rome se trouvait avoir été copieusement berné. Le mot richesse n'avait pas le même sens pour Laurent et pour le païen. Selon la tradition, Laurent aurait été mis à mort à petit feu. La constance du martyr, ses moqueries contre un tyran impuissant, ont vivement frappé les imaginations. Le martyre est un triomphe. Si les hommes se jugent à l'oeuvre, ils se jugent plus encore à l'épreuve. L'épreuve rapetisse ou grandit infailliblement.

La prospérité est moins dangereuse que l'adversité. Qui triomphe de celle-là pour échouer devant celle-ci. Tenir bon sous une défaite apparente, voilà qui est grand. Au martyre, le corps cède, mais l'âme demeure.

"Après celle des Princes des Apôtres, cette fête est la plus grande de l'antique liturgie romaine. Le terrible martyre souffert par le célèbre Archidiacre impressionna fortement les générations qui lui succédèrent immédiatement, et pour lesquelles Laurent devint à Rome ce qu'avait été Eglise à Jérusalem". Les églises furent en l'honneur de saint Laurent furets sans nombre. Le fameux palais de l'Escurial, bâti par Philippe II en exécution d'un vœu, fut dédié à saint Laurent. En souvenir du martyre du saint, en lui donna la forme d'un gril.

Il y eut un temps où les jours n'étaient pas un, dix, quatorze, mais la Trinité, la Saint-Pierre et la Saint-Paul, la Saint-Laurent, ou donc, en l'an du Seigneur, mil quinze cent trente-quatre, le jour de la Saint-Laurent, Jacques Cartier, ayant été nétré dans "une fort belle et grande baye, plaine d'isles et bonnes entrées", il y eut ce jour-là une baie grande et belle qui reçut le nom de Saint-Laurent. De la baie, le nom passera plus tard au fleuve et nous aurons le fleuve Saint-Laurent. Prenez une carte géographique, voire une carte routière, et voyez donc cette écharpe bleue barrant une large poitrine. Est-ce une panure? oui, sans doute, mais c'est plus encore l'insigne d'une dignité. C'est saint Laurent lui-même qui nous l'a ajustée de l'épaule à la ceinture, cette grande écharpe bleue. C'est l'écharpe de saint Laurent. Et c'est à disserter au jour de son service. Servir, voilà. Servir Celui qui a fait les monts et les fleuves, l'homme et ses destinées glorieuses. Servir Celui dont le royaume n'est pas de ce monde. Laurent sema l'or et l'argent

que d'autres récoltent. Peuple canadien-français, voilà tes semences: Portant et jetant la semence; Ils reviennent avec des cris de joie, Portant les gerbes de leur moisson. (Ps. 125).

"Ne vous amassez pas des trésors sur la terre, où la rouille et les vers rongent, et où les voleurs percent les murs et dérobent. Mais amassez-vous des trésors dans le ciel, où ni les vers ni la rouille ne rongent, où les voleurs ne percent pas les murs ni ne dérobent. Car là où est votre trésor, là aussi sera votre cœur". (Mt. 6, 19-21). Les corps gravitent selon les lois de la pesanteur, les âmes selon la loi de l'amour. Cette loi "rend à l'homme son équilibre et son mouvement, qui est, comme on sait, de graviter par la tête au milieu des étoiles, suspendu à la terre par les deux jambes" (Jacques Maritain).

Comment ne pas avoir ici un souvenir ému pour Henri Gheon, ce grand ami de Dieu et de nous; de son jeu de saint Laurent du Fleuve. Comment ne pas citer des phrases comme celles-ci:

O fiers Canadiens du Christ et de l'Eglise, fils charnels et spirituels de notre Cartier, de notre Champlain.

De Marie de l'Incarnation et des martyrs missionnaires, Pieux gardiens de notre langue, de notre sang, de notre foi!

Et encore: Laurent! tu as été bon pour nos pères, Tu t'es penché doucement sur notre pauvre,

Tu as donné ton nom à notre fleuve. Et tu as fécondé ses eaux. Et si nous avons vécu, c'est par toi. Si nous avons prié, c'est par toi. Si nous avons chanté, c'est par toi. Et dansé au jour de la fête, C'est par toi! C'est par toi! Et c'est par toi que nous ferons notre salut.

Priez pour nous et nos deux patries [sur la terre] Apprenez-nous la voie, La voie, Dans la charité du Seigneur Jésus!

Dom Recul HAMEL, O.S.B.

Requête de l'Union créditiste des électeurs

Hier soir, en la salle de l'Assistance publique, l'Union créditiste des électeurs a tenu une assemblée qui devait être une rencontre entre les députés de l'île de Montréal et les électeurs. Cette rencontre devait permettre aux députés de présenter aux députés une requête en sept points que l'Union créditiste des électeurs présentera au premier ministre King par l'entremise des députés.

Avant l'adoption des résolutions contenues dans la requête, M. Louis Even, directeur du mouvement, a adressé la parole. Il a expliqué ce que devait être la démocratie et le rôle du député dans la démocratie. "Le député, dit-il, doit être le porte-parole du peuple auprès du gouvernement et non pas le porte-parole du gouvernement auprès du peuple". Pour bien servir le peuple, le député doit le connaître. La rencontre des députés avec leurs électeurs est une habitude à créer. L'Union créditiste des électeurs le comprend et fait des efforts pour créer cette habitude. Le député ne peut bien représenter ses électeurs qu'en se mettant en contact avec eux. Le député d'une vraie démocratie prend ses décisions politiques avec ses électeurs.

Puis, M. Even a passé en revue les sept points de la requête. Au premier point, soit pour une raison, soit pour une autre, n'ayant pu assister à cette rencontre, l'Union créditiste a décidé d'aller rencontrer le député de chaque comté chez lui.

Alors on passa à l'adoption de la requête qui doit être présentée à chaque député par délégation de comté.

Voici le texte de ces résolutions: "A l'hon. W. L. Mackenzie King, premier ministre du Canada. L'Union créditiste des électeurs de la province de Québec, par l'entremise des soussignés, ses directeurs provinciaux et régionaux, vous transmet les demandes suivantes, appuyées de nombreuses signatures et provenant de toutes les parties de la province: 1. Que les pleins pouvoirs, accordés au gouvernement par le précédent parlement comme mesure de guerre, soient repris intégralement par le nouveau parlement; 2. Que cesse le régime de décrets-lois; 3. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 4. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 5. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 6. Que soit rappelée la loi de conscription; 7. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

8. Que le régime de décrets-lois cesse; 9. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 10. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 11. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 12. Que soit rappelée la loi de conscription; 13. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

14. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 15. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 16. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 17. Que soit rappelée la loi de conscription; 18. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

19. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 20. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 21. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 22. Que soit rappelée la loi de conscription; 23. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

24. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 25. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 26. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 27. Que soit rappelée la loi de conscription; 28. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

29. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 30. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 31. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 32. Que soit rappelée la loi de conscription; 33. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

34. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 35. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 36. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 37. Que soit rappelée la loi de conscription; 38. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

39. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 40. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 41. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 42. Que soit rappelée la loi de conscription; 43. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

44. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 45. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 46. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 47. Que soit rappelée la loi de conscription; 48. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

49. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 50. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 51. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 52. Que soit rappelée la loi de conscription; 53. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

54. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 55. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 56. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 57. Que soit rappelée la loi de conscription; 58. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

59. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 60. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 61. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 62. Que soit rappelée la loi de conscription; 63. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

64. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 65. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 66. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 67. Que soit rappelée la loi de conscription; 68. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

69. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 70. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 71. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 72. Que soit rappelée la loi de conscription; 73. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

74. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 75. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 76. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 77. Que soit rappelée la loi de conscription; 78. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

79. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 80. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 81. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 82. Que soit rappelée la loi de conscription; 83. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

84. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 85. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 86. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 87. Que soit rappelée la loi de conscription; 88. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

89. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 90. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 91. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 92. Que soit rappelée la loi de conscription; 93. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

94. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 95. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 96. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 97. Que soit rappelée la loi de conscription; 98. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

99. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 100. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 101. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 102. Que soit rappelée la loi de conscription; 103. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

104. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 105. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 106. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 107. Que soit rappelée la loi de conscription; 108. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

109. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 110. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 111. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 112. Que soit rappelée la loi de conscription; 113. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

114. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 115. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 116. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 117. Que soit rappelée la loi de conscription; 118. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

119. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 120. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 121. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 122. Que soit rappelée la loi de conscription; 123. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

124. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 125. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 126. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 127. Que soit rappelée la loi de conscription; 128. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

129. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 130. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 131. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 132. Que soit rappelée la loi de conscription; 133. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

134. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 135. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 136. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 137. Que soit rappelée la loi de conscription; 138. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

139. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 140. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 141. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 142. Que soit rappelée la loi de conscription; 143. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

144. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 145. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 146. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 147. Que soit rappelée la loi de conscription; 148. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

149. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 150. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 151. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 152. Que soit rappelée la loi de conscription; 153. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

154. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 155. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 156. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 157. Que soit rappelée la loi de conscription; 158. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

159. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 160. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 161. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 162. Que soit rappelée la loi de conscription; 163. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

164. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 165. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 166. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 167. Que soit rappelée la loi de conscription; 168. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

169. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 170. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 171. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 172. Que soit rappelée la loi de conscription; 173. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

174. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 175. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 176. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 177. Que soit rappelée la loi de conscription; 178. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

179. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 180. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 181. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 182. Que soit rappelée la loi de conscription; 183. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

184. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 185. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 186. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 187. Que soit rappelée la loi de conscription; 188. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

189. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 190. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 191. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 192. Que soit rappelée la loi de conscription; 193. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

194. Que soient abolies les commissions dictatoriales — comme le Service sélectif et la Commission du commerce et des prix — non responsables au peuple et nanties de pouvoirs législatifs et exécutifs; 195. Que soient immédiatement démobilités tous les conscrits qui sont dans les camps militaires, puisque la poursuite de la guerre contre le Japon doit être sur pied de guerre; 196. Qu'une amnistie générale et sans restrictions soit immédiatement accordée à tous les jeunes classés délinquants ou déserteurs; 197. Que soit rappelée la loi de conscription; 198. Que le gouvernement souverain du Canada use des prérogatives financières de droit, pour rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement possible et généralement désiré, sans endetter le pays envers qui que ce soit et sans porter atteinte à la liberté des personnes".

A Ottawa

(suite de la première page)

Québec insisterait pour obtenir un adjoint de langue française à cette permanence des affaires entre le Dominion et les provinces. Les uns et les autres négocient à huis clos depuis hier matin. Nous connaissons probablement aujourd'hui, ou un peu plus tard, le résultat de ces tractations.

Le rendez-vous d'Ottawa se terminera par une séance plénière où les attitudes transparaîtront. Puis, on se séparera, avec promesse de se donner bientôt des nouvelles, au bout de l'an ou à la Trinité. On rentrera chez soi avec le plaisir d'un beau voyage ou, du moins, le fruit d'intéressantes prises de contact.

CANADA \$6.00

(Sauf Montréal et la banlieue)

États-Unis et Empire britannique 8.00

UNION POSTALE 10.00

EDITION HEBDOMADAIRE

CANADA 2.00

États-Unis et UNION POSTALE 3.00

MAXIMUM et MINIMUM:

Aujourd'hui maximum: 78

Minimum: 62

Demain maximum: 78

Minimum: 62

BAROMETRE: 10 h. a.m.: 29.90; 11 h. a.m.: 29.90; midi: 29.95

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Au procès de Pétain

"Le maréchal a voulu assurer le bien-être du peuple français"

C'est ce que déclare M. De Brinon au procès de Pétain — Me André Mornet admet que Vichy a résisté aux Allemands — Le verdict sera rendu mardi prochain — La Cour "ne veut pas de détails" — Pétain s'est opposé à la résistance aux Alliés

Paris, 9 (C.P.) (dernière heure). — M. Fernand de Brinon, successeur de Pierre Laval à la tête du gouvernement de Vichy, a commencé à témoigner aujourd'hui. Il a déclaré que Pierre Laval lui avait ordonné d'envoyer un message de félicitations à Hitler pour avoir repoussé les Canadiens lors de l'attaque de Dieppe au mois d'août 1942.

Lorsque le juge Paul Mongibeaux a donné une deuxième lecture d'un télégramme, que la couronne affirmait avoir été envoyé à Hitler par Pétain, félicitant les Allemands du résultat de l'attaque de Dieppe, de Brinon a dit: "Je ne connais rien sur un message de Pétain. De Pierre Laval, il me fut ordonné d'envoyer un message de félicitations. Le message a été envoyé et livré. Il était certainement authentique, mais à savoir si Pétain l'a signé lui-même, je n'en sais rien."

De Brinon a nié que "Pétain ait suivi une politique à double jeu", "Les Allemands décidaient tout", dit-il. "Ils n'ont porté aucune attention aux protestations françaises. Peut-être quelque chose a-t-il été fait derrière la façade de collaboration, mais ceci a été fait en grande partie pour la restauration de la France."

De Brinon a dit que le maréchal Pétain avait été "très satisfait" de sa rencontre avec Hitler. Il a déclaré que le maréchal avait demandé la permission de visiter les camps de prisonniers où des troupes françaises étaient détenues et qu'il avait aussi demandé la libération du général Laure, un ami personnel.

Le témoin a déclaré: "Je crois que Pétain a approuvé complètement la politique de collaboration de Laval, mais c'était afin d'assurer le bien-être du peuple français."

Paris, 9 — Le verdict de la Haute Cour au procès du maréchal Henri-Philippe Pétain, accusé de trahison, sera rendu tout probablement mardi soir prochain. L'opinion publique semble croire que ce sera un verdict de "culpabilité", et que la sentence de mort suivra peut-être.

Hier, M. Victor Debény, attaché à l'état-major du maréchal et qui a perdu un bras au cours de la guerre, a témoigné. Le général Debény attend actuellement son propre procès. Il a affirmé qu'après son transfert forcé en Allemagne en août 1944, le maréchal était revenu en France pour "défendre son honneur".

L'intervention du juge Mongibeaux a plongé dans un silence de mort la salle d'audience, qui avait été plutôt inattentive au cours de la séance.

Pesant ses paroles, le juge Mongibeaux dit, en s'adressant au général Debény: "Général, nous venons justement de dire que le maréchal a insisté sur son retour en France pour défendre son honneur. Mais maintenant qu'il est ici, présent dans cette cour, il garde le silence. Comment peut-il être possible de concilier ces deux attitudes?"

"Hier, les témoins de la défense ont déclaré que le maréchal, privé, favorisait la résistance aux Allemands, mais dans ses discours publics, il favorisait la collaboration avec l'Allemagne. Même plus, on sait que s'adressant à la Légion des volontaires français qui a combattu le bolchevisme sous l'uniforme allemand, le maréchal a fait allusion à une "croisade allemande pour la civilisation".

"Entendant de tels messages, comment les Français pouvaient-ils s'imaginer que Pétain résistait aux Allemands?"

Alors, le juge Mongibeaux a interpellé le principal avocat du maréchal: "Communiquez mes remarques à votre client, dit-il, et demandez-lui s'il ne trouve pas qu'il devrait parler en ce moment critique."

La mission de M. Pierre Dupuy à Vichy

On apprend quelques détails à ce sujet

Ottawa, 9 (C.P.) — De nouveaux éclaircissements viennent d'être apportés sur le rôle mystérieux de M. Pierre Dupuy, aujourd'hui ambassadeur aux Pays-Bas, alors qu'il visitait la capitale du gouvernement Pétain, Vichy.

Le Canada était alors le seul pays de l'Empire britannique à conserver des relations avec la France. Mais, bien qu'il eût un ministre français à Ottawa, le Canada n'avait pas permis d'ouvrir une mission régulière à Vichy.

M. Dupuy était établi à Londres et il avait l'autorisation du gouvernement de Vichy de voyager en France, mais il n'était pas reçu en qualité de chargé d'affaires canadien. On lui avait donné la permission d'examiner les problèmes se rapportant aux Canadiens en France occupée et en France non occupée. Ceci était les buts publics des voyages de M. Dupuy. Son autre mission, secrète, celle-là, était de dresser un rapport de premier plan sur la situation de Vichy.

Il était autorisé par le Canada à faire tout ce qui lui serait commandé par le gouvernement britannique. Il servait d'intermédiaire entre le gouvernement britannique et le gouvernement Pétain. Dans ce temps il y avait trois problèmes à régler: la flotte française, les colonies françaises et l'attitude de Pétain envers l'Allemagne. M. Dupuy a fait trois visites à Vichy pendant les années 1940-41. Ces informations ont été données à la suite de la mention de M. Dupuy au procès de Pétain. La mission de M. Dupuy n'avait aucun rapport avec un accord secret entre Vichy et Londres, accord dont le professeur Rougier dit avoir été l'intermédiaire.

Le témoin a juré que l'amiral Jean Darlan, un éminent collaborateur des Alliés à Alger, avait fait parvenir au maréchal les termes de l'armistice américain le 10 novembre, lui recommandant de l'accepter. Le major Archambeau a ajouté que l'Allemagne s'était violemment opposée à l'armistice entre la France et les Alliés en Afrique du Nord.

Il a affirmé que le maréchal a alors envoyé un télégramme à Darlan, le désavouant et lui ordonnant de continuer la résistance. Au même moment, dit le major, Pétain a envoyé un autre télégramme à Darlan affirmant qu'il approuvait ses recommandations.

La Cour a révélé que Joseph Darnand, ancien chef de la milice de Vichy, et Fernand de Brinon, qui a succédé à Pierre Laval, comme chef du gouvernement après l'envoie de ce dernier vers Belfort, avaient demandé la permission de comparaitre en Cour.

Le procureur André Mornet s'y est opposé, affirmant que le procès était trop dur et "qu'il considérait de Brinon comme un vil homme et Darnand comme un meurtrier".

Le juge Paul Mongibeaux, toutefois, a déclaré que les membres du jury avaient demandé le témoignage de ces deux hommes.

Aux cours du contre-interrogatoire du major Archambeau, le juge Mongibeaux a exprimé des doutes sur les messages de Pétain en Afrique du Nord et, dit-il, "s'ils existent ils n'ont jamais été rendus publics".

La situation... d'un coup d'oeil

En Russie. — Tokyo dit que les forces armées de Russie ont commencé d'attaquer dans le nord de la Mandchourie par l'est et par l'ouest. Radio-Tokyo rapporte aussi que des attaques aériennes ont été menées contre des villes de Mandchourie et de Corée peu de temps après la déclaration de guerre de la Russie au Japon. Les Russes n'ont pas été surpris par ces nouvelles.

Guerre aérienne. — Nagasaki a été le deuxième objectif de la bombe atomique. La seule chose que nous sachions des résultats de cette deuxième bombe atomique, c'est qu'ils sont "bons"; 1,200 appareils décollés de porte-avions ont martelé la partie nord de l'île Honshu.

Guerre navale. — Des navires alliés ont pilonné le centre stratégique de Kamaishi sur l'île Honshu. En France. — Fernand de Brinon a dit au procès de Pétain qu'il croyait "au principe de conciliation avec les Allemands". Au Canada. — La conférence provinciale-fédérale se terminera demain. M. King opérera bientôt un remaniement dans son cabinet.

Session d'urgence du cabinet nippon

(Dernière heure) LONDRES, 9 (C.P.) — La radio australienne, citant une émission de l'agence Doméi, a révélé, à midi, qu'une session d'urgence du cabinet japonais avait été convoquée, aujourd'hui, pour débattre le problème de la déclaration de guerre faite au Japon par la Russie.

A la conférence d'Ottawa

On discute dans une atmosphère de cordialité

Ottawa, 9. (De notre envoyé spécial) — La conférence fédérale-provinciale touche à sa fin. Elle se terminera cet après-midi ou demain matin par une séance plénière où chacun des premiers ministres prononcera des allocutions.

Ce matin, le comité d'orientation formé des dix chefs de gouvernement s'est réuni dans une petite salle du Parlement. Les pourparlers en cours auront duré quatre journées. Ils marquent une première: supériorité sur les derniers, ceux de 1941, qui s'étaient terminés brusquement. Ils avaient à peine atteint la deuxième journée.

Autre supériorité sur la dernière conférence: la cordialité et le désir mutuel d'entente sont manifestes chez les délégués. Entre ministres fédéraux et ministres provinciaux, on cherche à se comprendre et à s'entendre dans des entretiens particuliers, et l'on y parvient. Ces franches rencontres porteront des fruits. Ces échanges de vues seront profitables aux uns et aux autres.

Certains représentants québécois nous ont fait la confiance que leurs justes réclamations dans les domaines qu'ils ont abordés avec des personnages constitués en autorité ont été acceptées.

M. DUPLESSIS REÇOIT LA PRESSE FRANÇAISE

A midi, au Château Laurier, M. Maurice Duplessis, reçoit les journalistes, de langue française accrédités à la conférence. Hier soir, au Country Club, M. Mackenzie King donnait une réception en l'honneur des ministres délégués. Le vice-roi y assistait.

Session d'urgence à Québec?

Québec, 9. (D.N.C.) — Des rumeurs veulent ce matin au Parlement qu'une session d'urgence soit convoquée par le premier ministre, à son retour d'Ottawa. Avant de faire des contre-propositions au fédéral ou de prendre une attitude définitive, M. Duplessis demanderait l'approbation de la législature. La conférence serait ajournée en conséquence.

Les questions en jeu à Ottawa, présentement, sont de la plus haute importance et on prétend que non seulement Québec, mais d'autres provinces, songeraient à faire ratifier leur attitude par les représentants du peuple avant de retourner à la conférence.

Le premier ministre n'est pas encore de retour de la capitale fédérale et nous ne pouvons que faire écho aux rumeurs qui circulent présentement.

On proteste contre la bombe atomique

Londres, 9. (A.P.) — Le Comité de restriction des bombardements, comité fondé en 1941 pour protester contre "les bombardements sans discernement des villes", a envoyé au président Truman et au premier ministre Attlee des messages de protestation contre le bombardement des villes japonaises par la bombe atomique. L'organisme est dirigé par le professeur H. Stanley Jevons, professeur à la retraite. Le message dit: "Ce comité proteste avec vigueur contre un futur usage de la bombe atomique. Les messages sont adressés à la conférence, quel qu'en soit la signification, crée des précédents pour l'avenir."

L'ambassadeur japonais est prisonnier

Moscou, 9. (A.P.) — L'ambassadeur japonais Naotake Sato, avec le personnel de l'ambassade ainsi que deux journalistes japonais ont été capturés dans les montagnes de l'ambassade d'oulouch. De la fumée s'élevait de la cheminée, probablement celle de papiers qu'on brûle.

Notre bois de pulpe aux États-Unis

Fredericton, 9. (C.P.) — Des milliers de cordes de bois de pulpe déposés le long des routes et des voies ferrées depuis les quelques dernières semaines sont maintenant en route vers les États-Unis. On en expédie 800 cordes par semaine du Nouveau Brunswick aux pulperies du Maine.

Vers le milieu du mois dernier, à cause de la demande croissante de wagons de fret pour les convois de grain de l'est du Canada, les exportations de bois de pulpe du Nouveau-Brunswick ont presque cessé et des milliers de cordes ont le temps de s'accumuler depuis.

Durant les deux derniers jours l'on a vu une augmentation du nombre des wagons disponibles, dont quelques-uns appartenant aux États-Unis. On les a affectés à ce transport.

M. Grierson démissionne de l'Office du film

Ottawa, 9. (C.P.) — M. John Grierson, commissaire du film, a annoncé aujourd'hui qu'il a présenté sa démission à l'Office national du film pour être transmis au cabinet. Il a demandé que sa démission soit effective dans trois mois.

Dans sa lettre, M. Grierson dit qu'il ne peut raisonnablement s'attendre à ce que l'Office produise autant qu'il le voudrait et que, pour cette raison, il donne sa démission afin de poursuivre cet objectif ailleurs.

Un programme de M. Harry Truman

Pour réadapter l'industrie à la production de paix

Washington, 9 (A.P.) — Le président Truman a dévoilé aujourd'hui un programme en cinq points destiné à accélérer la réadaptation de l'industrie américaine de guerre à la production de paix.

Le président dit dans une lettre adressée à M. J. A. Krug, chef du bureau de la production de guerre, qu'il espère que le personnel de la Commission des prix en temps de guerre "demeurera au travail", parce que, écrit-il, "son oeuvre n'est pas terminée".

M. Truman dit aussi que le bureau de production de guerre peut et doit "jouer un rôle important dans la reconversion de l'industrie".

Il a demandé à M. Krug d'adopter les mesures suivantes: 1. Une vigoureuse poussée pour augmenter la production des matériaux qui manquent, "non seulement pour les demandes militaires, mais aussi pour répondre aux demandes civiles."

2. Diminuer la production des produits qui requièrent les matériaux trop rares. 3. Un vaste et effectif contrôle des inventaires "pour empêcher les trop grands accaparements qui mènent à la spéculation."

4. Assurer une priorité d'aide "pour briser les obstacles qui mettent entrave à la rapidité de la reconversion de l'industrie". 5. Une allocation des matériaux rares pour la production à bas prix des items "essentiels pour assurer le succès de la stabilisation du programme".

La cause du "P. C." contre le "C. N."

Les procédures se sont instruites ce matin, devant le juge O.-S. Tyndale, autour de la requête en injonction interlocaire amendée du Pacifique Canadien contre le Canadien National.

La poursuite allégué que la défenderesse n'a pas le droit de construire une voie en expropriant un terrain qui lui appartient sans auparavant demander la permission à la Commission des Transports.

Le Canadien National a répondu ce matin, qu'il n'a pas à demander la permission de cet organisme, mais qu'il lui suffit d'un arrêté ministériel à cette fin.

Un grand prix pour le reboisement de nos forêts aux 4-H

Les jeunes délégués ont visité le Musée historique canadien, l'université de Montréal et l'Oratoire St-Joseph, hier

Les jeunes délégués au grand congrès des clubs 4-H ont, hier, visité l'Université de Montréal, l'Oratoire Saint-Joseph et le Musée historique canadien.

La journée avait débuté par le petit déjeuner suivi de l'assemblée générale des délégués au cours de laquelle Mlle Gertrude Warren a donné une conférence-entrevue avec M. Ferdinand Biondi.

Le déjeuner a été servi par la Quebec Forest Industries Association, dans la salle de bal du Mont-Royal. Ce fut ensuite la visite de l'université où la Sun Life a servi un buffet aux jeunes membres des 4-H.

Mlle Warren a dit qu'il existe des clubs du genre des 4-H non seulement aux États-Unis, mais dans le Royaume-Uni, aux Indes occidentales en Afrique et en maints autres pays.

"Ces nombreux groupements dans les divers pays, a dit la conférencière, sont peut-être un peu différents, mais ils ont tous le même but et ils contribuent grandement à un meilleur développement de la jeunesse".

Parlant ensuite des clubs 4-H aux États-Unis, Mlle Warren a dit qu'ils existent depuis plus de vingt-cinq ans et qu'ils se spécialisent dans les questions agricoles et rurales. "Ces jeunes, continue la conférencière, ont accompli des besognes utiles et pratiques".

Prix de reboisement

Lors du banquet servi par la Quebec Forest Industries, dans la salle de bal du Mont-Royal, Sylvio Valiquette, président du club de Sainte-Agathe, a gagné un prix de \$200 décerné pour le reboisement de nos forêts.

Il y a aura coordination entre les forces chinoises et russes

Pourparlers entre militaires américains et russes — Le général McArthur est content de l'entrée en guerre de la Russie — Les Curie auraient leur mot à dire dans la découverte de la bombe atomique

Tchoungking, 9 (A.P.) — Le lieutenant-général Albert C. Wedemeyer, commandant des forces américaines en Chine, a conféré avec des représentants militaires russes aujourd'hui peu de temps après la déclaration de guerre de la Russie au Japon. L'on croit ici que la Russie était décidée de participer à la conférence de Téhéran. Nous apprenons que les Russes et les Alliés collaboreront mieux dans la guerre contre le Japon que lors de la guerre européenne. L'on a aussi dévoilé des sources sûres que la Corée fera partie du désarmement de la Chine, ainsi que la Mandchourie et l'Indo-Chine.

Guam, 9 (A.P.) — Les officiers qui ont étudié les photographies prises à Hiroshima après le lancement de la bombe atomique ont comparé les résultats de cette seule bombe à ceux de 150 superfortereses déversant des bombes de haut explosif. Ceci ne signifie pas que les résultats seront les mêmes dans toutes les villes nipponnes, car plusieurs facteurs entrent en jeu, tels que construction, topographie, etc.

Manille, 9 (A.P.) — Le général McArthur a dit aujourd'hui qu'il était très content de la déclaration de guerre de la Russie au Japon. "Cela permettra, dit-il, d'opérer un grand mouvement de pince qui ne peut se terminer autrement que par la destruction de l'ennemi."

Port-au-Prince, Haïti, 9 (A.P.) — L'Assemblée nationale haïtienne a approuvé aujourd'hui à l'unanimité la charte des Nations-Unies élaborée à San-Francisco.

Palmpol, France, 9 (A.P.) — Le savant Frédéric Joliot Curie, gendre de Pierre et de Marie Curie, les découvreurs du radium, a émis la déclaration suivante aujourd'hui: "L'usage de l'énergie atomique et de la bombe atomique a eu ses débuts en France dans des travaux de découverte au Collège de France en 1939-1940 par M. et Mme Joliot Curie, Halbam et Kowarski".

La déclaration ajoute: "Certaines nouvelles nous sont venues des États-Unis et ont été publiées dans les journaux français sans faire mention de cette origine".

Paris, 9 (A.P.) — Les journaux français sont unanimes aujourd'hui à célébrer l'entrée en guerre de la Russie. La France a des intérêts immédiats en Indo-Chine. Le ministère de la guerre a dit qu'il n'y avait pas encore de forces françaises en route vers le Pacifique. Le général Leclerc, récemment nommé commandant des forces d'expédition françaises d'Extrême-Orient, est encore à Paris.

Sydney, Australie, 9 (Reuter). — Le premier ministre d'Australie, M. Chifley, a dit aujourd'hui qu'il espérait que les forces russes se déploieraient rapidement et effectueraient jusqu'à l'encerclerement complet du Japon et jusqu'à la défaite de l'ennemi.

Le Sydney Sun écrit: "La pression finale est exercée sur la nation japonaise".

Calcutta, 9 (C.P.) — Le quartier général du commandement du sud-est de l'Asie annonce aujourd'hui que l'aviation alliée a opéré une forte action aérienne sur des centres de Sumatra, le long du chemin de fer Bangkok-Singapour et dans le sud de la Birmanie.

L'agence Doméi rapporte aujourd'hui que 300 appareils alliés, bombardiers et chasseurs, ont pilonné la partie sud de l'île Honshu.

Avec la troisième flotte américaine, 9 (A.P.) — Les appareils japonais ont tenté aujourd'hui d'attaquer à la 3e flotte américaine pour la première fois depuis que celle-ci a commencé d'opérer près des côtes. Les canons anti-avions de la flotte sont entrés en action. Aucun résultat de cette action n'a été publié.

Le discours de M. Truman

Le président des États-Unis, M. Harry S. Truman, qui est de retour de Potsdam, parlera à la radio ce soir (jeudi) 9 août, à 10 heures. Radio-Canada fera le relais de ce discours.

Immédiatement après Radio-Journal, qui passera ce soir, à 10 h. 30, Radio-Canada transmettra une version française du discours de M. Truman.

M. Pearson nous représentera à l'UNRRA

Ottawa, 9. (C.P.) — Le premier ministre King a annoncé aujourd'hui la composition de la délégation canadienne pour la troisième réunion de l'UNRRA, qui doit s'ouvrir à Londres, mardi prochain.

Le président de la délégation est M. L.B. Pearson, ambassadeur canadien aux États-Unis. Les membres sont le major-général Laflèche, ambassadeur en Grèce M. Pierre Dupuy, ministre aux Pays-Bas; et H.F. Angus, chef de la division économique au ministère des Affaires extérieures.

Grâce à l'ouverture de ce cours, les futurs horlogers pourront désormais se consacrer entièrement à l'étude de leur métier et en connaître tous les secrets avant de l'exercer, au lieu de recevoir leur formation comme apprentis dans un atelier. Ce cours d'horlogerie aura également pour résultat de favoriser la réadaptation des militaires à la vie civile.

D'une durée de trois ans, ce cours débutera le 10 septembre prochain et sera bilingue. Un cours du soir s'ajoutera plus tard au cours du jour. En plus des matières propres au métier d'horloger et des travaux pratiques, les élèves recevront une formation appropriée en mathématiques, en sciences, en dessin, en lecture de plans, en langues, etc.

Pour renseignements supplémentaires et inscription, on est prié de s'adresser immédiatement à l'École d'arts et métiers Octave-Casgrain, 7345, rue Grenier, Montréal, Téléphone CRescent 2151.

Une école d'horlogers

Le Secrétaire de la province de Québec, M. Omer Gâté, vient d'autoriser l'ouverture d'un cours d'horlogerie à l'École d'arts et métiers Octave-Casgrain de Montréal, dont M. Benoît Laberge, i.c., est le directeur. Par cette décision, M. Gâté se rend à la demande de l'Association des bijoutiers et de son président, M. Edgar Charbonneau. Cette innovation va combler une lacune et faciliter aux jeunes gens l'accès d'une carrière jusqu'ici négligée dans les écoles d'enseignement spécialisé de la province de Québec.

Le tribunal a envoyé l'accusé à son procès après une courte comparution. Sept employés de l'Aluminium avaient précédemment été condamnés pour avoir causé des dommages à la propriété de leurs employeurs.

Deux évadés sont condamnés à Roberval

Chicoutimi, 9. — Marcel Bernier et Jean-Paul Pelletier, qui s'étaient évadés de la prison de Roberval le soir du 30 juillet, ont été condamnés à sept ans de pénitencier, mardi, à Roberval, par le magistrat J.-A. Méteyer. Ces deux mêmes individus se sont vu imposer une sentence additionnelle de cinq ans de pénitencier pour un vol à main armée commis le 7 juillet à Hébertville Village sur la personne de M. Armand Blanchette, chauffeur de taxi de Jonquière. Claude Yvette, complice de Bernier et de Pelletier dans le vol à main armée, a été condamnée à trois mois de prison. Bernier a une autre sentence de trois années de pénitencier à parer, tandis que Pelletier a causé une sentence de douze mois de prison pour une infraction criminelle commise dans le district des Trois-Rivières.

Harmegnies devra subir son procès

Chicoutimi, 9. (C.P.) — René Harmegnies, organisateur du Syndicat national des travailleurs de l'Aluminium, a été envoyé à son procès aujourd'hui. Il sera jugé lors de la prochaine session des Assises sous des accusations de complicité et d'avoir causé des dommages à l'Aluminium Company d'Arvida.

Le tribunal a envoyé l'accusé à son procès après une courte comparution. Sept employés de l'Aluminium avaient précédemment été condamnés pour avoir causé des dommages à la propriété de leurs employeurs.

Sixième soldat canadien en cour martiale

Aldershot, 9 (C.P.). — Le soldat John Grant Klippert, d'Owen Sound, Ont., a plaidé non coupable aujourd'hui devant une cour martiale canadienne de campagne. Klippert est le sixième soldat à comparaitre en cour martiale sous l'accusation d'avoir causé des troubles à Aldershot les 4 et 5 juillet. Le lieutenant-colonel R. M. Wynn, de Helguant, a déclaré à la cour qu'il avait vu le soldat Klippert briser la vitrine d'un magasin. Il lui a demandé ce qui l'avait poussé à faire cela. Le soldat lui a répondu: "J'ai cela. Les autres ont brisé des vitres dans Aldershot et c'était le meilleur temps."

La vie de Pasteur

par René Valléry-Radot

Livre impérissable, traduit dans toutes les langues. Universel, comme la gloire de Pasteur. Volume de 560 pages. Au comptoir \$3.00, par la poste \$3.15.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

M. King ferait un remaniement ministériel

Ottawa, 9 (D. N. C.). — On apprend qu'il se produira un remaniement dans le cabinet de M. Mackenzie King. Le premier ministre, devenu septuagénaire, laisse du lest. Il le maréchal a ajouté que les relations entre la Yougoslavie, la Grande-Bretagne et les États-Unis sont cordiales "en dépit des efforts de nos ennemis pour créer une méfiance entre nous".

La Yougoslavie exigera \$61,000,000

Belgrade, 9 (A.P.) — Le maréchal Tito a déclaré aujourd'hui que la Yougoslavie demandera \$61,000,000 à l'Allemagne en réparations ainsi que des matériaux industriels comprenant "quelques usines complètes".

"Nous espérons que nos demandes justifiées ne seront pas rejetées à la conférence de la paix", a dit Tito au parlement.

Le maréchal a ajouté que les relations entre la Yougoslavie, la Grande-Bretagne et les États-Unis sont cordiales "en dépit des efforts de nos ennemis pour créer une méfiance entre nous".



Jeudi, 9 août 1945

Programmes spéciaux

Radio-Canada, à 4 h. 45, 30 - Le programme d'aujourd'hui à l'émission de Chef-d'œuvre de la musique: La symphonie "Jans" de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de Los Angeles...

Radio-Canada, à 10 h. 15 du soir. - Léonard Bernstein a inscrit au programme des Concerts Symphoniques de Montréal pour l'audition dont Radio-Canada fera le relais, le jeudi, 9 août, de 10 h. 15 à 11 h. la Prélude de l'opéra "Tristan et Isolde" de Wagner, Suzye et Fêtes de Debussy et Rhapsodie en Blue de Gershwin.

Sommaire des postes locaux

- CBF-490 kilocycles: 6.45 Intermède, 7.00 Chansonnettes, 7.30 Rhythme musical, 7.45 Maurice Latulippe, 8.00 Le mot s'il vous plaît, 8.30 Quatuor Alouette, 9.00 Radio-carioca, 9.30 Fête de sainte Anne, 10.00 Radio-journal, 10.15 Concert prononcé, 11.00 Opérette, 11.15 Jazz, 11.30 Nouvelles, 12.00 Nouvelles.

Vendredi, 10 août 1945

Programmes spéciaux

Radio-Canada à 10 h. 30 du soir. - Madeline Raymond, pianiste, au concert qu'elle donnera avec Françoise Laroche, mezzo-soprano, le vendredi, 10 août, à 10 h. 30 du soir, louera deux de ses compositions récentes, "Pastorale", "Thème" et Variations".

et Variations". Madeline Raymond s'est distinguée parmi les jeunes grâce à des pages d'un style remarquable et d'une belle inspiration. Françoise Laroche, mezzo-soprano, chanteuse pour (Alceste de Gandarte) de Haendel, Homère de Thérèse Del Rio, A un jeune gentilhomme (ode chinoise) d'Albert Roussel, Cléopâtre et l'adieu du pêcheur de Gabriel Fauré.

Sommaire des postes locaux

- CBF-490 kilocycles: 7.30 Nouvelles et musique, 8.00 Radio-journal, 8.15 Évangile, 8.30 Mélodies, 9.00 Nouvelles, 9.30 Pot-pourri musical, 9.45 Les chansons que vous aimez, 10.00 Musique, 10.30 Musique, 10.45 Courrier-confidance, 10.50 Vie de famille, 11.00 Pierre Guétin, 11.00 Grande Soeur, 11.15 Métairie Rancourt, 11.30 Opéra, 12.00 Jeunesse Dorée, 12.15 Quête nouvelles, 12.30 Nouvelles, 12.35 Réveil rural, 12.50 Signal-boréale, 1.00 Opus Primordial, 1.15 Radio-journal, 1.30 Orchestre, 1.45 Les virtuoses, 2.00 Récital, 2.15 Intermède, 2.30 Chansonnettes, 2.45 Musique-hal, 3.00 Nouvelles, 3.30 Chant-d'œuvre de la musique, 4.30 Histoire de la musique, 4.45 Récital, 5.00 Musique de chambre, 5.30 Programme musical, 5.45 Bourse, 6.00 Le radio-voix, 6.10 Intermède, 6.15 Radio-journal, 6.30 Chronique sportive, 6.30 Revue de l'actualité, 6.45 Musique légère, 7.00 Louis Leduc et An dré Servat, 7.15 Métropole, 7.30 To vocal, 7.45 Fiancé du Commando, 8.00 Les voix du dave, 8.30 Orchestre, 8.00 L'heure de la valse, 9.30 Orchestre, 10.00 Radio-journal, 10.15 Au service du progrès, 10.30 Récital, 11.00 Musique de l'Amérique du Sud, 11.15 Mélodie, 11.20 Nouvelles, 11.30 Mélodies, 11.35 Nouvelles, 12.00 Nouvelles.

Bilan de la tragédie française

La commission du coût de l'occupation allemande en France publie un bilan de guerre et d'occupation sur lequel se basent les revendications françaises contre l'Allemagne en matière de réparations. Les spoliations des ennemis par contribution imposées en espèces se montent à 2,342 milliards de francs en 1945. Les destructions directes, par l'ennemi lui-même et indirectes par les bombardements alliés ou l'action de la résistance, représentent 1,832 milliards de francs tous chiffres en francs 1945. Les autres dommages, notamment l'usure anormale de l'outillage se montent à 258 milliards, les dommages aux personnes, non compris le travail forcé sont évalués à 359 milliards. Enfin, les charges spéciales imposées à l'Etat français par le régime d'occupation et les opérations de guerre sur son territoire ont absorbé 102 milliards. L'ensemble des dommages chiffrables en argent atteint 4,893 milliards. Il convient d'ajouter ce qu'on ne peut chiffrer en argent: déportations de 766 mille hommes et les travaux forcés auxquels furent astreints 850 mille Français, ce qui se traduit par une perte de douze milliards, et demi d'heures de travail. A cela s'ajoutent encore les graves atteintes au potentiel humain de la France: 650 mille victimes par mort violente et excédent anormal de décès sur les naissances par suite des mauvaises conditions physiologiques. M. Raoul Dautry, ministre de la reconstruction, la perte en capital, de tels dommages de guerre représentent une charge pour l'avenir de l'ordre de 75 mille 900 francs par tête de Français.

RADIO-EPARGNE



M. Henri Lauzière, agronome régional, de Charlebourg, qui sera l'invité du Comité agricole des Finances de Guerre, samedi, le 11 août 1945, à 6 h. p.m., à Radio-Canada (CBF).

Récital d'orgue

Dimanche soir, le 5 août, eut lieu à Ste-Luce-sur-Mer un récital d'orgue, pour commémorer l'anniversaire de la mort du grand organiste et compositeur français Joseph Bonnet, décédé, comme on le sait, à Ste-Luce, le 2 août 1944. L'invité, pour la circonstance, était l'abbé Alphonse Tardif, organiste au collège de Lévis, et élève de M. Bonnet.

L'abbé Tardif avait mis à son programme trois groupes de pièces. Dans le premier, il a exécuté Marche pontificale, de la 1ère Symphonie, de Ch. M. Widor; une très délicate pièce d'Alexandre Guilmant; Chant sérénaphique, puis Prélude de Clémence et Toccata de Gigout. Dans le second groupe, l'abbé Tardif a joué le Finale de la 1ère Symphonie d'Alexandre Guilmant; le Prélude de la 9e Sonate de Couperin, arrangé par Guilmant; Ave Maria Stella, de Jules Trédém, O Salutaris de Camille St-Saëns, ces deux dernières empreintes d'un caractère de piété et de douceur; et la célèbre Toccata de la 5e Symphonie de Widor, bien connue par sa légèreté, son ampleur et sa majesté.

Enfin, en mémoire de Joseph Bonnet, l'abbé Tardif a joué trois de ses pièces: Variations de concert, Romance sans paroles, une des œuvres préférées du compositeur, et Rhapsodie catalane.

Un chœur, formé de jeunes filles de Ste-Luce, Lucerville et de quelques touristes, auxquels est venu se joindre l'abbé Antoine Perreault, maître de chapelle à la cathédrale de Rimouski, a chanté au cours du récital un grand chœur de Mendelssohn; Gloire au grand Dieu, arrangé à trois voix, et le très simple mais très pieux Salve Regina, qu'aimait à chanter Bonnet lui-même, le soir, entouré des membres distingués de sa famille.

La bénédiction du T. St-Sacrement termina la soirée. On y chanta entre autres pièces: Ave Maria Stella, harmonisé à trois voix par le chanoine Alphonse Fortin, titulaire des orgues de Rimouski. Le chœur était sous la direction de l'abbé Fernand Beauchemin, vicaire à Ste-Luce. M. Georges Lindsay, organiste à St-Germain, Montréal, Prix d'Europe, et élève de l'abbé Alphonse Tardif, était à l'orgue pour l'accompagnement du chant, au récital et au salut; il a lui-même joué, comme pièce de sortie, le 1er mouvement de la 6e Symphonie de Widor.

Parmi ceux qui ont assisté à ce récital, mentionnons, outre deux soeurs de l'abbé Tardif, l'abbé Ph. Aug. Lavoie, organiste au séminaire de Rimouski, l'abbé Salomon Plourde, curé de St-Anaclet, son vicaire, l'abbé Léopold Dion, l'abbé L.-S.D. d'Antville, curé du Sacré-Coeur, l'abbé J. Alexis April, aumônier chez les Soeurs de la Charité de Rimouski, et ancien curé de Ste-Luce, le Frère Samuel, directeur de l'Académie des Frères du Sacré-Coeur de Rimouski, le Frère Achille, directeur de la Petite Maîtrise des Frères du Sacré-Coeur de Rimouski, Mlle J. Auréole Côté, organiste à Ste-Luce, M. Ls-Phil. St-Laurent, maire de Lucerville, et Mme St-Laurent.

L'abbé Alphonse Roy, curé de Ste-Luce, a présidé au récital et à la bénédiction du T. St-Sacrement, l'abbé F. Beauchemin, vicaire, a présenté l'abbé Alphonse Tardif à l'auditoire, et l'abbé David Thériault, curé de St-François-Xavier des Hautures, a remercié tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête artistique et commémorative.

Dans nos cinémas cette semaine

A l'Orpheum: "Des yeux dans la nuit", version française du film "Eyes in the Night", relate les aventures extraordinaires d'un détective aveugle qui doit combattre ses ennemis dans l'obscurité, guidé uniquement par son sens très développé de l'ouïe. Le détective, personnifié par Edward Arnold, parvient à mettre à jour un réseau d'espionnage. Ce film prendra l'affiche vendredi au cinéma Orpheum.

Le partenaire d'Arnold est Ann Harding et Donna Reed rempli à un des rôles les plus intéressants de toute sa carrière. Le film groupe encore: Stanley Ridges, Allen Jenkins, John Emery, Barry Nelson, Horace McNally, Mantan Moreland, Katharine Emery et Rosemary De Camp. Le scénario est de Guy Trosper.

Au Loew's: Pas un cinéphile n'hésitera à décerner à la jolie Betty Grable le titre d'étoile et d'idole de milliers de soldats dans tous les coins du monde. Après avoir vu son dernier film "Billy Rose's Diamond Horseshoe" on est aussi porté à affirmer qu'elle fait de grands progrès comme comédienne. Ce film restera une 2e semaine à l'affiche au cinéma Loew's.

Betty Grable n'est pas seulement la jeune fille qui a les plus jolies jambes de Hollywood. Elle sait aussi interpréter avec Dick Haymes comme partenaire un rôle passablement difficile. Et c'est pourquoi on vient à la conclusion qu'elle devient aussi intéressante comme actrice que comme danseuse. Il est possible que "Billy Rose's Diamond Horseshoe" produise une orientation nouvelle dans la carrière de Betty.

Au Palace: Lorsqu'il s'agit de mettre en cause la tendresse et l'amour, fiez-vous à une femme! Lorsqu'on décide de moderniser la pièce de sir Arthur Wing Pinero, The Enchanted Cottage, pour un film avec Dorothy McGuire, Robert Young et Herbert Marshall, c'est à une femme que l'on confia la direction, Harriet Parsons, qui débuta dans la carrière cinématographique dès sa tendre enfance, alors que bébé elle joua avec Beverly Baynes et Francis X. Bushman.

Après avoir été graduée au collège Wellesley et avoir obtenu son degré de bachelier ès arts, elle devint journaliste puis la plus jeune des réalisatrices d'Hollywood. La version première de Enchanted Cottage avait été confiée à Richard Barthelmess et May McAvoy avant l'avènement du parlant. La nouvelle prendra l'affiche au Palace vendredi.

Au Capitol: Un film d'Ernst Lubitsch est toujours un événement, mais lorsque ce génie en art cinématographique prête sa fameuse touche à un fait historique concernant une des femmes les plus intéressantes de l'histoire, scandale non parient pas nos livres d'histoire, il y a lieu de s'y arrêter.

D'après la critique de la capitale du cinéma qui a eu l'avantage de voir le film en avant-première, cette production est la meilleure à date du célèbre Lubitsch. A Royal Scandal met en vedette Tallulah Bankhead, secondée par Charles Coburn, Ann Baxter, William Elyse; il prendra l'affiche vendredi au cinéma Capitol.

Piquante comme un clin d'oeil, comme ce que peut révéler le trou de la serrure, cette histoire des trois jours et trois nuits d'une reine qui s'ennuyait sur son trône fera sensation.

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN



Pierre Degencs, directeur et metteur en scène de l'Equipe, qui présente "Songe d'une nuit d'été" à l'Ermitage les 10-14 août.

amis et lui parla de ses ennemis. Voyant un passant de sa connaissance devant son établissement, celui-ci le fit entrer et le présenta à Olsen comme étant un excellent pianiste. Il s'agissait ni plus ni moins de Chic Johnson.

Pour compléter le programme, le Princess présentera Lighthouse Rhythm avec Kirby Grant et Lois Collier.

L'horaire des spectacles

- SAINT-DENIS: "Paris", 12 h. 30, 3 h. 33, 6 h. 18, 9 h. 11. "L'Ange", 1 h. 50, 5 h. 03, 8 h. 13. ORPHEUM: La marraine de Charley, 9 h. 55, 12 h. 2, 2 h. 25, 5 h. 05, 7 h. 25, 10 h. 05. PRINCESS: Escape in the Desert, 11 h. 30, 2 h. 10, 4 h. 50, 7 h. 25, 10 h. West, 10 h. 20, 1 h. 3, 3 h. 40, 6 h. 15, 8 h. 55. LOEW'S: Billy Rose's Diamond Horseshoe, 11 h. 10, 1 h. 45, 4 h. 20, 7 h. 5, 9 h. 35. PALACE: "Salty O'Rourke", 11 h. 25, 2 h. 4, 4 h. 35, 7 h. 10, 9 h. 45. CAPITOL: "Salome, Where She Dances", 11 h. 1, 1 h. 45, 4 h. 30, 7 h. 15. "Honeymoon Ahead", 10 h. 12 h. 40, 3 h. 25, 6 h. 10, 8 h. 55.

La gazette artistique

ST-DENIS: Paris, mettant en vedette Harry Baur et Renée St-Cyr. (Du 4 au 10 août inclusivement). ORPHEUM: La Marraine de Charley avec Jack Benny. (Du 3 au 9 août inclusivement). LOEW'S: Billy Rose's Diamond Horseshoe avec Betty Grable. (Du 3 au 9 août inclusivement). PALACE: "Salty O'Rourke" avec Alan Ladd et Gail Russell (du 3 au 9 août inclusivement). CAPITOL: Salome, Where She Dances, avec Yvonne de Carlo. (Du 3 au 9 août inclusivement). PRINCESS: Escape in the Desert avec Helmut Dantine. (Du 3 au 9 août inclusivement).

Musique: CHALET DU MONT-ROYAL: Les Concerts Symphoniques de Montréal sous la direction de Leonard Bernstein, le 9 août.

Théâtre: ERMITAGE: Songe d'une nuit d'été, de William Shakespeare, présenté par l'Equipe, les 10 et 14 août.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire - c'est le MEILLEUR MOYEN de ne jamais le manquer - 3 sous le numéro. Téléphones au service du tirage: 361-361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

CHALET DE LA MONTAGNE. Ce soir 9 août à 8 h. 50 p.m. chef d'orchestre LEONARD BERNSTEIN. Soirée de Rhapsody in Blue de Gershwin. Prix: 50c et 90c. Renseignements: WI. 7186.

Exposition agricole à Saint-Stanislas

Les Trois-Rivières, 9 (D.N.C.) - L'exposition de la Société d'Agriculture du comté de Champlain aura lieu à Saint-Stanislas, les 21 et 22 août prochains, et elle promet de remporter un brillant succès par le nombre et la qualité des expositions.

Les officiers exécutifs de la Société sont: MM. Ludger Massé, agronome de Sainte-Genève; de Batiscan; Alphonse Boucher, agronome de Saint-Tite; Gérard Milette, agronome de Trois-Rivières; Hermyle Baril, Sainte-Genève; Bourbeau Leblanc, Champlain; Alfred Mongrain, Saint-Sévère; Moïse Héroux, Saint-Maurice; Jean-Marie Tessier, Sainte-Anne de la Péraie.

Les directeurs sont MM. Ernest X. Cossette, Saint-Adolphe; Rosaire Massicotte, Saint-Prospère; J.-Philippe Déry, Saint-Stanislas; Hermyle Baril, Sainte-Genève; de Batiscan; Bourbeau Leblanc, Champlain; Alfred Mongrain, Saint-Sévère; Moïse Héroux, Saint-Maurice; et Jean-Marie Tessier, Sainte-Anne de la Péraie.

Les agronomes spéciaux sont MM. F.-A. Dufour, aviculteur de Sainte-Genève; de Batiscan, et François Beauchêne, assistant-agronome des Trois-Rivières.

Service postal pour la Pologne

Les lettres et les cartes postales non illustrées d'un poids maximum de 2 onces sont maintenant acceptées pour la Pologne.

Les communications d'affaires sont encore limitées à l'exposition des faits et à l'échange de renseignements.

Les imprimés et les papiers d'affaires, d'un poids maximum de 2 onces, sont aussi maintenant acceptés aux tarifs en vigueur avant la suspension du service pour ces endroits.

On peut aussi se servir de la poste aérienne au delà de l'Angleterre jusqu'à Stockholm. De Stockholm, la transmission est faite par voie de surface.

Avez-vous les livres de bons livres?

- 6.30 Mélodies chancelées, 6.45 Aventure, 7.00 Musique de danse, 7.30 Opéra, 8.00 Parti libéral, 8.15 Parti libéral, 9.00 Fanfare, 9.30 Rudy Vallee, 10.00 Le Pacifique, 10.30 Nouvelles, 10.45 Répondeur, 11.00 Le raconteur, 11.15 Musique de danse, 11.30 Danse, 11.45 Danse, 12.00 Danse, 12.15 Danse, 12.30 Danse, 12.45 Danse, 1.00 Danse, 1.15 Danse, 1.30 Danse, 1.45 Danse, 2.00 Danse, 2.15 Danse, 2.30 Danse, 2.45 Danse, 3.00 Danse, 3.15 Danse, 3.30 Danse, 3.45 Danse, 4.00 Danse, 4.15 Danse, 4.30 Danse, 4.45 Danse, 5.00 Danse, 5.15 Danse, 5.30 Danse, 5.45 Danse, 6.00 Danse, 6.15 Danse, 6.30 Danse, 6.45 Danse, 7.00 Danse, 7.15 Danse, 7.30 Danse, 7.45 Danse, 8.00 Danse, 8.15 Danse, 8.30 Danse, 8.45 Danse, 9.00 Danse, 9.15 Danse, 9.30 Danse, 9.45 Danse, 10.00 Danse, 10.15 Danse, 10.30 Danse, 10.45 Danse, 11.00 Danse, 11.15 Danse, 11.30 Danse, 11.45 Danse, 12.00 Danse, 12.15 Danse, 12.30 Danse, 12.45 Danse, 1.00 Danse, 1.15 Danse, 1.30 Danse, 1.45 Danse, 2.00 Danse, 2.15 Danse, 2.30 Danse, 2.45 Danse, 3.00 Danse, 3.15 Danse, 3.30 Danse, 3.45 Danse, 4.00 Danse, 4.15 Danse, 4.30 Danse, 4.45 Danse, 5.00 Danse, 5.15 Danse, 5.30 Danse, 5.45 Danse, 6.00 Danse, 6.15 Danse, 6.30 Danse, 6.45 Danse, 7.00 Danse, 7.15 Danse, 7.30 Danse, 7.45 Danse, 8.00 Danse, 8.15 Danse, 8.30 Danse, 8.45 Danse, 9.00 Danse, 9.15 Danse, 9.30 Danse, 9.45 Danse, 10.00 Danse, 10.15 Danse, 10.30 Danse, 10.45 Danse, 11.00 Danse, 11.15 Danse, 11.30 Danse, 11.45 Danse, 12.00 Danse, 12.15 Danse, 12.30 Danse, 12.45 Danse, 1.00 Danse, 1.15 Danse, 1.30 Danse, 1.45 Danse, 2.00 Danse, 2.15 Danse, 2.30 Danse, 2.45 Danse, 3.00 Danse, 3.15 Danse, 3.30 Danse, 3.45 Danse, 4.00 Danse, 4.15 Danse, 4.30 Danse, 4.45 Danse, 5.00 Danse, 5.15 Danse, 5.30 Danse, 5.45 Danse, 6.00 Danse, 6.15 Danse, 6.30 Danse, 6.45 Danse, 7.00 Danse, 7.15 Danse, 7.30 Danse, 7.45 Danse, 8.00 Danse, 8.15 Danse, 8.30 Danse, 8.45 Danse, 9.00 Danse, 9.15 Danse, 9.30 Danse, 9.45 Danse, 10.00 Danse, 10.15 Danse, 10.30 Danse, 10.45 Danse, 11.00 Danse, 11.15 Danse, 11.30 Danse, 11.45 Danse, 12.00 Danse, 12.15 Danse, 12.30 Danse, 12.45 Danse, 1.00 Danse, 1.15 Danse, 1.30 Danse, 1.45 Danse, 2.00 Danse, 2.15 Danse, 2.30 Danse, 2.45 Danse, 3.00 Danse, 3.15 Danse, 3.30 Danse, 3.45 Danse, 4.00 Danse, 4.15 Danse, 4.30 Danse, 4.45 Danse, 5.00 Danse, 5.15 Danse, 5.30 Danse, 5.45 Danse, 6.00 Danse, 6.15 Danse, 6.30 Danse, 6.45 Danse, 7.00 Danse, 7.15 Danse, 7.30 Danse, 7.45 Danse, 8.00 Danse, 8.15 Danse, 8.30 Danse, 8.45 Danse, 9.00 Danse, 9.15 Danse, 9.30 Danse, 9.45 Danse, 10.00 Danse, 10.15 Danse, 10.30 Danse, 10.45 Danse, 11.00 Danse, 11.15 Danse, 11.30 Danse, 11.45 Danse, 12.00 Danse, 12.15 Danse, 12.30 Danse, 12.45 Danse, 1.00 Danse, 1.15 Danse, 1.30 Danse, 1.45 Danse, 2.00 Danse, 2.15 Danse, 2.30 Danse, 2.45 Danse, 3.00 Danse, 3.15 Danse, 3.30 Danse, 3.45 Danse, 4.00 Danse, 4.15 Danse, 4.30 Danse, 4.45 Danse, 5.00 Danse, 5.15 Danse, 5.30 Danse, 5.45 Danse, 6.00 Danse, 6.15 Danse, 6.30 Danse, 6.45 Danse, 7.00 Danse, 7.15 Danse, 7.30 Danse, 7.45 Danse, 8.00 Danse, 8.15 Danse, 8.30 Danse, 8.45 Danse, 9.00 Danse, 9.15 Danse, 9.30 Danse, 9.45 Danse, 10.00 Danse, 10.15 Danse, 10.30 Danse, 10.45 Danse, 11.00 Danse, 11.15 Danse, 11.30 Danse, 11.45 Danse, 12.00 Danse, 12.15 Danse, 12.30 Danse, 12.45 Danse, 1.00 Danse, 1.15 Danse, 1.30 Danse, 1.45 Danse, 2.00 Danse, 2.15 Danse, 2.30 Danse, 2.45 Danse, 3.00 Danse, 3.15 Danse, 3.30 Danse, 3.45 Danse, 4.00 Danse, 4.15 Danse, 4.30 Danse, 4.45 Danse, 5.00 Danse, 5.15 Danse, 5.30 Danse, 5.45 Danse, 6.00 Danse, 6.15 Danse, 6.30 Danse, 6.45 Danse, 7.00 Danse, 7.15 Danse, 7.30 Danse, 7.45 Danse, 8.00 Danse, 8.15 Danse, 8.30 Danse, 8.45 Danse, 9.00 Danse, 9.15 Danse, 9.30 Danse, 9.45 Danse, 10.00 Danse, 10.15 Danse, 10.30 Danse, 10.45 Danse, 11.00 Danse, 11.15 Danse, 11.30 Danse, 11.45 Danse, 12.00 Danse, 12.15 Danse, 12.30 Danse, 12.45 Danse, 1.00 Danse, 1.15 Danse, 1.30 Danse, 1.45 Danse, 2.00 Danse, 2.15 Danse, 2.30 Danse, 2.45 Danse, 3.00 Danse, 3.15 Danse, 3.30 Danse, 3.45 Danse, 4.00 Danse, 4.15 Danse, 4.30 Danse, 4.45 Danse, 5.00 Danse, 5.15 Danse, 5.30 Danse, 5.45 Danse, 6.00 Danse, 6.15 Danse, 6.30 Danse, 6.45 Danse, 7.00 Danse, 7.15 Danse, 7.30 Danse, 7.45 Danse, 8.00 Danse, 8.15 Danse, 8.30 Danse, 8.45 Danse, 9.00 Danse, 9.15 Danse, 9.30 Danse, 9.45 Danse, 10.00 Danse, 10.15 Danse, 10.30 Danse, 10.45 Danse, 11.00 Danse, 11.15 Danse, 11.30 Danse, 11.45 Danse, 12.00 Danse, 12.15 Danse, 12.30 Danse, 12.45 Danse, 1.00 Danse, 1.15 Danse, 1.30 Danse, 1.45 Danse, 2.00 Danse, 2.15 Danse, 2.30 Danse, 2.45 Danse, 3.00 Danse, 3.15 Danse, 3.30 Danse, 3.45 Danse, 4.00 Danse, 4.15 Danse, 4.30 Danse, 4.45 Danse, 5.00 Danse, 5.15 Danse, 5.30 Danse, 5.45 Danse, 6.00 Danse, 6.15 Danse, 6.30 Danse, 6.45 Danse, 7.00 Danse, 7.15 Danse, 7.30 Danse, 7.45 Danse, 8.00 Danse, 8.15 Danse, 8.30 Danse, 8.45 Danse, 9.00 Danse, 9.15 Danse, 9.30 Danse, 9.45 Danse, 10.00 Danse, 10.15 Danse, 10.30 Danse, 10.45 Danse, 11.00 Danse, 11.15 Danse, 11.30 Danse, 11.45 Danse, 12.00 Danse, 12.15 Danse, 12.30 Danse, 12.45 Danse, 1.00 Danse, 1.15 Danse, 1.30 Danse, 1.45 Danse, 2.00 Danse, 2.15 Danse, 2.30 Danse, 2.45 Danse, 3.00 Danse, 3.15 Danse, 3.30 Danse, 3.45 Danse, 4.00 Danse, 4.15 Danse, 4.30 Danse, 4.45 Danse, 5.00 Danse, 5.15 Danse, 5.30 Danse, 5.45 Danse, 6.00 Danse, 6.15 Danse, 6.30 Danse, 6.45 Danse, 7.00 Danse, 7.15 Danse, 7.30 Danse, 7.45 Danse, 8.00 Danse, 8.15 Danse, 8.30 Danse, 8.45 Danse, 9.00 Danse, 9.15 Danse, 9.30 Danse, 9.45 Danse, 10.00 Danse, 10.15 Danse, 10.30 Danse, 10.45 Danse, 11.00 Danse, 11.15 Danse, 11.30 Danse, 11.45 Danse, 12.00 Danse, 12.15 Danse, 12.30 Danse, 12.45 Danse, 1.00 Danse, 1.15 Danse, 1.30 Danse, 1.45 Danse, 2.00 Danse, 2.15 Danse, 2.30 Danse, 2.45 Danse, 3.00 Danse, 3.15 Danse, 3.30 Danse, 3.45 Danse, 4.00 Danse, 4.15 Danse, 4.30 Danse, 4.45 Danse, 5.00 Danse, 5.15 Danse, 5.30 Danse, 5.45 Danse, 6.00 Danse, 6.15 Danse, 6.30 Danse, 6.45 Danse, 7.00 Danse, 7.15 Danse, 7.30 Danse, 7.45 Danse, 8.00 Danse, 8.15 Danse, 8.30 Danse, 8.45 Danse, 9.00 Danse, 9.15 Danse, 9.30 Danse, 9.45 Danse, 10.00 Danse, 10.15 Danse, 10.30 Danse, 10.45 Danse, 11.00 Danse, 11.15 Danse, 11.30 Danse, 11.45 Danse, 12.00 Danse, 12.15 Danse, 12.30 Danse, 12.45 Danse, 1.00 Danse, 1.15 Danse, 1.30 Danse, 1.45 Danse, 2.00 Danse, 2.15 Danse, 2.30 Danse, 2.45 Danse, 3.00 Danse, 3.15 Danse, 3.30 Danse, 3.45 Danse, 4.00 Danse, 4.15 Danse, 4.30 Danse, 4.45 Danse, 5.00 Danse, 5.15 Danse, 5.30 Danse, 5.45 Danse, 6.00 Danse, 6.15 Danse, 6.30 Danse, 6.45 Danse, 7.00 Danse, 7.15 Danse, 7.30 Danse, 7.45 Danse, 8.00 Danse, 8.15 Danse, 8.30 Danse, 8.45 Danse, 9.00 Danse, 9.15 Danse, 9.30 Danse, 9.45 Danse, 10.00 Danse, 10.15 Danse, 10.30 Danse, 10.45 Danse, 11.00 Danse, 11.15 Danse, 11.30 Danse, 11.45 Danse, 12.00 Danse, 12.15 Danse, 12.30 Danse, 12.45 Danse, 1.00 Danse, 1.15 Danse, 1.30 Danse, 1.45 Danse, 2.00 Danse, 2.15 Danse, 2.30 Danse, 2.45 Danse, 3.00 Danse, 3.15 Danse, 3.30 Danse, 3.45 Danse, 4.00 Danse, 4.15 Danse, 4.30 Danse, 4.45 Danse, 5.00 Danse, 5.15 Danse, 5.30 Danse, 5.45 Danse, 6.00 Danse, 6.15 Danse, 6.30 Danse, 6.45 Danse, 7.00 Danse, 7.15 Danse, 7.30 Danse, 7.45 Danse, 8.00 Danse, 8.15 Danse, 8.30 Danse, 8.45 Danse, 9.00 Danse, 9.15 Danse, 9.30 Danse, 9.45 Danse, 10.00 Danse, 10.15 Danse, 10.30 Danse, 10.45 Danse, 11.00 Danse, 11.15 Danse, 11.30 Danse, 11.45 Danse, 12.00 Danse, 12.15 Danse, 12.30 Danse, 12.45 Danse, 1.00 Danse, 1.15 Danse, 1.30 Danse, 1.45 Danse, 2.00 Danse, 2.15 Danse, 2.30 Danse, 2.45 Danse, 3.00 Danse, 3.15 Danse, 3.30 Danse, 3.45 Danse, 4.00 Danse, 4.15 Danse, 4.30 Danse, 4.45 Danse, 5.00 Danse, 5.15 Danse, 5.30 Danse, 5.45 Danse, 6.00 Danse, 6.15 Danse, 6.30 Danse, 6.45 Danse, 7.00 Danse, 7.15 Danse, 7.30 Danse, 7.45 Danse, 8.00 Danse, 8.15 Danse, 8.30 Danse, 8.45 Danse, 9.00 Danse, 9.15 Danse, 9.30 Danse, 9.45 Danse, 10.00 Danse, 10.15 Danse, 10.30 Danse, 10.45 Danse, 11.00 Danse, 11.15 Danse, 11.30 Danse, 11.45 Danse, 12.00 Danse, 12.15 Danse, 12.30 Danse, 12.45 Danse, 1.00 Danse, 1.15 Danse, 1.30 Danse, 1.45 Danse, 2.00 Danse, 2.15 Danse, 2



C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la Famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal.

C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mènera le monde.

Rédactrice : Germaine BERNIER

Variétés

Fureur tragique

Le jour où le célèbre acteur anglais Harvey Shavenchin, jouant Hamlet et emporté par un mouvement tragique, tuait vraiment Polonius (qui jouait David Skabby) à travers la tapisserie, il y eut une forte émotion dans Londres. Shavenchin fut traduit devant le coroner. Mais, on prouva qu'il avait agi avec une espèce de fièvre, en dehors de toute responsabilité, et il fut acquitté.

La Vie Pratique

La revue de sécurité

A bord des bateaux de guerre, il y a chaque soir revue de sécurité. Cela date de Colbert, du temps où les bateaux étaient en bois et où l'incendie était bien plus à craindre qu'à présent. Cette précaution n'est pas abandonnée à l'heure où nous vivons.

CA ET LA

DANS DIX ANS
Le père, à son fils. — Tu n'es qu'un petit mauvais sujet, un vaurien. Tu te prépares un bel avenir. Si tu continues comme cela, saistu où tu seras dans dix ans?

LE SOUHAIT DE LULU

Lulu a très mal aux dents. — Ah! gémit-il, comme je voudrais être comme grand-père! — Pourquoi? — Parce que, quand il a mal aux dents, il peut les enlever, lui, au moins.

Advertisement for Nabisco Shredded Wheat cereal, featuring an image of the product box and a woman's face. Text: 'Le Déjeuner dont ma famille se régale vraiment!'

SONNET

A Judith Gautier
Ave, Dea, Moriturus, Te Salutab!
La mort et la beauté sont deux choses profondes Qui contiennent tant d'ombre et d'azur, qu'on dirait Deux sœurs également terribles et fécondes Ayant la même énigme et le même secret.

Le coin des mamans

La timidité de l'enfant

Il faut y porter attention
Nos enfants sont-ils timides? très timides! Les voyons-nous, pour un rien, rougir, pâlir, rentrer sous terre, perdre notablement leurs moyens?

CA ET LA

DANS DIX ANS
Le père, à son fils. — Tu n'es qu'un petit mauvais sujet, un vaurien. Tu te prépares un bel avenir. Si tu continues comme cela, saistu où tu seras dans dix ans?

Le saviez-vous?

Sauce cossetarde délicieuse
Dans presque toutes les capitales, il y a des hôtels Bristol, et l'on se demande quel titre particulier cette ville anglaise possède à cette renommée.

Variétés

L'acteur ne voulait pas chanter

La duchesse d'Abrantès rapporte l'anecdote suivante:
Après la Terreur, l'acteur Dugazon était rentré à la Comédie française. Un soir, il tenait le rôle de Crispin, personnage de valet qui porte à la ceinture une de ces rapières traditionnelles, incompréhensibles aujourd'hui.

La santé des dents

Réponses à de fréquentes questions
Q. — Je suis intéressé à connaître la composition chimique des dents humaines.
R. — L'émail couvrant la couronne de la dent est le tissu le plus dur de tout le corps humain.

CA ET LA

DANS DIX ANS
Le père, à son fils. — Tu n'es qu'un petit mauvais sujet, un vaurien. Tu te prépares un bel avenir. Si tu continues comme cela, saistu où tu seras dans dix ans?

Le saviez-vous?

Faits et glanes
Palais et radjahs
Les palais de l'Inde sont admirables en photographie; la plupart sont immenses; mais ils offrent souvent les contrastes les plus bizarres d'une splendeur royale et d'une misère sordide.

Bactéries lumineuses

Il existe en assez grand nombre des animaux lumineux, et même au Canada: la luciole est connue de tous. Il n'est pas le seul. Beaucoup d'animalcules sont également lumineux.

CA ET LA

DANS DIX ANS
Le père, à son fils. — Tu n'es qu'un petit mauvais sujet, un vaurien. Tu te prépares un bel avenir. Si tu continues comme cela, saistu où tu seras dans dix ans?

Le saviez-vous?

Si bon que vous en voulez une seconde tasse!

Comment donner du goût à des plats ordinaires!

Advertisement for Heinz Condensed Vegetable Soup, featuring an image of the soup can and a woman's face. Text: 'Soupe aux Légumes Condensée Heinz'.

Pour les enfants

Sainte Bernadette

Voici l'histoire de Bernadette Soubirous racontée aux enfants de façon à les intéresser à la vie d'une bergère qui reçut la visite de la Reine du ciel.

CREME GLACEE

facile à faire avec de la Crème de temps de guerre
Purée assurée — vous la préparez. Mélangez du Londonderry, du sucre, de la crème à 15% et ajoutez l'essence désirée — cool ne prend que 2 minutes — mettez dans le réfrigérateur pendant 20 minutes — puis, fouetez, congélez, et voilà! Pas de cuisson. Fait une crème veloutée sans cristaux.

FOURRURES DE CHOIX

H. PAGEAU
1765 AVENUE DE L'ÉGLISE
COTE SAINT-PAUL

Quatorze bourses d'étude

Offertes par le Dominion Textile

Les autorités de la Compagnie Dominion Textile, limitée ont annoncé à Montréal aujourd'hui que la firme accordera à 14 jeunes gens de la province de Québec...

nes de la compagnie avec des traitements basés sur l'habileté technique qu'ils viennent d'acquérir. Les candidats seront choisis par les plus jeunes membres du personnel de la compagnie et aussi parmi les jeunes gens de talent qui tout en n'étant pas à l'emploi de la compagnie, possèdent l'âge réglementaire à la sortie de l'école et qui sont désireux d'apprendre le métier.

Progrès de l'aviation française

Le ministère de l'Air de France communique: Le "Latacoer 631" termina son premier voyage d'essai Biscarosse, Dakar et retour, ramenant en France M. Charles Tillon et les personnalités invitées par le ministre à participer à ce voyage. Parti de Dakar le 4 août à 8 heures 35, heure française, l'hydravion se posait à Biscarosse à 21 heures 15, effectuant le trajet à la vitesse horaire de 328 kms. Il avait réalisé à l'aller la vitesse moyenne de 310 kms-heure. Ce vol de 8 mille 600 kms a mis en évidence les excellentes qualités de cette appareil de 72 tonnes qui peut franchir sans secousse plus de six mille kilomètres en transportant 40 passagers dans les plus grandes conditions de confort ainsi qu'une quantité importante de fret. Avant que le "Latacoer" se pose dans la baie de Biscarosse, M. Charles Tillon a reçu du général de Gaulle le télégramme suivant: "Très heureux de la réussite du vol d'essai du 631. Vous adresse mes félicitations ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à ce succès des ailes françaises."

Films scientifiques

Une soirée de films scientifiques sera présentée par la succursale montrealaise de la Canadian Association of Scientific Workers, vendredi, le 10 août, à 8 h 30 p.m., au Montreal High School. L'entrée est libre. Le programme comprendra quelques films scientifiques de nature à soutenir l'intérêt général. Le premier film intitulé: "Au commencement" traite du développement des lapins. Le second film à l'affiche: "La Cité", est un fameux aperçu documentaire et sociologique montrant comment, au moyen de la science moderne, l'homme peut créer des cités exemplaires de quartiers pavés, de bouges malpropres, sources certaines de maladies contagieuses. Le troisième film au programme: "L'Helice de l'Avion", décrit la grande habileté requise pour la fabrication des hélices. Le quatrième film donne une explication des principes fondamentaux du téléphone et de ses nombreux usages. Enfin, le dernier film au programme: "Nouveaux développements", discute les récents développements scientifiques de la chirurgie plastique et les effets de la diète sur les facultés mentales.

Les Vendredis de l'Oncle Gaspard

Les Vendredis de l'Oncle Gaspard forment un recueil de chroniques que l'auteur a publiées à date fixe, le vendredi, dans des journaux de Québec, sous la signature de "L'Oncle Gaspard" et qu'il a remaniés avant de les réunir en volume. On y trouve des sujets littéraires, une galerie de portraits, tant historiques, comme ceux d'Alphonse Daudet, Mgr de Laubervilliers, Mercier, Chapleau, Arthur Buies, etc., que contemporains, comme ceux de Mgr Vachon, M. Louis-Alexandre Taschereau, Louis Francoeur, sir Thomas Chabais, etc. En vente au Service de Librairie du "Devoir" au prix de \$1.00.

Prélat chinois en France

Monseigneur Yu Pin, vicaire apostolique de Nankin, quitta Paris pour Bruxelles avant de regagner la Chine par avion. Mgr Yu Pin fut reçu par le cardinal Suhard, archevêque de Paris, et visita les directeurs des grands ordres missionnaires. Une réception intime fut organisée à Versailles en son honneur par le vicomte de Fontenay, ancien ambassadeur au Vatican, qui fut ministre de France à Séoul. Le prélat fut l'hôte de la colonie chinoise de Paris à l'ambassade de Chine. La presse enfin publie une photo de Mgr Yu Pin et de Georges Bidault au cours de la visite qu'il fit au ministre des Affaires étrangères.

Un journal pour M. René Chaloult

Cette idée est lancée au cours d'une réunion tenue à Québec

Québec, 9 (D.N.C.) — L'idée d'une presse hebdomadaire ou bimensuelle qui défendrait les idées préchées par M. René Chaloult et le Dr Philippe Hamel et dénoncerait "les mensonges, les intrigues et les turpitudes", a été lancée, hier soir, au cours d'un grand ralliement pour célébrer le premier anniversaire de la victoire remportée le 8 août dernier, dans le comté de Québec, par M. René Chaloult.

La réunion a eu lieu à Charlesbourg, sur la parterre de la demeure de M. Emilien Rochette. Toutes les paroisses du comté étaient représentées. M. Rochette lui-même, un des principaux lieutenants de M. Chaloult, agissait comme maître de cérémonies. La soirée était splendide et des haut-parleurs permettaient d'entendre les orateurs à une distance considérable.

Des discours ont été prononcés par M. René Chaloult, le Dr Philippe Hamel, le Dr Adolphe Marcoux, ancien député du comté, M. Léo Perrault et M. Emilien Rochette. M. René Chaloult a remercié tous ceux qui ont contribué à sa victoire et a parlé de deux grands problèmes qui, dit-il, dominent encore tous les autres, la libération économique et politique du Québec.

Le Dr Hamel a dénoncé la dictature économique, le mensonge sous toutes ses formes et souligne la nécessité d'un journal. Donnez-nous une feuille, dit-il, un moyen de la faire durer deux ans, et je vous promets que nous allons faire un magnifique abattage.

M. Léo Perrault a prétendu que notre besoin le plus pressant est l'union de toutes les bonnes volontés. C'est lui qui a lancé l'idée de la fondation d'un journal. Pour livrer des combats, dit-il, il faut des armes. Nos adversaires contrôlent la presse, le radio et le cinéma, les grands instruments qui forment l'opinion publique. Nous ne pouvons rien faire présentement contre le trust du cinéma. Quant à la radio, nous devons attendre d'avoir pris le pouvoir pour en user efficacement. Mais la presse est un domaine où nous pouvons commencer à exercer une influence.

M. Perrault a laissé entendre qu'une contribution de \$1 par mois, par les amis de la cause permettrait de fonder un journal. C'est ce qu'il nous faut, dit-il, pour étaler les scandales de la dictature économique, qui mène la politique, et défendre nos chefs.

Le Dr Adolphe Marcoux a aussi insisté sur la nécessité d'un journal pour montrer, dit-il, ce que fait M. Chaloult, ce que font nos chefs, et ce qui se fait dans nos rangs, et ce ne peut avoir tous les mois des réunions comme celle-ci, et un journal s'impose.

Le Dr Philippe Hamel a tracé un sombre tableau de la situation actuelle. Jamais, dit-il, la civilisation n'a été aussi basse. L'ancien député de Québec-Centre s'est élevé avec vigueur contre le manque de sincérité des chefs. Mais il ne faut pas être défaitiste, dit-il. Il y a encore quelque chose à faire. Combattions pour la justice. Dans Québec, si nous voulons nous ressaisir, nous pouvons l'emporter sur les forces du mal et devenir un exemple pour le monde entier. Mais il faut de toute nécessité écraser les monopoles. Je suis en faveur de l'initiative privée, mais je préfère que les monopoles tuent l'initiative privée.

Le Dr Hamel a demandé à ses auditeurs d'appuyer fermement M. Chaloult et à l'appuyé de toutes ses forces l'idée d'un journal, pour faire l'éducation du peuple. C'est comme cela dit-il, qu'on peut réussir à guérir certains maux. M. René Chaloult Au cours de la dernière session, dit M. Chaloult, j'ai approuvé la législation généralement bonne, du gouvernement, en attendant le bill capital de la Montreal Power. L'année précédente, M. Duplessis avait combattu avec vigueur la loi de M. Godbout sur l'électricité et il s'était engagé à la modifier fondamentalement, sinon à l'abroger. (Voir les journaux de mars 1944). Or, non seulement il en a maintenu les clauses essentielles, mais encore les a-t-il parfois singulièrement aggravées. Le fameux article 5 (deuxième série) de la loi de 1944, qui déterminait, d'une manière obscure et inquiète, la base d'évaluation de la compagnie et que nous avions attaqué avec le plus de véhémence, M.

Duplessis, le Dr Hamel et moi-même, est demeuré intact. On y a même ajouté d'autres articles qui permettent d'indemniser le trust plus libéralement. Il se serait appliqué à discréditer le principe de la nationalisation, en empêchant, de diverses manières, l'abaissement des taux d'électricité, qu'on n'aurait pas procédé autrement.

Nos deux partis traditionnels restent donc asservis aux puissances d'argent. La caisse électorale, alimentée d'abord par des étrangers, continue à inspirer notre politique économique. Ceux qui payent gouvernent naturellement selon leurs intérêts naturels aux nôtres. C'est pourquoi nous sommes administrés contre nous-mêmes. Quand nous changeons de gouvernement, nous changeons de gérant; le patron, lui, ne change jamais. Nous vivons en pleine dictature et ceux-là même qui la maintiennent se permettent cyniquement de la condamner ailleurs.

Il reste probable que la souveraineté québécoise, le cheval de bataille de notre premier ministre. Jusqu'à date, M. Duplessis fut autonomiste, en paroles surtout. Nous le jugerons sur son attitude à la conférence interprovinciale. Ce ne sont pas des tirades sentimentales et déclamatoires, ni des propos provocants que nous attendons de lui, mais des actes fermes et réfléchis. Il ne suffit pas de garder ce qui nous reste d'autonomie, il faut reconquérir tout ce que Ottawa nous a enlevé par force ou par ruse, notamment nos pouvoirs essentiels de taxation. Amender la constitution, soit, mais pour augmenter les droits réels des provinces, pour leur procurer de nouvelles sources de revenus et leur permettre ainsi de jouer leur rôle d'Etat souverain dans les limites de leur juridiction.

Nous ne saurions accorder une trop grande importance aux pourparlers d'Ottawa dont dépend peut-être le sort de notre province. Fixons les yeux sur notre premier ministre pour le soutenir, s'il nous représente résolument, pour le censurer s'il faiblit. Notre acquiescement aux demandes exorbitantes de MM. King et Saint-Laurent équivaudrait à l'abandon définitif de l'autonomie québécoise. Ce serait un véritable suicide national. Traitant de questions d'actualité, M. Chaloult dénonça la nomination d'un Anglais comme gouverneur du Canada. Le colonial M. King nous inflige la plus nouvelle humiliation. Il accorde ce poste honorifique à un étranger, de préférence à un Canadien, comme si nous en étions indignes.

Faisant au passage l'éloge du maréchal Pétain, l'personnification de la fierté française, il rappela les paroles du primat des Gaules, le cardinal Pierre Gerlier: "Pétain, c'est la France, la France, c'est Pétain". A la leur des événements, les yeux se dessillent, continue-t-il, les passions s'éteignent et l'opinion se généralise que nous avons combattu pendant six ans pour la défense d'intérêts étrangers. C'est la thèse, dangereuse pour leur sécurité, que n'ont cessé de soutenir les nationalistes depuis le mois de septembre 1939. La Russie communiste, ennemie de l'ordre, de Rome, de Dieu lui-même, a remplacé l'Allemagne hitlérienne, elle domine l'Europe et menace le monde avec la complicité de ses "grands" alliés. Nous n'avons certes rien gagné au change. Or, c'est pour cela que nous avons sacrifié notre jeunesse et ruiné notre pays.

Cours d'espagnol à l'Université de Montréal

Pour favoriser les nombreuses personnes désireuses d'apprendre l'espagnol, la Faculté des lettres leur offrira, à partir de septembre prochain, quatre heures de cours par semaine. Deux professeurs se partageront la besogne. M. l'abbé Henri Jasmin, le professeur attiré de la chaire d'espagnol, donnera deux heures tous les mercredis après-midi, de 3 à 5 h. 15. Il préféra, plus spécialement, les étudiants de 3e et de 4e années, de même que les candidats du certificat de licence. M. Joseph De Nobili donnera également deux heures tous les samedis après-midi. Ces cours du samedi sont conçus d'après le modèle des cours français qui ont eu tant de succès. Ils conduisent, à la fin de la première année, au certificat d'espagnol; au diplôme, à la fin de la deuxième. Le prix de chacun de ces cours est \$25 (\$20 pour les élèves des cours et des collègues). On peut les suivre séparément. Seuls, les candidats à la licence devront faire 4 heures de cours par semaine. Le cours de M. l'abbé Jasmin commencera le mercredi 19 septembre; celui de M. De Nobili, le samedi 22 septembre.

La pénurie de la main-d'oeuvre

Ottawa, 9 (C.P.) — La pénurie de main-d'oeuvre de par le Canada ne semble pas devoir décroître, annonçait hier soir le ministre fédéral du Travail. La demande de main-d'oeuvre est demeurée pratiquement stationnaire pendant plusieurs semaines et le 20 juillet, seulement environ 48,000 applicants étaient enregistrés aux bureaux du service sélectif qui avaient environ 126,000 emplois à remplir.

Le congrès de la jeune chambre à Granby

Les organisateurs du dixième congrès de la Fédération des Chambres de commerce des jeunes, à Granby, les 26, 27 et 28 août prochains, comprennent bien la vie: ils savent que la majorité de leurs visiteurs seront des jeunes hommes d'affaires qui, même s'ils s'intéressent aux choses sérieuses, n'aiment pas moins s'amuser sagement. C'est pour cette raison que le programme récréatif tracé pour ces trois jours de congrès renferme des mondaines très intéressantes. Pour n'en citer qu'un item, parlons de la baignade à la piscine du parc Miner. La construction de cet immense bain en plein air vient à peine d'être terminée, et l'on peut dire, à l'instar de M. le maire Boivin, que c'est une des plus belles piscines de la province. Tous les congressistes seront invités à s'y baigner, si la température le permet.

La journée du dimanche comprend aussi de nombreux événements sociaux, tel que la visite de la ville, le "garden party", les éliminatoires du concours d'amateurs, les programmes de cinéma etc. Ce seront toutes ces occasions de se mieux connaître et de lier des amitiés entre membres des cinquante chambres de la province. La journée de lundi semble être celle des banquets. En effet, le midi la cité de Granby recevra les congressistes, et le soir la Fédération réunira ses membres dans des agapes fraternelles.

A tous ceux qui sont dans l'industrie, il nous fait certainement plaisir d'apprendre que des visites de belles manufactures de Granby — elles y sont nombreuses — sont inscrites au programme et réservées pour la journée de lundi. Nous manquons de se joindre au groupe des visiteurs et de profiter d'une occasion rare de voir en grande activité les multiples industries de cette ville, surnommée la Princesse des Cantons de l'Est, à cause de son activité et de la beauté de son site. (Communiqué)

Le problème des écoles protestantes

M. A. Lovell Phillips, l'un des deux représentants du district de Westmount à la Commission centrale des écoles protestantes, déclarait hier, au cours d'une entrevue à un journaliste, que ce n'est que dans la bonne volonté et l'assistance du gouvernement provincial qu'il pourra trouver une solution à la crise locale de l'instruction. "La solution du problème que les professeurs doivent envisager ne réside pas dans la légalité ou l'illégalité d'un contrat d'un an pour la future année scolaire, a signalé M. Phillips, mais c'est de placer la commission centrale sur une base financière solide; ce qui ne pourra être fait qu'avec la bienveillance et l'assistance du gouvernement provincial."

Au début de la présente année scolaire, le bureau central a eu un déficit de \$1,900,000, à qui il faudra ajouter un déficit approximatif de \$1,800,000, si le bureau central continue ses services normaux pendant cette année. Le budget normal, ajoute M. Phillips, de cette année, s'élève approximativement à \$5,800,000. De cette somme, plus de 70 pour cent consiste en salaires aux professeurs. Et les revenus fixes de la commission centrale ne s'élèvent pas à plus de \$4,000,000.

Pèlerinage au sanctuaire de Rigaud

Le pèlerinage annuel au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes de Rigaud aura lieu dimanche, le 19 août, en la solennité de l'Assomption. A cause de la guerre et du rapatriement des soldats, les pèlerins n'ont à leur disposition que le train régulier qui quitte la gare Windsor à 8 h. 25 a.m. Les messes basses ont lieu à 6 h. 30, 7 h. 30 et 8 h. 30, comme tous les dimanches; de plus il y aura messe du pèlerinage à 10 h., avec sermon et vénération de la relique; confession et communion durant toute la matinée. Dans l'après-midi, à 2 h. 30, Chemin de la Croix suivi de la Bénédiction du T. S. Sacrement et de la bénédiction des malades. Au retour, départ de Rigaud par les trains de 4 h. et de 6 h. (Comm.)

Au service de la bombe atomique

Deux diplômés de McGill, le Dr R. L. Thornton et le Dr A. H. Snell, sont parmi les nombreux savants dont le travail a contribué au développement de la bombe atomique. Ces deux physiciens sont en relations avec l'usine d'Oakridge, Tenn.

Seulement 31,000 grévistes aux États-Unis

Chicago, 9 (A.P.) — On s'attend à ce que le total des 46,000 grévistes aux États-Unis baisse de 15,000 aujourd'hui, car l'on prévoit la fin de certaines grèves dans la région de Détroit.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Cartes Professionnelles

Arpenteur-Géomètre Laurent-C. Farand ARPEUTEUR-GEOMETRE 2293, Harvard, Montréal. EL. 4758

ASSURANCES HORACE LABRECQUE COURTIER EN ASSURANCE Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers 441 St-François-Xavier, Montréal. Tél. MARquette 2383-2384

AVOCATS Anatole Vanier O.R. Guy Vanier O.R. VANIER & VANIER AVOCATS 97 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. HARBour 2811

BREVETS D'INVENTION Le Manuel de l'Inventeur et formule de preuve de 10 C. d'invention. Écrivez à ALBERT FOURNIER, PROCUREUR EN BREVETS D'INVENTION, 934 S.T. CATHERINE ST. MONTREAL

INVENTIONS Protégés en tous pays. Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce etc. MARION & MARION Fondée en 1892, 761, Ste-Catherine ouest, Montréal.

COMPTABLES CARON & CARON Comptables Agrés, Chartered Accountants Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A. Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A. Barthélemi Masse, L.S.C., C.A. 81, rue St-Jacques, HARBour 3533, MONTREAL. 429, rue Laviolette, TROIS-RIVIERES

de Varennes & Vézina Comptables agréés 16 ouest, St-Jacques, Montréal. J. de Varennes, C.A. A. Vézina, L.L.L., C.A. Tél. MA. 8587

P.-A. GAGNON & CIE P.-A. GAGNON, C.A. René GAGNON, C.A. Comptables agréés Chartered Accountants IMMEUBLE DES TRAMWAYS 158 OUEST, RUE CRAIG Tél. HARBour 5990

Compagnie d'Assurance sur la Vie "La Saubegarde" MONTREAL NARCISSE DUCHEMBRE, PRESIDENT

Cartes d'Affaires

DACTYLOGRAPHES Réparations, location, ventes de dactylographes, Machines à écrire, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans Accessoires de bureau Canada Dactylographe Engg., 44 ouest, rue St-Jacques, Montréal. Tél. HARBour 6988 R.T. Armand

DACTYLOGRAPHES Royal - Remington Underwood - L. C. Smith - Corona Silencieux régulier et portable. Protecteurs de chiffres duplicateurs, calculateurs et machines additionnelles. Vente et service. Achat-échange location N. MARTINEAU & FILS 1019 rue BLEURY BR. 2313 BE. 2313

LAITERIE CEI 6988-2385 Hôit. ROSEMONT LAITERIE ROSEMONT Laiterie canadienne-française B. PATENADE, propriétaire.

ENCADREURS WISINTAINER & FILS 90 BOULEVARD ST-LAURENT LES ENCADREURS MANUFACTURIERS Moulures - Cadres - Miroirs Réparations de cadres et miroirs LANC 2264

COMPTABLES Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie Comptables agréés - Chartered Accountants Maurice Chartré C.A. A.-E. Beauvais C.A. H. Harry Knight C.A. Gérard Marceau C.A. Lucien-P. Bélier C.A. Jacques Anders C.A. Dollard Huot C.A. Raymond Fortier C.A. Guy Bernard C.A. H. Boursoula C.A. Maurice Samson C.A. J.-P. Gauthier C.A. Léon Côté C.A. Paul-E. Trudel C.A. Lionel Roussin C.A. G.-F. Lafferty C.A. Albert Gauthier C.A. Jean Lacroix C.A. Percy Auzer C.A. J.-Paul Talbot C.A. Roger Roy C.A. Montréal Québec Roux

MARquette 2221 Morency, Labelle & Cie COMPTABLES LICENCIÉS Cl. d'avis: Dôit Imptôt sur le Revenu M.-B. Morency, G. Labelle, C.G.A. C.G.A. 97 ouest, St-Jacques - Montréal

Hurtubise & Richard Léon-A. Hurtubise O.P.A. Gérard Hurtubise O.P.A. Maurice Richard O.P.A. Georges-R. Martin O.P.A. Comptables-Vérificateurs 60 St-Jacques O. Téléphones: RA 9862-MA 6691

MA. 1398 Dom. CL. 5723 Lucien VIAU, C.G.A. C.P.A. COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ Spécialité: Imptôt sur le Revenu 159, Craig ouest - Montréal

LUCIEN-D. VIAU, C.A. COMPTABLE AGRÉÉ 4643 avenue Verdun, VERDUN. YOrk 0642

MEDECIN Dr Maxime Brisebois L.G.M.C. F.R.C.S.C. De la Faculté de Médecine de Paris Maladies générales, endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires. FRontenaux 5252 816 Sherbrooke est

OPTOMETRISTES-OPTICIENS J.-A. MESSIER, O.D. OPTOMETRISTE Spécialité: Examen de la vue - Ajustement de verres de contact. PHARMACIE & MESSIER 1767 Saint-Denis - Montréal

Examens des yeux Réparation de lunettes Service postal Léo-Paul TROTTIER, o.d. OPTOMETRISTE et OPTICIEN 1658 est. av. Mont-Royal - FR. 1658

VOYAGES DE FIN DE SEMAINE EN AUTOBUS



L'AFFLUENCE des voyageurs en fin de semaine durant les mois d'été pose à la Compagnie de Transport Provincial un problème très difficile du fait qu'elle doit s'efforcer d'accueillir un plus grand nombre de voyageurs.

Afin que plus de personnes puissent se faire transporter avec le maximum de confort, il est recommandé

que les gens partant en vacances et les voyageurs de fin de semaine commencent leur voyage avant le samedi. Si la chose n'est pas possible, ils devraient partir de Montréal par les PREMIERS autobus du samedi matin.

Pour éviter la congestion et le manque possible de facilités de transport le dimanche soir, les voyageurs sont encore priés de

revenir chez eux par les autobus en service le dimanche après-midi et de s'abstenir de prendre les derniers véhicules le dimanche soir.

Des conditions hors du contrôle de la Compagnie ne lui permettent pas de fournir tous les autobus nécessaires au transport du nombre accru de ses clients aux périodes critiques des fins de semaines et elle sollicite la collaboration du public.



1188 ouest, rue Dorchester - PL. 7141

Un livre qu'il faut lire Histoire de la Pologne

par l'éminent historien polonais, O. HALECKI Voici un livre nécessaire et attendu. L'évolution à travers les siècles de l'histoire de cette malheureuse Pologne est restée, en dehors de la Pologne même, très peu connue du grand public et certains événements récents sont singulièrement éclairés par cet ouvrage qui ne s'éloigne jamais de la ligne droite de la plus stricte objectivité historique. Le lecteur qui n'est pas polonais constatera avec étonnement le rôle important que la Pologne a joué en Europe orientale durant des siècles. Ce livre éclaire aussi d'un jour plusieurs certaines pages de l'histoire des grandes puissances européennes: Russie, Allemagne, Autriche-Hongrie, France. Volume de 415 pages. Au comptoir \$2.00, par la poste \$2.15, SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Atelier de construction de machines et de réparations - Services d'ingénieurs et de dessinateurs - Atelier de patrons et de soudure - Fonderie de fonte et de bronze. L'atelier le plus considérable et le plus complet du genre au Canada. 970 à 986 rue de Bullion Montréal Téléphone: *Plateau 9641 LEFEBVRE FRERES

REPARATIONS ELECTRIQUES Réparations électriques sur automobiles Service, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radios, etc. 4350 RAPINEAU Geo. DAIGNEAULT, Ltée

HOTEL PLAZA Cuisine recherchée Vin et Bière Alex. JULIEN propriétaire 446 Place Jacques-Cartier MA. 9331

Tourisme - Villégiatures

De Québec à Montréal en voiture

Une promenade historique que chaque Canadien devrait pouvoir faire, au moins une fois, au cours de son existence

La guerre a paralysé les voyages "au long cours", si l'on peut dire. Ceci comporte peut-être de nombreux ennemis mais compensés, par contre, par certains avantages qui ne sont pas négligeables. Ainsi, les Canadiens qui ne peuvent se payer un voyage devraient profiter des restrictions sur les déplacements pour visiter leur propre pays, et d'abord leur propre province.

Pour nous du Québec, les itinéraires agréables et instructifs ne manquent pas: on n'a que l'embaras du choix. Certains feront le tour de la Gaspésie; d'autres opteront pour une croisière au Saguenay; ceux-ci iront faire la chasse et la pêche en Mauricie; ceux-là iront se reposer dans les Cantons de l'Est ou faire du sport dans les Laurentides au nord de Montréal; des groupes se dirigeront en pèlerinage vers Sainte-Anne-de-Beaupré, l'Oratoire Saint-Joseph, le Cap-de-la-Madeleine ou Sainte-Anne-des-Monts.

Quant à ceux qui ne savent guère où aller — il y a toujours des gens en peine — ils n'ont qu'à rouler sur la route Québec-Montréal (section de la route no 2, Edmundston-Rivière-du-Loup - Québec - Montréal-Toronto). Ils feront ainsi une promenade historique que chaque Canadien devrait pouvoir se payer au moins une fois dans son existence.

À Québec même, berceau de la civilisation en Amérique, ils pénétreront, pour ainsi dire, en même temps, dans l'histoire et dans les fortifications avec leur citadelle, leur mur d'enceinte, leurs remparts, leurs tours et leurs portes; les champs de bataille qui comprennent les célèbres plaines d'Abraham,

l'avenue des Braves, le parc Ste-Foye, l'Anse-au-Foulon, etc.; la terrasse Dufferin et le château qui la surplombe; la basilique-cathédrale, l'université Laval et le vieux séminaire; l'Oratoire du gouvernement; la chapelle Notre-Dame-des-Victoires et le port; enfin le fleuve qui offre, à Québec, certains de ses plus beaux attraits.

L'auto filera ensuite par Sainte-Foye, centre marais prospère; l'Ancienne-Lorette, mission huronne qui remonte au premier siècle de la colonie; la florissante paroisse de Saint-Augustin; Neuville, villégiature très attachante; Les Courbeilles, retraite paisible qui se mire dans le fleuve; la ville industrielle de Donnacona; à l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier; le Cap-Santé, qui doit son nom à la salubrité particulière de son climat; l'ancienne seigneurie de Portneuf, renommé par son industrie et ses produits laitiers; la paroisse agricole de Deschambault; le pittoresque centre de villégiature des Grondines avec ses batteries; Sainte-Anne-de-la-Pérade, vieille paroisse historique qui conserve pieusement les ruines du manoir seigneurial où vécut et mourut Madeleine de Verchères; la paroisse; industrielle et agricole de Batiscan, ancienne seigneurie des Jésuites; le village attrayant de Champlain.

Et c'est alors le Cap-de-la-Madeleine qui apparaît au voyageur; c'est ici l'un des fiefs privilégiés de la Sainte Vierge. Le vieux sanctuaire de Notre-Dame-du-Rosaire, le célèbre "pont des Chapelets", attirent, chaque année au Cap, des centaines de milliers de pèlerins.

En face du Cap, surgit la cité industrielle des Trois-Rivières, centre nerveux de toute la vie mauricienne: vie matérielle, vie intellectuelle, vie religieuse. La description de la métropole de la Mauricie est impossible à faire dans le cadre limité d'une chronique et d'ailleurs, la cité de Lavolette — la plus ancienne du Canada, après Québec — est suffisamment connue au pays et à l'étranger, pour se passer de description.

À environ 9 milles des Trois-Rivières, à l'embouchure du lac St-Pierre, l'on aime à se reposer sur le paysage enchanteur de la Pointe-du-Lac; puis c'est Yamachiche, paroisse natale de l'auteur de Jean Rivard; la ville industrielle de Louiseville et le centre agricole de Maskinongé.

La route file ensuite par Saint-Barthélemy, Saint-Viateur, Saint-Cuthbert, Berthier, qui possède l'une des plus belles plages de la province; Lanoraie et Lavaltrie, centres agricoles, et maraichers fertiles; Saint-Sulpice, site de villégiature recherché; l'Assomption, avec son magnifique collège classique, son industrie du bois, ses vieux moulins; Saint-Paul-Ermitte, devenu pendant la guerre une fourmière industrielle; Charlemagne, dernier arrêt avant l'île de Montréal.

Et nous voici dans l'île, après avoir franchi une série de ponts qui font l'admiration du touriste. Après la série de résidences magnifiques de la Pointe-aux-Trembles et la ville prospère de Montréal-Est, nous pénétrons enfin dans la métropole du Canada: Montréal.

COUREUR DES BOIS

Comité de tourisme de l'Île d'Orléans

Québec, 9. — Le comité de tourisme de l'Île d'Orléans a tenu une séance à Québec mardi, le 24 juillet dernier, sous la présidence de M. Maurice Hébert, directeur général du tourisme et de la publicité de la province de Québec. Assistaient à la réunion, outre M. Hébert, M. le curé Moreau et M. le maire Gagnon, de Saint-Pierre; M. le maire Gagnon, de Saint-François; MM. Arthur Bergeron, sous-ministre de la Voirie; Emile Gauthier, directeur des Arts domestiques; J.-B. Renaud, officier spécial, et H. Lavoie, secrétaire.

Diverses questions ont été étudiées par le comité, qui a adopté des résolutions demandant une classification des maisons de l'île selon leur style; la continuation de la campagne d'embellissement entreprise il y a quelques années; l'aménagement d'un terrain de stationnement à Sainte-Famille; et l'amélioration des courbes dangereuses sur la route du tour de l'île.

Une demande de permis pour la construction d'une pension de famille à Saint-Pierre, près du chemin conduisant au pont de l'île, a été référée à un sous-comité, qui étudiera les plans de l'édifice projeté et fera rapport au comité.

Centenaire de l'exposition d'Ayer's Cliff

L'exposition agricole annuelle du comté de Stanstead, qui aura lieu à Ayer's Cliff, du 23 au 25 août prochain, fêtera cette année son centième anniversaire, et cet événement sera célébré par diverses manifestations au cours des trois jours de l'exposition.

Voyage hors du pays

Les Canadiens d'âge militaire qui veulent faire un court voyage à l'étranger, peuvent maintenant s'absenter du pays sans avoir obtenu au préalable une autorisation du président du bureau de mobilisation de leur district. Un changement à ce sujet a été apporté depuis peu à la loi de mobilisation du Canada.

Les personnes qui veulent aller travailler à l'étranger doivent cependant se procurer un permis du bureau de placement du Service sélectif de la région où elles résident. Le même règlement s'applique aussi aux étudiants canadiens qui désirent poursuivre leurs études à l'étranger.

LAC OUAREAU

Auberge Chez Leguerrier
Route 18. — Site idéal pour vacances. Plage magnifique, tennis, croquet, ping-pong, cuisine, recherches, pêche, etc. L'été, services d'autobus via Rawdon, Provincial Transport. Téléphone: St-Donat 12-4. Adresse postale: Camp Ouareau, Co. Montcalm, P.Q.

VILLA MONVERT LAC CARRÉ

Endroit idéal pour repos. Chambres — Pension — Chaloupes.
Mme Ferd. BISAILLON
St-Faustin Station

Réserve de chasse et de pêche en Gaspésie

À la recommandation de M. Camille Pouliot, M.D., ministre provincial de la Chasse et des Pêcheries, une réserve de chasse et de pêche a été récemment créée en Gaspésie. Son territoire s'étend de la source de la rivière Petite-Cascapédia et de ses branches est et ouest, jusqu'à la ligne nord du cinquième rang du canton New-Richmond, et a une largeur de trois chaînes de chaque côté de la rivière.

Concours de photos à Sherbrooke

L'Office de tourisme de la cité de Sherbrooke vient d'organiser un concours de photographies ouvert à tous les photographes amateurs des Cantons de l'Est, pour des photographies de scènes, de paysages et de panoramas de cette région.

Ce concours se terminera vers le 20 août, et les noms des vainqueurs seront proclamés à l'Exposition de Sherbrooke, où les photographies primées seront exposées.

On peut obtenir les conditions en s'adressant à M. Lucien Robichaud, directeur du bureau de tourisme de Sherbrooke, 35 ouest, rue King.

Arrivages aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 9 (D.N.C.) — Dans le rapport de la commission des ports nationaux pour le havre des Trois-Rivières, on a signalé un important départ dans le domaine de l'expédition du blé et d'importants arrivages de bois de pulpe et de charbon bitumineux.

Le S. S. Fort Columbia, de Charlton McAllum, chargé de 9,594 tonnes de blé, est parti mardi pour le Royaume-Uni, augmentant d'autant la contribution de l'élevateur à grain au relèvement de l'Europe affaiblie. La barge John S. Misener, de Sarnia, S. S. Limited, est arrivée de Sandusky, Ohio, avec 2,636 tonnes de charbon bitumineux. Les arrivages de bois de pulpe ont compté pour plus de 6,300 tonnes.

On note au rapport du havre dix arrivages et vingt départs pour la journée de mardi. Voici les arrivages:

Le Tadoussac, de la Canada Steamship Lines; la barge Meadcliffe-Hall, de Hall Corporation of Canada, de Baie-Trinité à la St. Lawrence avec 4,521 tonnes de bois de pulpe; le Saint-Laurent, de la Canada Steamship Lines; le City of Toronto, de la même compagnie; le remorqueur F. W. L. Transport, de François Lavoie, venu de Bersimis à la St. Lawrence avec 590 tonnes de bois de pulpe; le S. S. Collyto, arrivé au quai de la Canadian International Paper, de Cardiff, Angleterre, (le Collyto appartient à N. V. Zeevart); la barge N. B. MacPherson, d'Upper Lakes, arrivée au quai de l'élevateur de Fort-Colborne, Ont., avec 2,621 tonnes de blé; le remorqueur Marguerite, de J. C. Malone, arrivé allège de Batiscan; la remorqueur L. Tourville, de la St. Lawrence, arrivé avec 1253 tonnes de bois de pulpe.

Voici maintenant pour les départs: le remorqueur Charlemagne, d'Anticosti Shipping Co., et les barges R. M. Cox, H. Paul et Albya, de la même compagnie, qui sont retournés à Charlemagne pour y prendre d'autres cargaisons de bois de pulpe; le remorqueur Dick E. de J. C. Malone, les barges P. B. no 3, P. B. no 5 et Saint-Romuald, de la même compagnie, partis pour Breakeville, aussi pour s'y charger de bois de pulpe; le Tadoussac et le Saint-Laurent, de la Canada Steamship; la barge Judge Kenefick, partie pour Duluth; le Fort Columbia,

Traverse Baie Ste-Catherine-Tadoussac

Traverse Baie Ste-Catherine-Tadoussac. — Pour la commodité des voyageurs qui se rendent en automobile à Tadoussac et aux villages de la rive nord de Saint-Laurent, la Compagnie de navigation Charlevoix-Saguenay opère, durant toute la saison de navigation, un service quotidien de traversier entre Baie-Ste-Catherine et Tadoussac.

La semaine, le vaisseau fait sept traversées par jour, aux heures suivantes:

De Tadoussac, 8 h. 30, 10 h. 30, 12 h. 30, 2 h. 30, 4 h. 30, 6 h. 30 et 10 h. 30.
De Baie Ste-Catherine: 9 h., 11 h., 1 h., 3 h., 5 h., 7 h. et 11 h.
Le dimanche, il y a trois traversées: De Tadoussac, 8 h. 30, 11 h. 30 et 5 h.
De Baie Ste-Catherine: 9 h., midi et 6 h.

Repas sur le "S.S. Rivière-du-Loup"

Les voyageurs qui utilisent le traversier entre Rivière-du-Loup et St-Siméon peuvent obtenir un repas complet à bord, et non pas seulement des rafraîchissements, comme nous l'avions annoncé dans un bulletin précédent.

Rappelons que le traversier fait trois voyages par jour, excepté le dimanche, et qu'il est en service jusqu'au 30 septembre prochain.

Journées scouts aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 9 (D.N.C.) — Son Eminence le cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, et M. Maurice-L. Duplessis, premier ministre de notre province, ainsi que plusieurs autres personnalités de la vie canadienne, hauseront de leur présence les journées fédérales de la Fédération des Scouts catholiques de la province de Québec, aux Trois-Rivières, les 1er, 2 et 3 septembre prochains.

Au cours des sessions, les directives et les mots d'ordre seront donnés à plus de 500 routiers et chefs scouts de la province réunis sous la présidence de leur commissaire provincial, M. Esdras Minville.

Des manifestations, des chants, des danses souligneront le 10e anniversaire de la Fédération des Scouts de la province.

Nouveauté

Les grands noms oubliés de notre histoire
par le chanoine Alphonse Fortiz
Illustrations de Roland Boulanger
Volume de 290 pages.
Au comptoir \$2.00
Par la poste \$2.10
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Le mécanisme de la bombe atomique

New-York, 9 (A.P.). — Le mécanisme de la bombe atomique serait très simple. La censure permet maintenant la publication du premier mécanisme parce que ses détails ont déjà été publiés avant que la censure se mette de la partie.

Le mécanisme comprend les éléments suivants: une partie de radium, une partie de métal commun de beryllium, un peu de cire de paraffine et une petite quantité d'uranium 235. Il a été développé à l'université Columbia et a subi quelques modifications dans des laboratoires américains, français, anglais et même allemands.

Les rayons du radium frappent le beryllium et lui font émettre des rayons. Ces rayons du métal sont différents de ceux du radium. Ce sont des rayons "neutrons" qui sont des particules non chargées d'électricité et qui sont très pénétrants. Quand les rayons sortent du beryllium, ils voyagent à une telle vitesse qu'il leur est impossible d'agir sur l'uranium. C'est ici que la cire de paraffine entre en action. Elle ralentit la vitesse des rayons neutrons. Quand les rayons neutrons ont atteint une vitesse très lente, soit à 25,000 volts, ils peuvent facilement briser en deux les atomes de l'uranium.

Cette brisure des atomes libère une énergie explosive qui rend la bombe atomique possible. Le problème est de permettre aux atomes de l'uranium de continuer à exploser automatiquement après que le mécanisme a déclenché la première explosion.

Quand les atomes d'uranium explosent, ils ne libèrent pas seulement de l'énergie explosive mais aussi des neutrons. Ces neutrons voyagent trop vite pour briser d'autres atomes d'uranium. Mais, s'ils sont ralentis par un obstacle, ils peuvent à leur tour briser d'autres atomes et amener une explosion atomique par le grand nombre d'atomes qui seront brisés simultanément. L'on calcule et il a été publié d'ailleurs que ce ralentissement des neutrons peut se faire aisément. Ce moyen peut être de mettre l'uranium dans de la paraffine pour ralentir les neutrons ou en utilisant d'autres matériaux agent ralentissant. L'on ne sait pas encore si cette expérience a été faite ou tentée. Quand on a établi le plus grand secret sur les hommes de science chargés de mettre au point l'explosion atomique, ils n'avaient pas assez d'uranium 235 pour tenter leurs expériences. Il se peut que le fait non expliqué que les Allemands se servaient d'eau lourde dans une usine de Norvège ait un rapport avec le moyen de ralentir la vitesse des neutrons pour obtenir l'explosion atomique de l'uranium. L'eau lourde contient de l'hydrogène deux fois plus pesant que le poids normal. Dans l'eau comme dans la cire de paraffine, c'est l'hydrogène qui sert de barrière aux neutrons.

L'eau lourde a été mise au point par un savant américain. Elle contient les deutérons qui ont la faculté d'émettre des propelettes.

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Arrivée de 230 Montréalais

D'après les hauts fonctionnaires du Canadien National, 230 Montréalais de retour d'outre-mer après plusieurs années de service hors du pays arriveront à Montréal cet après-midi. Ils font partie d'un groupe de 2,600 aviateurs, 391 soldats et 646 marins débarqués à Halifax, mardi soir, du transport de troupes Alcantara.

Six trains spéciaux transportant 2,064 aviateurs, dont 122 Montréalais, arriveront dans la métropole cet après-midi à 2 h. 30 et se rendront au dépôt de rapatriement à l'avant d'un autre train spécial ayant à son bord quelque 200 marins, dont 109 pour Montréal, arrivés à la gare Centrale.

Les premiers militaires à débarquer en terre canadienne étaient 140 aviateurs des provinces maritimes. Descendus de l'Alcantara mardi soir, ils sont repartis immédiatement pour leurs foyers respectifs à

Nouveauté

Synthèse théologique sur le Renoncement chrétien
par Fernand Paradis, P.S.S.
Volume de 260 pages.
Au comptoir \$1.25
Par la poste \$1.35
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Trois-Rivières contribue à nourrir l'Europe

Les Trois-Rivières, 9 (D.N.C.) — Les statistiques de juillet, à la Three Rivers Grain & Elevator Co. Ltd, illustrent bien la contribution offerte à l'Europe libérée, mais affaiblie par le port des Trois-Rivières.

Le mois dernier, notre compagnie de silos a grain a reçu de l'Ouest un total de deux millions neuf cent trente-sept mille huit cent quatre-vingt-dix-sept boisseaux de blé, à comparer à un million cinq cent soixante-quatorze mille neuf cent quarante-quatre boisseaux, durant le même mois de l'année dernière.

En juillet 1945, elle a expédié outre-mer trois millions sept cent trente-quatre mille dix-huit boisseaux de céréales, à comparer à neuf cent quatre-vingt-quatre mille boisseaux en juillet 1945.

Les expéditions ont donc plus que triplés au cours du mois de juillet.

Fin de la neuvaine à l'Oratoire

La grande neuvaine d'action de grâce tire à sa fin. Depuis une semaine, les fidèles amis de saint Joseph accourent aux pieds de leur protecteur. Le soir, surtout, la crypte ne peut contenir la foule qui se presse pour entendre la vibrante parole de R. P. Maréchal, capucin. Des haut-parleurs, installés à l'extérieur, permettent aux nombreuses personnes qui n'ont pu entrer de suivre le sermon.

Le prédicateur a pris pour thème les Béatitudes. Après un clair exposé de la doctrine évangélique, il montre comment saint Joseph et son fidèle serviteur, le Frère André, ont pratiqué ces enseignements du Sauveur. La neuvaine est un succès dont saint Joseph doit être fier et les fruits spirituels qui en sortent dureront longtemps.

Hier soir, à 8 h. 15, il y a eu prédication par le R. P. Paul Maréchal, capucin, puis une heure de prières à saint Joseph et, à minuit, une messe avec communion. Ce matin il y a eu plusieurs pèlerinages.

À 10 h. ce matin, S. E. Mgr Francis Beckman, archevêque de Dubuque, Iowa, a chanté une messe pontificale. Le R. P. Paul Maréchal, capucin, a donné le sermon de circonstance.

Cet après-midi à 3 h., prédication par le R. P. Eugène Goulet, C. S. C. Ce soir, à 8 h. 15, sermon par R. P. Paul Maréchal, capucin, procession aux flambeaux et salut du St-Sacrement. Cette cérémonie sera la dernière de la neuvaine.

Grièvement blessée

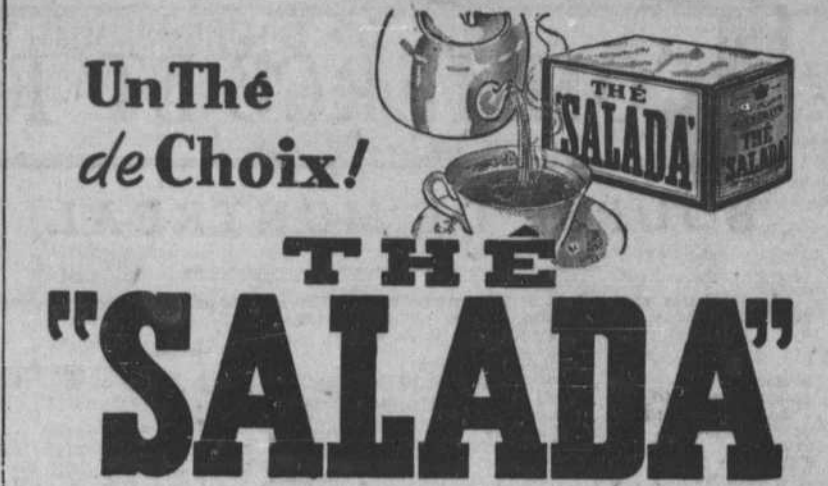
Les Trois-Rivières, 9 (D.N.C.) — Liliane Lavigne, fillette de 5 ans, enfant de M. Nelson Lavigne de St-François, a subi de graves blessures lorsqu'elle a été frappée par un camion qui conduisait M. Emery Gélinas, d'Yamachiche. La fillette fut frappée par le camion en traversant le chemin près de chez elle et le camion lui passa sur le corps. Liliane Lavigne a été transportée à l'hôpital Saint-Joseph de notre ville, où l'on déclare que son état est grave.

Arrivée de 230 Montréalais

D'après les hauts fonctionnaires du Canadien National, 230 Montréalais de retour d'outre-mer après plusieurs années de service hors du pays arriveront à Montréal cet après-midi. Ils font partie d'un groupe de 2,600 aviateurs, 391 soldats et 646 marins débarqués à Halifax, mardi soir, du transport de troupes Alcantara.

Six trains spéciaux transportant 2,064 aviateurs, dont 122 Montréalais, arriveront dans la métropole cet après-midi à 2 h. 30 et se rendront au dépôt de rapatriement à l'avant d'un autre train spécial ayant à son bord quelque 200 marins, dont 109 pour Montréal, arrivés à la gare Centrale.

Les premiers militaires à débarquer en terre canadienne étaient 140 aviateurs des provinces maritimes. Descendus de l'Alcantara mardi soir, ils sont repartis immédiatement pour leurs foyers respectifs à



Un Thé de Choix!
THE "SALADA"

bord des trains réguliers du Canadien National. Dix trains militaires spéciaux ont quitté Halifax à la gare du Canadien National. Ils transportaient 3,400 militaires qui ont fait la traversée à bord de l'Alcantara.

Action en dommage

Les Trois-Rivières, 9 (D.N.C.) — Un accident mortel survenu dans la nuit du 8 au 9 juillet, à Louiseville, à Armand Thibodeau, de St-Justin, vient de donner lieu à l'inscription en Cour supérieure d'une action en dommage au montant de \$17,264.

C'est la veuve de Thibodeau, Mme Létitia Paquin, qui poursuit Ovide Morel, de Berthierville. Elle allègue que Jean Morel, fils mineur d'Ovide Morel, conduisait l'auto de son père à l'entrée de Louiseville, de l'Ouest à l'Est. Il aurait alors, en filant à grande vitesse, frappé Armand Thibodeau qui s'en allait à pied sur la route et l'aurait tué instantanément. Jean Morel n'aurait pu arrêter son auto qu'à une distance de cent pieds du point de collision.

Mme Thibodeau réclame \$17,264, dont \$5,000 pour la perte de son époux, comme soutien, et \$12,000 au nom de ses enfants pour la perte de leur père comme soutien. Elle tient Ovide Morel responsable du dommage causé par son fils du fait qu'il laissait la garde et le contrôle de son auto à son fils, chauffeur qui aurait eu plusieurs accidents par son imprudence et imprévoyance.

Cours de la Faculté des lettres

Il y a quelques jours, le chanoine Sidéleau, doyen de la Faculté des lettres, annonçait la nomination de douze nouveaux professeurs. Nous publions aujourd'hui l'horaire des cours de la faculté. Les inscriptions se feront du 5 au 20 septembre et l'ouverture des cours est fixée au lundi, 17 septembre.

Cours fermés

Langue et littérature françaises: cours de M. Sidéleau, mercredi, 9 h. à 11 h.; et samedi, 9 h. à 10 h.; cours de M. Houppert, vendredi, 9 h. à 11 h.; cours du R. P. Angers, samedi, 10 h. à 11 h.

Littérature canadienne: cours de M. Frégault, mercredi, 2 h. à 3 h. Phonétique expérimentale: cours de l'abbé Lemoine, jeudi, 3 h. à 5 h.

Littérature anglaise: cours de M. Greenwood, samedi, 10 h. à 11 h.; cours de l'abbé Ambrose, vendredi, 2 h. à 3 h.

Langue et littérature grecques: cours du R. F. Soffray, lundi, 9 h. à 11 h.; mardi, 2 h. à 3 h.

Langue et littérature latines: cours du R. P. Boisvert, mardi, 9 h. à 11 h.; mercredi, 2 h. à 3 h.

Histoire du Canada: cours du chanoine Groulx, mercredi, 3 h. à 4 h.; cours de M. Frégault, jeudi, 9 h. à 10 h.

Histoire générale: cours de M. Nadeau, mardi, 3 h. à 5 h.; cours de MM. Houle et Langis, vendredi, 3 h. à 5 h.; cours du R. P. Ledit, Histoire religieuse de la Russie, mercredi, 4 h. à 5 h.

Histoire de l'art: mercredi, 3 h. à 5; jeudi, 9 h. à 12. Géographie: cours de MM. Brouillette et Dagenais, jeudi, 3 h. à 5. Langue et littérature espagnoles:

cours de l'abbé Jasmin, mercredi, 3 h. à 5 h.

Anthropologie et folklore: cours de M. Marius Barbeau, lundi, 2 h. à 5 h.

Méthodologie: cours de M. Frégault, jeudi, 10 h. à 11 h.

Cours du samedi après-midi

Français: cours de MM. Houppert, Frégault et du R. P. Angers, 3 h. à 5 h.

Anglais: cours de M. Atherton, 1 h. 30 à 2 h. 30; cours de M. Greenwood, 4 h. à 5 h.

Espagnol: cours de M. de Nobili, 3 h. à 5 h.

Le diocèse d'Amos est agrandi

Trois-Rivières, 9 (D. N. C.) — Le Valicain vient de rattacher au diocèse d'Amos la partie la plus septentrionale du diocèse des Trois-Rivières.

Cette décision vient d'être communiquée à S. Exc. Mgr A.-O. Comtois par la Délégation apostolique à Ottawa.

Le territoire rattaché au diocèse d'Amos est assez vaste, mais très peu peuplé. Il compte une population d'environ 1,500 âmes. Les paroisses et missions ainsi rattachées au diocèse voisin sont: la paroisse Parent, centre ferroviaire, la mission de Manouane et quelques postes de chemin de fer.

Cette portion de territoire appartenait autrefois au diocèse de Haliburton, mais avait été dans la suite incorporée au diocèse des Trois-Rivières en même temps que se produisait l'érection du diocèse d'Amos. Le diocèse des Trois-Rivières conserve la partie la plus importante qui est la ville de La Tuque.

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Dictionnaires

NOUVEAU PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ — 1765 pages. Au comptoir \$3.50, par la poste \$3.75. NOUVEAU DICTIONNAIRE FRANÇAIS-ESPAGNOL, ESPAGNOL-FRANÇAIS, par Vicente Salva — 900 pages. Au comptoir \$4.50, par la poste \$4.75.

DICTIONNAIRE DES IDEES SUGGERÉES PAR LES MOTS, de Paul Roux — 550 pages. Au comptoir \$2.50, par la poste \$2.65.

LES SYNONYMES — 410 pages, par Lécuyer, De Noier, Vullemoz. Au comptoir \$1.25, par la poste \$1.35.

COLLIER FRENCH-ENGLISH, ENGLISH-FRENCH, 450 pages — format de poche. Au comptoir \$0.50, par la poste \$0.55.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

LA CHARGE EXCÈDE DE BEAUCOUP NOS PRÉVISIONS


Les appels interurbains ont augmenté au delà de nos espérances mêmes. Aussi le nombre des communications retardées a continué de s'accroître. Prière de nous aider le plus possible —

Abstenez-vous de tous appels sauf les plus nécessaires —

Soyez aussi bref que possible dans vos communications interurbaines qu'il vous faut demander —

Nos téléphonistes débordées vous seront reconnaissantes de faire un usage économe et judicieux du service interurbain.

En service actif



dominant des aides aux mots

Le gérant,
JOHN RHIND,

COMMERCÉ ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 563 actions et de 87.710 actions minires, en comparaison de 21.717 actions et de 129.290 actions minires le 10 AOUT

Table of stock market prices for Montreal, listing various companies and their share prices.

LE CURB DE MONTREAL

Table of stock market prices for the Montreal Curb, listing various companies and their share prices.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market prices for the Toronto Stock Exchange, listing various companies and their share prices.

Rationnement du papier-journal

En Australie - Augmentations accordées

Choses et autres

Le ministre du Commerce et de la Douane d'Australie a annoncé que tous les quotidiens, journaux du dimanche et hebdomadaires qui utilisent aujourd'hui du papier-journal dans une proportion inférieure à 45 pour cent de leur consommation...

Le maintien du niveau actuel de la consommation de papier-journal dans la production des quotidiens, des journaux du dimanche et des hebdomadaires dépendra du volume plus ou moins satisfaisant des approvisionnements reçus de l'étranger.

Rapport sur les animaux vivants

Il y avait en vente sur les deux marchés de Montréal durant les premiers jours de la semaine, 1818 bêtes à cornes, 1464 moutons et agneaux, 2081 porcs et 1690 veaux.

Le dollar canadien était inchangé à un exemple de 93/16 pour cent par rapport au dollar américain. Le marché des obligations à New-York affichait une légère tendance à la baisse aujourd'hui.

La demande pour International Uranium était considérable. Le volume de la première a atteint 297.000 actions sur le marché à Toronto. Les cours ont affiché un peu de lourdeur cet avant-midi et les opérations se concentraient dans le groupe des mines d'or.

Les ventes des magasins généraux augmentent de 9 pc en juin cette année comparativement à la même période de l'année dernière. Les ventes de gros représentant un tiers de la production de cette année sont en moyenne de 9 pc plus considérables que celles de la même période de l'année dernière.

La production sidérurgique aux Etats-Unis

New-York, 9 (A.P.) - D'ici les six prochains jours, les besoins d'acier pour la poursuite de la guerre contre le Japon seront définitivement réduits, et après cette date, la consommation se mesurera aux besoins immédiats, dit-on dans le relevé hebdomadaire de la publication sidérurgique Iron Age.

La Bourse de New-York

New-York, 9 (P.A.) - L'entrée de la Russie dans le conflit en Extrême-Orient n'a provoqué qu'une légère réaction sur le marché américain, les liquidations étaient normales tant que les valeurs firmes étaient enregistrées des recrus fractionnaires allant parfois jusqu'à un point.

Dividendes déclarés

Canada Molling Co., 50 cents par action, payable le 15 septembre. Canadian General Electric, 82,00 par action, payable le 1er octobre.

Nos importations en baisse de 3.9 pour cent

Durant juin, au regard de la même période en 1944

Les importations de marchandises entrées pour consommation ont une valeur de \$146,478,000 en juin, au regard de \$152,478,000 le mois correspondant l'an dernier, déclin de 3.9 p.c. Durant les six premiers mois de cette année les importations atteignent un valeur globale de \$798,695,000, comparativement à \$864,529,000 la même période de 1944, diminution de 7.6 p.c.

Les Etats-Unis sont la principale source d'approvisionnement les importations en provenance de ce pays ont une valeur de \$110,715,000 en juin contre \$112,239,000 l'an dernier, et de \$618,211,000 la première moitié de l'année comparativement à \$708,960,000 la même période de l'an dernier. Le Royaume-Uni vient en deuxième lieu avec un total de \$13,843,000 en juin cette année contre \$9,412,000 en juin l'an dernier, et de \$66,417,000 le premier semestre comparativement à \$54,462,000 la même période de l'an dernier.

Les importations en provenance de autres principaux pays sont les suivantes en juin (totaux de juin 1944 entre parenthèses): Argentine, \$1,055,059 (\$1,278,999); Guyane Britannique, \$1,725,796 (\$681,079); Colombie, \$1,065,448 (\$1,613,719); Cuba, \$1,841,810 (\$3,775,616); Venezuela, \$1,573,217 (\$834,180); Inde Britannique, \$876,434 (\$2,270,241); Jamaïque, \$906,109 (\$1,369,360); Terre-Neuve, \$970,649 (\$1,144,246); Honduras, \$900,040 (\$91,964); Mexique, \$862,213 (\$957,189).

Bonne finance de Coaticook

La ville de Coaticook a vendu par soumissions une émission de \$25,000 d'obligations à des conditions très avantageuses. L'argent emprunté pour la construction d'un puits artésien lui coûtera un loyer moyen de 3,0375 pour cent qui se compare favorablement avec celui payé à l'heure présente par les municipalités en solide position financière.

L'émission à 3 pour cent, séries 15 ans, a été adjudgée à la Banque Royale du Canada au prix de 99.70. Les obligations sont datées du 1er juillet 1945 et elles contiennent la clause de rachat par anticipation. La corporation avait demandé des soumissions par la Gazette officielle pour des titres à 3 pour cent ou à 3-1-4 pour cent. Les soumissions reçues au nombre de quatre étaient toutes pour des 3 p.c.

L'argent emprunté servira pour l'amélioration et l'extension du système d'aqueduc de la ville au moyen de la construction d'un puits artésien avec les accessoires et les dépendances nécessaires. La dernière finance de Coaticook sur le marché des obligations avait été faite au mois d'avril 1944. A cette date, la ville avait vendu au comptoir, au pair, \$54,000 de titres à 3-1-2 p.c., séries 15 ans. En juin 1944, la corporation avait vendu \$65,000 de titres à 3-1-2 p.c., séries 20 ans, au prix de 99.56. Le loyer de 3,0375 p.c. payé par Coaticook sur sa présente émission indique une amélioration sensible sur les deux opérations financières précédentes.

Bon semestre de Canadian Food Products

Canadian Food Products Limited a eu \$76,312 de profits d'opération durant les 36 semaines terminées le 10 juillet 1945, en regard de \$52,997 durant la même période l'an dernier.

Le profit net, pour la même période, fut de \$209,230, en regard de \$156,328. Incidemment, la portion remboursable de l'impôt pour cette période est de \$37,430, en regard de \$31,366 pour 1944.

Three Rivers Grain and Elevator Company

Trois-Rivières, 9. - En juillet dernier, la Three Rivers Grain and Elevator Company, Limited a reçu de l'Ouest 2,937,897 boisseaux de blé, à comparer à 1,514,944 boisseaux durant le mois correspondant de l'année dernière. En juillet 1945, la compagnie a expédié outre-mer 3,744,018 boisseaux de céréales, contre 994,000 boisseaux en juillet 1944.

Nomination à la Standard Brands

La direction de Standard Brands Limited annonce que M. Fernand P. Morrissette a été nommé chargé de la division de Montréal, en charge de toutes les ventes dans le territoire comprenant la province de Québec et l'est de l'Ontario. M. Morrissette succède à M. Frank C. Sydney, qui a pris sa retraite après plus de 35 ans au service de la compagnie.

SAVARD & HART

MEMBRES DE LA BOURSE ET DU CURB DE MONTREAL. 276 ouest, rue St-Jacques (Chambres 225 à 228). Téléphone Plateau 9501. Relations par fil avec Toronto et New-York. Facilités d'achat et vente sur toutes les Bourses. Renseignements à titre gracieux.



M. Léo VEZINA, administrateur et gérant-général de Canadian Industrial Alcohol Company Ltd., président de Charles Gurd & Company et président honoraire de The Advertising & Sales Executive Club de Montréal qui vient d'être élu vice-président régional de The National Federation of Sales Executives of North America, lors du congrès tenu récemment à Chicago.

Bourse de Toronto

Toronto, 9 (P.C.) - Sur le marché de Toronto ce matin, International Uranium a de nouveau été en vedette et cette valeur a enregistré une avance de 40 cents à \$3.35 dans un volume de près de 50,000 actions. La liste mobilière affichait un ton ferme à vigoureux. Bear Exploration a fait un gain de 8 cents à \$1.92, Hasaga, a haussé de 10 cents à \$1.75 et des gains moindres sont apparus pour Pickle Crow, Malartic Gold Fields, Donald, San Antonio, Pamour et Continental. Les métaux usuels se sont raffermis pour Hudson Bay, Smelters, Labrador et Golden Manitoba. La section des industriels a montré de légers changements pour Dominion Steel "B", Riverside Silk et Imperial Tobacco. Un recul de 5 cents a été accusé pour Foothills et il fut le seul changement effectué dans ce groupe.

La Bourse de Montréal

Montréal, 9 (P.C.) - A l'ouverture du marché dans notre ville cet avant-midi, les cours offraient de la fermeté mais la tendance était légèrement à la baisse à la suite de la déclaration de la guerre au Japon par la Russie. Parmi les principaux changements effectués sur la liste ce matin, Dosco "B", Nickel, Donnacona, Ford et Lambert ont enregistré des pertes. Dans le compartiment des mines d'or à bon marché, Central Cadillac, Heva Cadillac et Sullivan ont cédé du terrain tandis que J.M. Consolidated s'est amélioré.

Emission de \$124,000

Savard, Hodgson et Cie Inc., banquiers en valeurs, achètent l'émission des Syndics de la paroisse St-Antoine des Laurentides.

Banque Canadienne Nationale

Dividende trimestriel. Le Conseil d'administration de la Banque Canadienne Nationale a déclaré pour le trimestre finissant le 31 août 1945, un dividende de un et demi pour cent (1 1/2%) sur le capital versé de la Banque. Ce dividende, portant le numéro 218, sera payable au bureau principal et à tous les succursales de la Banque à partir du 1er septembre 1945, aux actionnaires inscrits dans les registres le 15 août, à 3 h. de l'après-midi.

Les obligations

Table listing various bonds and their interest rates, including Dom. du Canada 3% 1951, 105% 105%, etc.

Hors-liste

Table listing various stocks and their prices, including Abenakis, Albany, Amherst & M., etc.

ACHAT DE CREANCES

Apprenez-vous vos créances, billets en souffrance, payons plus haut prix. André Arès, 87 ouest, rue St-Jacques Plateau 9107.

CONVERSATION ANGLAISE

Conversation anglaise. Cours d'étude et cours particuliers. Méthode pratique et rapide. Institutrice bilingue diplômée. Adresse: 418 rue St-Jacques, Montréal.

Chambre à louer

Chambre pour monsieur, 4293 St-Hubert, CH. 8743. I.A.O.

Table of various stock prices and market data, including Dickson, Elmco, Fontana, etc.

Cours des huiles

Table of oil prices, including Admiral, Alberta Pacific, Anacosta, etc.

Deux autres navires pour la 'Canada Steamship Lines'

M. Claude C. Bonter, directeur du service des voyageurs à la Canada Steamship Lines, a déclaré hier que la Canada Steamship était en pourparlers avec des architectes de la construction maritime pour construire deux vapeurs de luxe au coût de \$2,000,000. Ces navires seraient lancés en 1947. Ces vapeurs seront dotés de tous les services modernes tels que téléphones dans les chambres, dans les salles publiques, librairie, ascenseurs, chapelle, etc. L'un de ces deux navires s'appellera probablement Harmonie pour remplacer l'autre navire du même nom qui a été détruit par le feu récemment. Chacun de ces navires pourra transporter 600 passagers. Si la canalisation du St-Laurent est réalisée, tous deux pourront entreprendre des croisières à partir de la tête des Grands Lacs jusqu'à l'Atlantique.

Banque Canadienne Nationale

Dividende trimestriel. Le Conseil d'administration de la Banque Canadienne Nationale a déclaré pour le trimestre finissant le 31 août 1945, un dividende de un et demi pour cent (1 1/2%) sur le capital versé de la Banque. Ce dividende, portant le numéro 218, sera payable au bureau principal et à tous les succursales de la Banque à partir du 1er septembre 1945, aux actionnaires inscrits dans les registres le 15 août, à 3 h. de l'après-midi.

TARIF des annonces classifiées du 'DEVOIR'

1 cent le mot, 25c minimum comptant. Annonces facturées 14c le mot. 10c minimum. NAISSANCES, FIANCES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS, POUX, SYMPATHIES ET AUTRES. 30c par mot, minimum de 50c. FIANCES, MARIAGES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS, POUX, SYMPATHIES ET AUTRES. \$1.00 par insertion.

Bulletin hebdomadaire des fruits et légumes

Arrivages: Bananes 40; cantaloupes 14; cerises 1; raisins 1, pamplemousses 5; citrons, oranges 21; pêches 21; poires 15; prunes 17; tomates 9; agrumes mélangés 2; dévidés mélangés 1; autres fruits 5; carottes 1; laitue 2; oignons 12; pommes de terre 41; autres légumes 3; total: 216. Bananes: C.A., Jamaïque, Mexique, 100 liv. 10-10.50. Bluet: Qué., pte cello, 40-45; pan. 11 ptes 4.50-4.25; lug 22 liv. 5.50-7; N.-B., N.-E., pte cello, 40-45. Cantaloups: Ont., pan., 20 ptes 2.50-4; Cal. Ariz., cag., 6-7.50; Honeydew, Cal., cag., 6.50-7; cassettes, 3.50-4.25. Cerises: Ont., Morello, pan. plat 3 ptes, 1.75; C.-C., Lambert, caisse 25 liv., 6.48. Gadelles: Ont., noires, pan. plat 6 ptes 2.50-3.25; rouges, 1.75-2.25; Grosselles: Ont., pan. plat 6 ptes 1-1.50. Raisins: Cal., Malaga rouge, lug, 4.50. Pamplemousses: Cal., caisse 6-6.65. Citrons: Cal., caisse 7.50-8.50. Pêches: Ont., chair blanche, pan. mouss., 6 ptes no 1, 1-1.50; Dom., 82-1.00. Poires: Cal., Bartlett, beurre Hardy, caisse, E.-U. Comb., 6.15-6.60. Prunes: Ont. Shro. pan. mouss., 6 ptes, .89-1.75; cassettes, 77-1.25; Cal. diverses variétés, cag., 4 pan. 4.25-4.90. Framboises: Qué. chop, 18 1/2 c. Tomates: Qué., caisse 1.50-8.00; Ont. pan. 11 ptes 1.50-5.00; Dom. 1-

LA VIE SPORTIVE

Les Royaux ont raison des Petits Giants

Les Royaux de Montréal ont de nouveau affirmé leur supériorité sur les Petits Giants de Jersey City en triomphant hier soir, par le compte de 8 à 5 pour gagner la série complète contre les joueurs de Gaby Hartnett. Par une entente, la partie fut limitée à sept manches, car les visiteurs devaient s'embarquer pour Toronto où ils doivent jouer aujourd'hui. De leur côté, les Royaux commenceront une nouvelle série ce soir contre les Chefs de Syracuse, la joute commençant à 8 h. 30 précises. Jean-Pierre Roy sera tout probablement le lanceur du club local.

Les Webber et Eddie Stevens ont été l'objet d'une belle fête avant leur départ pour Brooklyn. De magnifiques cadeaux ont été présentés à ces deux joueurs qui ont tant aidé la cause du Montréal et qui s'efforceront pour le reste de la saison à assurer le championnat au club de Branch Rickey, dans la Ligue Nationale.

Johnny Corriden a mené l'offensive des Royaux en cognant 3 coups sûrs, dont un deux-but, Roland Gladu y est allé d'un trois-but et d'un simple, et Elmer "Red" Durrett, de 2 simples.

Ray Hathaway a aussi obtenu 2 coups sûrs et il a très bien lancé jusqu'à la 7e manche alors que son manque de contrôle a forcé Bruno Belzel à le remplacer par Charlie Stephenson, qui s'est bien tiré d'une situation précaire.

Résultat détaillé de la joute:

JERSEY-CITY	AB	P	CS	R	A
Bennington, cc.	2	1	0	1	0
Ray, cd.	3	2	1	6	0
Gardner, 3b.	2	0	0	2	0
Shoff, 2b.	4	0	0	6	5
Christy, cg.	3	1	2	0	0
Wein, 1b-ac.	3	1	0	4	1
Mizerak, ac.	3	0	2	3	1
Xobsky, 1b.	1	0	0	1	0
Clausen, r.	4	0	0	1	0
Rosso, l.	2	0	1	0	2
Total	27	5	6	21	12

x—Frappa pour Mizerak à la 7e.

MONTREAL	AB	P	CS	R	A
Corriden, cc.	5	1	3	1	0
Durrett, cg.	3	1	2	0	1
Gladu, 3b.	4	1	2	1	1
Stevens, 1b.	3	1	2	3	1
Ferrell, c.	0	1	3	1	0
Parker, 2b.	3	0	0	5	3
Kilman, cd.	3	2	0	1	0
Hart, ac.	3	1	0	3	3
Hathaway, l.	3	1	2	0	1
Stephenson, r.	1	0	0	0	0
Total	31	8	10	21	10

Jeux-City 2002001—5
Montréal 0121022—8

Sommaire: Erreurs: Gardner, Mizerak, Kobski, Durrett, Parker, Hart, Points produits par Christy 2, Hathaway, Ferrell 2, Gladu 2, Wein, Corriden, Durrett. Deux-but: Corriden. Trois-but: Gladu. Buts volés: Gladu. Sacrifices: Parker, Gardner, Durrett, Stephenson. Double-jeu: Rosso à Shoff à Wein; Hart à Parker à Stevens. Laissez sur les buts: Jersey-City 9; Montréal 11. Buts sur balles de Hathaway 7; Rosso 6. Retiré au bâton par Hathaway 4; Rosso 1. Lanceur gagnant: Hathaway. Arbitres: Winters et Gore. Temps: 2.02. Assistance: 6,900.

Tournoi d'invitation au club Saint-Denis

Le tournoi des doubles pour hommes qui est organisé par Arthur Gagnon commencera demain soir au club St-Denis. Ce tournoi d'invitation qui promet d'être très intéressant a été organisé par Durivage-Boyer, l'an dernier, et ces as de la raquette défendront leur coupe.

L'organisateur Arthur Gagnon a réussi à grouper les 32 meilleures équipes de la métropole et la première ronde de ce tournoi aura lieu demain soir.

Parmi les meilleures équipes qui participeront à ce tournoi, on remarque: Roger Durivage-Jos, Boyer, le club Eastward; Lanthier-McNeill, Paul Deschênes-Cardall, J.-J. Desjardins-J.-J. Denis; Robinson-O'Brien, Doug, Grant-Arthur Gagnon, Norman Hill-Renaud, Pépin-Labelle, du Concordia; Denis-Fortin, Outremont, et plusieurs autres.

Ce tournoi réunira plusieurs joueurs qui ont fait un retour dans le tennis, tels que: George Robinson, Norman Hill, Lanthier, etc. L'équipe Jean-Jacques Desjardins-J.-J. Denis est déterminée à remporter les honneurs de ce tournoi d'invitation, mais Jos, Boyer et Roger Durivage ne céderont pas d'un seul pouce. Une équipe qui est à craindre dans ce tournoi est celle de Lanthier-McNeill, qui a causé une surprise en remportant les honneurs du tournoi d'invitation du club Garneau, il y a deux semaines. Ces deux joueurs avaient battu Durivage et Boyer en finale.

Le club St-Denis est situé à l'angle des rues Jarry et Boyer.

BASEBALL
AU
STADIUM
Syracuse
vs Royaux
Ce soir à 8 h. 30
SOIREE DES DAMES

Trois gagants pilotés par le jockey Bardales

Connaught Park, 9. — Une foule d'environ 5,000 personnes a assisté aux courses d'hier à Connaught Park, alors que l'on a présenté le handicap Uplands d'une distance d'un mille et un furlong. La bourse était de \$700.

C'est le jockey Bardales, montant Bold Nelson, qui a remporté les honneurs de cette course, une tête en avant de Punta Rissa. Paddygoeasy s'est alors classée troisième.

PREMIERE COURSE, 5 1-2 furlongs. Bourse \$500, Départ à 5.26. Temps 1.09.
Parfait Amour, M. Chevalier, \$5.60, 3.05, 3.05; sur Cavature, \$3.80, 2.80; sur Folding Money, \$2.45, Parlois, Tiddly Sing, Belstone, Foliage, My Adele ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. Bourse \$500. Temps 1.14 4-5.
Circus Flag, J. Bardales, \$18.35, 8.35, 3.75; sur Concluded, \$3.75, 2.50; sur Christobel, \$2.35, Frisius Ann, Aictory Mark, April One, Iris Cloud, You Did ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, — 5 furlongs. Bourse \$500. Temps 1.03.
Victoria Rose, J. Bardales, \$8.10, 4.00, 2.95; sur Merry Mark, \$4.30, 3.45; sur Beauty Marks, \$4.90, Traffic Mark, The Huntress, Keep Up, Valinda Oak, Master Mark, Halcyon Lass, Quick Quick ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, — 5 furlongs. Bourse \$500. Temps 1.01 4-5.
Spean, H. Harris, \$7.10, 3.50, 3.30; sur Josette, \$3.30, 3.05; sur Storm Hood, \$3.20, Budrom, Paddy, Flying Pretty, Philharmonic, Miss Vixness ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, — 5 1-2 furlongs. Bourse \$500. Temps 1.08.
Lady Sham, H. Palaez, \$3.10, 2.60, 2.05; sur Lagalla, \$4.40, 2.30; sur Mac; and Wig, \$2.10, Mack's Gem, Bright Bobbie, Punta Final, Moving In ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, — Un mille et un furlong. Bourse \$700. Temps 1.55 1-5.
Bold Nelson, J. Bardales, \$10.00, 5.40, 3.75; sur Punta Rissa, \$4.60; sur Paddygoeasy, \$4.05, War Ace, Torbruk, Hi Henry, Mad Crusader, McMark, Cove Spring Driving Power ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, — Un mille et 8/32 verges. Bourse \$500. Départ à 8.39. Temps 1.47 3-5.
Bunny's Sister, \$3.10, 2.90, 2.40; sur American Fire, \$4.60, 3.00; sur Sweetie Face, \$3.65, Sweep Shot, Shoebear, Joe Cog, Marslar, Spin and Win ont aussi couru.

Les parties dans les grandes ligues

Les ligues majeures qui ont été inactives avant-hier ont repris leurs activités hier et toutes les parties à l'effiche ont pu être disputées. En voici les résultats:

LIGUE AMERICAINE

Boston	000000020—2 7 3
Détroit	01000112x—5 11 0
Ferriss et Garbark; Overmire, Benton (8) et Swift.	
Boston	30000000004—7 12 1
Détroit	000001002001—4 12 0
(12 manches).	
Wilson, Ryba (1), Woods (12) et Holm; Newhouser, W. Wilson (10), Houtteman (12) et Richards, Swift (10).	
New-York	000000000—0 5 0
Cleveland	000010000—1 7 0
Bonham et Garbark; Smith et Hayes.	
Washington	20000001—3 8 1
Chicago	01200112x—7 18 1
Pieretti, Holborow (8) et Ferrell; Caldwell et Tresh.	
Philadelphie, 1000201001—5 17 0	
St-Louis	0020020000—4 10 0
Batteries: Christopher, Black et Rosar; Shirley et Mancuso.	

LIGUE NATIONALE

Cincinnati	000000000—0 5 0
Brooklyn	000100000—1 4 2
Kennedy et Unser; Gregg et Dan-tonio.	
Pittsburgh	000101101—4 6 0
Philadelphie	000000000—0 6 1
Roe et Lopez; Kraus, Karl (9) et Andrews, Spindel (9).	
Pittsburgh	000000000—0 8 0
Philadelphie	03200000x—5 8 0
Cuccurullo, Beck (3), Gerheuser (7) et Salkeld; Mauney et Semnick.	
St-Louis	200010000—3 9 1
New-York	000000000—0 6 0
Dockins et O'Dea; Mungo, Adams (9) et Lombardi.	
Chicago	001120001—5 16 1
Boston	001001000—2 5 1
Prim et Gillespie; Andrews, Hutchings (8) et Hofferth.	
Chicago	00010100001—3 15 0
Boston	00000100000—2 7 2
Wyse et Gillespie, Williams (8), Livingston (12); Tobin, Cooper (9) et Mazi.	

Club de balle molle à la Chambre des jeunes

Le comité des sports de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal dont Pierre Bourgois est le président a inauguré cette année le sport de la balle molle et son équipe en a surpris plusieurs par la belle forme qu'elle a affichée; après avoir baissé pavillon devant le Junior Board of Trade par 9 à 5, elle a vaincu cette dernière équipe par 25 à 17 et CKAC par 26 à 16. Demain, vendredi, l'équipe de la Chambre des Jeunes rencontrera de nouveau sa rivale, le Junior Board of Trade au parc LaFontaine; la rencontre devrait être contestée, car chacune des deux équipes a triomphé de l'autre à date. Lundi soir prochain, la Chambre des Jeunes en viendra aux prises avec le club de tennis Outremont, le 19 août prochain, à Boserville, et le lendemain contre Radio-Canada.

Henri Rochon et Desjardins vainqueurs

Grâce à leurs victoires d'hier soir au tournoi du club Eastward, Jean-Jacques Desjardins et Henri Rochon se sont qualifiés pour la finale qui aura lieu ce soir et qui promet d'être intéressante et contestée.

Henri Rochon, qui quittera la métropole dimanche matin, est déterminé à remporter son deuxième tournoi consécutif et il est confiant de disposer de Desjardins ce soir. Une grande rivalité existe entre Rochon et Desjardins et ces deux joueurs sont confiants de l'emporter.

Lors du tournoi du club Garneau, Henri Rochon a eu beaucoup de difficultés à battre Desjardins mais le jeune tennisman se promet bien de le battre de façon décisive ce soir. Ces deux joueurs ont affiché une belle tenue depuis le début de la présente saison et ils sont en bonne condition. "J'espère battre Desjardins en trois sets consécutifs, ce soir", a déclaré Rochon.

Dans la semi-finale, hier soir, Henri Rochon a facilement battu le vétéran Jos. Boyer en trois sets consécutifs par 6-1, 6-1 et 6-3. Rochon s'est montré trop rapide et il était en trop grande forme pour Boyer, qui a quand même livré une belle lutte à son jeune adversaire. Rochon, membre du club Eastward a été sensationnel au possible et il a été applaudi à sa sortie du court.

Dans l'autre match, Jean-Jacques Desjardins a eu beaucoup de difficultés à battre George Robinson. Les scores furent 8-10, 6-2, 6-2, 7-9 et 6-4.

Ce match a nécessité cinq sets et Desjardins s'est rallié dans le dernier pour l'emporter. Robinson a remporté le premier par 10 à 8, mais Desjardins a repris son aplomb et a remporté les deux autres par 6 à 2, Robinson a affiché une belle tenue et il a égalé les chances pour gagner le quatrième mais Desjardins a fini très fort pendant que son adversaire semblait fatigué dans la cinquième partie.

Moquin victime d'un accident

Il ne s'en a pas manqué de beaucoup hier soir, que Larry Moquin champion mondial par 10 à 8 d'un malheureux accident, notre athlète local serait aujourd'hui le nouveau champion des poids lourds à la lutte libre. En effet, Laurent était en train d'affirmer sa supériorité sur Jumping Joe Savoldi dans le match principal, au Forum, lorsqu'il fut victime d'un accident.

En tentant de porter un coup de savate, Moquin tomba à la renverse et s'assomma sur le plancher de l'arène et on dut lui accorder dix minutes de repos afin de lui permettre de se remettre. A la fin de ces dix minutes, Moquin demanda du temps additionnel, mais l'arbitre Sammy Mack ne put se rendre à sa demande et dut accorder la victoire au champion Savoldi.

Dans la semi-finale, Gino Garibaldi a remporté la victoire sur Robert "Legs" Langevin au bout de 13.15 minutes. Garibaldi s'est montré trop rapide pour Langevin. Ce dernier en les épaules rivées au matelas au bout du temps mentionné ci-haut.

Dans un préliminaire, le bouillant Rebel "Bob" Russell a été disqualifié dans son combat contre le scientifique Tony Martinelli. Ce dernier a infligé une racée à son adversaire à plusieurs reprises, et Russell fut disqualifié au bout de 18.58 minutes. Dans le premier combat de la soirée, Jacques Trudeau et Jean Pusie ont annulé.

Tony Martinelli sera en finale

Harry Madison et Tony Martinelli feront les frais de la rencontre principale du programme de lutte que la direction sportive du Stade Exchange offrira à sa clientèle ce soir.

Martinelli possède une légion d'admirateurs. C'est un gladiateur scientifique et connaissant à fond tous les secrets de la lutte. Madison est un puissant athlète, lui aussi, et il se sert surtout de sa force pour triompher. Leur match de demain soir sera de deux dans trois, limité à 90 minutes.

Al Korman, de Détroit, fera ses débuts locaux alors qu'il rencontrera Bob Lortie dans la semi-finale d'une chute ou trente minutes. Il y a fort longtemps que Korman n'est pas venu dans la métropole et sa présence dans l'arène du stade Exchange attirera sûrement un grand nombre d'admirateurs.

Bob Langevin et Lucien Leblanc lutteront dans le match spécial, tandis que Pat Welch fera face à Monte LaDue dans la préliminaire.

Un arrêt-court pour les Royaux

Les Royaux ont acheté le contrat de Roy Nichols, arrêt-court des Giants de Jersey City. Roy Nichols jouera à l'arrêt-court en l'absence de Bréard, et il sera employé comme joueur d'utilité quand le joueur montrealais reviendra au jeu. Nichols a cogné pour la moyenne de 242 l'an dernier. Il est très effectif sur la défensive.

Il est maintenant presque certain qu'Eddie Stevens rejoindra les Dodgers aussitôt qu'Howie Schultz arrivera ici. Branch Rickey, Jr., est enchanté de la belle tenue de Stevens sur la défensive et à l'offensive. Les Webber, qui a remporté 11 victoires depuis le début de la saison rejoindra probablement les Dodgers, mais il prendra encore quelque temps avant que la transaction soit complétée.

En retour de Webber, les Royaux recevront probablement Cy Crocker, du Burlington, ou Patterson, du Mobile. L'école de baseball des Dodgers s'est continuée hier et le nombre des jeunes joueurs a été réduit à 40. Cette école se terminera aujourd'hui.

Dans les séries éliminatoires

Les séries éliminatoires de la ligue de crose interprovinciale se continueront en fin de semaine alors que samedi soir, à Shawinigan, le club de l'endroit recevra la visite du Québec dans la première joute de la série B, tandis que le Canadien et le Lachinc-Ville St-Pierre en viendront aux prises dimanche dans la deuxième partie de la série et le Bleu-Blanc-Rouge tentera de prendre sa revanche pour l'échec subi dimanche dernier, et les fervents du jeu de crose profiteront de ces deux joutes de fin de semaine pour aller encourager leurs favoris à la victoire.

Après la joute de samedi à Shawinigan les deux mêmes clubs se rencontreront de nouveau le lendemain, mais cette fois la joute aura lieu dans la Vieille-Capitale, au Colisée.

Le Québec est bien balancé et les joueurs d'Henri Payette sont en bonne condition car ils ont joué deux parties d'exhibitions dernièrement.

Dimanche dernier le Québec a défait les Indiens de Coughnawaga par 12 à 8 dans une joute d'exhibition.

Le club de la Vieille-Capitale et les Cataractes de Shawinigan tiendront d'importantes pratiques d'ici samedi soir. Trois joueurs du Québec ont été blessés dans la joute d'exhibition de dimanche dernier contre les Indiens: Flynn et Henry ont été obligés de se faire panser à l'Hôtel-Dieu de Québec tandis que Payette a eu sept points de suture. Toutefois, ces trois habiles joueurs joueront samedi et dimanche.

Québec est déterminé à remporter deux victoires en fin de semaine afin de prendre une forte avance dans cette série. Bob Lachapelle qui a participé à la joute de dimanche contre les Indiens, remplacera Red Allan, qui est parti pour la Saskatchewan. Webber et Emerson arriveront demain soir et ils pratiqueront et seront au jeu samedi soir.

D'un autre côté, les Cataractes de Shawinigan ont tenu plusieurs pratiques depuis deux semaines et les joueurs sont en bonne condition. Blanchard, Gignac et Vaillancourt sont en grande forme et ils feront l'impossible pour permettre aux Cataractes de l'emporter.

La direction des Cataractes n'est pas encore certaine si Bourdon reviendra au jeu pour samedi soir. Cet habile joueur a été opéré pour l'appendicite il y a deux mois et on croit qu'il ne pourra jouer avant deux semaines. Toutefois, le Shawinigan aligne de bons joueurs et il est déterminé à battre le Québec de façon décisive.

Cette série promet d'être très contestée et intéressante car il existe une grande rivalité entre ces deux clubs.

Le Baseball professionnel

HIER. — Ligue Américaine
Détroit 5, Boston 2
Boston 7, Détroit 4
Cleveland 1, New-York 0
Chicago 7, Washington 3
(Seules parties au programme)

Ligue Nationale
Brooklyn 1, Cincinnati 0
Chicago 5, Boston 2
Chicago 3, Boston 2
St-Louis 3, New-York 0
Philadelphie 5, Pittsburgh 0

Ligue Internationale
Montréal 8, Jersey-City 5
Toronto 11, Syracuse 4
Buffalo 7, Baltimore 3
Baltimore 4, Buffalo 3
Newark 6, Rochester 4

AUJOURD'HUI. — Ligue Américaine
New-York à Cleveland
Boston à Détroit
Washington à Chicago
Philadelphie à St-Louis
(Partie du soir)

Ligue Nationale
St-Louis à New-York
Cincinnati à Brooklyn
Chicago à Boston
Pittsburgh à Philadelphie

Ligue Internationale
Syracuse à Montréal
Jersey City à Toronto
Baltimore à Rochester
Newark à Buffalo

LE CLASSEMENT

Ligue Américaine:

	G.	P.	Moy
Détroit	55	42	567
Washington	54	42	563
New-York	50	43	538
Chicago	50	47	515
Cleveland	48	48	500
Boston	49	50	495
St-Louis	45	49	479
Philadelphie	32	62	340

Ligue Nationale:

	G.	P.	Moy
Chicago	64	34	653
St-Louis	59	42	584
Brooklyn	56	43	566
New-York	54	47	535
Pittsburgh	51	50	505
Boston	46	56	451
Cincinnati	43	54	443
Philadelphie	26	73	263

Ligue Internationale:

	G.	P.	Moy
Montréal	73	36	670
Baltimore	57	50	533
Newark	57	49	538
Jersey City	55	52	514
Toronto	55	53	503
Syracuse	46	50	479
Rochester	45	62	421
Buffalo	40	66	377

Inauguration du terrain de jeu Ville-Marie

Mardi, le 7 août courant, a eu lieu l'inauguration du terrain de jeu Ville-Marie, situé aux confins de la paroisse de St-Clément de Viauville, entre les rues Ville-Marie, Lafontaine est et Ontario.

Une foule de près de mille personnes, hommes, femmes et enfants, se pressait aux abords du spacieux terrain que les autorités de la cité de Montréal, ont gracieusement mis à la disposition des enfants à la demande de la section locale de la Société St-Jean-Baptiste.

La réunion, sous la présidence d'honneur conjointe de MM. Camille Houde, maire de Montréal, l'abbé Léon Verscheiden, curé de la paroisse, Edmond Hamelin, membre du comité exécutif de la cité de Montréal, Dr J. F. A. Gatien, membre du parlement provincial pour le comté de Maisonneuve, H. A. Allen, conseiller municipal pour le même district, Georges Mantha, directeur des sports pour la cité de Montréal, A. Allard, directeur et surintendant des parcs et terrains de jeux pour la cité de Montréal, et Me Philippe Aubé, président de l'O. T. J. de St-Clément de Viauville, a remporté un franc succès.

Une partie de balle molle commença à 7 h., et les joueurs choisis parmi les meilleurs se livrèrent une lutte ardente qui enthousiasma les spectateurs.

Puis Me Philippe Aubé, souhaitant la bienvenue au nom des autorités locales, présenta à la foule tous ceux qui de près ou de loin aidèrent au succès de cette importante entreprise des loisirs pour la partie est de Montréal, et les remercia en termes choisis.

Parmi ceux qui furent salués par la foule on note: MM. Valère Vachon, S. Bonneville, J. A. Tardif et Ed. Beauchamp, tous membres de l'O. T. J., qui par leur munificence permirent l'achat d'instruments de jeux pour les enfants petits et grands de la paroisse, sans compter environ cinquante hommes d'affaires et professionnels qui eux aussi contribuèrent par leur générosité à aider au mouvement.

Puis, l'orateur présenta ensuite le curé de la paroisse, qui fut la cheville ouvrière du mouvement de l'O. T. J. dans la paroisse, secondé par MM. Georges Mantha et Philippe Morel, qui furent tour à tour chaleureusement applaudis.

A l'arrivée du député provincial, le Dr J. F. A. Gatien, le maire Camille Houde, dans une allocution appropriée, se dit enchanté de saluer une foule aussi considérable et nota l'importance des jeux bien organisés pour les petits.

A sa demande, le moniteur M. R. Beauregard, du terrain pour les garçons, et Mile Suzanne Deriger, monitrice pour les fillettes, firent évoluer leurs protégés dans une série de jeux qui intéressèrent et amusèrent.

rent en même temps les spectateurs.

Il était près de 10 h. du soir et des groupements de personnes nombreuses étaient encore aux abords du terrain; tous sans exception étaient enchantés de leur soirée, et se promettaient de revenir souvent au terrain pour y voir évoluer les jeunes car pour plusieurs cette soirée fut toute une révélation.

La section de l'O. T. J. de St-Clément remercie bien sincèrement les invités d'honneur pour leur participation à cette inauguration du terrain de jeux Ville-Marie et espère voir l'entreprise couronnée, non seulement pour cette année, mais aussi pour l'avenir.

Elle remercie aussi spécialement les ouvriers de la première heure, qui ont travaillé au succès de la création, en particulier, Me Philippe Aubé, président de l'O. T. J., qui a organisé en outre un terrain de tennis pour les demoiselles de l'école St-Clément, et M. Albert Grand, employé municipal, qui a ouvert toutes les portes qui conduisent à la création de ce terrain.

Elle remercie de leur bien

Faits divers

Les éleveurs de Montréal ne présentent aucun danger

Ils sont munis de lucarnes spéciales éliminant la possibilité de combustion spontanée — Un enfant est blessé par un camion tandis qu'un autre se fait heurter par une automobile — Accidents nombreux mais peu graves

Les grands éleveurs de grains du port de Montréal possèdent des lucarnes construites de façon à éliminer les dangers causés par l'accumulation de la poussière de blé, nous a déclaré un porte-parole du Conseil des ports nationaux. De plus, a-t-il ajouté, ces éleveurs sont nettoyés périodiquement avec grand soin.

De construction semblable à l'éleveur de Port-Arthur qui a été détruit par l'explosion de mardi, causant 14 pertes de vie, les éleveurs de Montréal ont reçu 62,000,000 de boisseaux de grain depuis janvier dernier. La plus grande partie de ce grain a été expédiée en Europe.

Le plus gros éleveur de notre ville contient 5,000,000 de boisseaux de grain. Il est dirigé par des femmes spéciales appelées Cananar, qui éliminent la possibilité de combustion spontanée.

De plus, nous a dit ce porte-parole, le Conseil des ports nationaux fournit des masques spéciaux à tous ses employés.

Bambin blessé par un camion

Un bambin de quatre ans, Jean-Louis Paquin, dont les parents demeurent à 2372, rue Frontenac, a été heurté par un camion, vers 6 heures, hier soir. Le véhicule appartient à Jean Desjardins, demeurant à 2050, rue Berri.

D'après la police, le bambin traversait la chaussée en courant, en face du numéro 2378, de la rue Frontenac, lorsqu'il a été heurté par le camion. Le chauffeur a alors immédiatement arrêté pour se porter au secours de la petite victime. Une ambulance a transporté l'enfant à St-Luc où l'on a déclaré qu'il ne souffrait que de contusions à la tête.

Collision d'autos

Deux personnes ont été blessées, vers 7 heures, hier soir, lors d'une collision d'autos qui s'est produite en face du numéro 3308, du boulevard LaSalle.

Les victimes sont William Cummings, qui souffre de contusions à la tête et à qui on a dû faire sept points de suture; et Mme L. C. Andrews, qui souffre de contusions aux mains et aux jambes ainsi qu'à la levre inférieure.

L'auto de M. Andrews, conduite par son fils William, a heurté sur le flanc droit de l'auto de William Cummings qui venait en sens inverse.

Les blessés ont été transportés à l'hôpital Général de Verdun où ils ont été pansés.

Un briqueteur fait une chute

Un briqueteur s'est blessé, hier, vers 6 heures, en tombant d'une hauteur de 25 pieds, à l'édifice situé au numéro 409, de la rue St-François-Xavier. Léo Sigouin, âgé de 21 ans, demeurant à 5273, rue Sainte-Marie, est tombé alors qu'il descendait d'un troisième étage au moyen d'un câble, allant à s'accrocher sur le trottoir. On l'a transporté à St-Luc où les médecins ont constaté qu'il souffrait de fracture du bras gauche et de contusions par tout le corps.

Cycliste blessé

Yves Trahan, âgé de 14 ans, dont les parents demeurent à 1284, rue Wolfe, a été heurté par une automobile, hier soir. Le véhicule était conduit par M. Roland Beaudoin, habitant à 906, rue de Fleurimont. L'accident s'est produit à l'angle des rues Henri-Julien et Faillon.

Le garçon roulait en bicyclette du nord et sud et a fait une fausse manœuvre qui l'a projeté devant l'automobile de M. Beaudoin. Celui-ci a arrêté et s'est porté au secours de sa victime qui a été transportée à St-Luc. Le jeune Trahan souffre de fracture d'une côte et de coupures au cuir chevelu.

Légères blessures

Deux personnes ont été blessées, hier soir, lors d'une collision d'autos qui s'est produite à l'angle des rues Faillon et St-Laurent.

Les victimes sont Adrien Quenel, 47 ans, 7109, rue DeNormanville, qui souffre de coupures au menton et d'érosions à la jambe gauche, et René Constant, 31 ans, 5316A, rue Marquette, qui souffre de légères érosions.

Les blessés étaient dans une auto et se dirigeaient du nord au sud lorsque, rendus à l'angle des rues St-Laurent et Faillon, il ont été heurtés par l'auto de Léo Fontaine, 6081, rue Davelley. Transportés à St-Luc où on les a pansés, ils ont pu réintégrer leurs domiciles par la suite.

Chute mortelle de cent pieds

Drummondville, 9 — M. Richard Boucher, 53 ans, demeurant à 2034 rue Notre-Dame, Cap de la Madeleine, a trouvé la mort ici hier après-midi, lorsqu'il fit une chute de plus de cent pieds à la manufacture Drummondville Cotton, avec un compagnon, M. J. Lord, a-t-on rapporté, mais qui n'a pu être localisé pour l'enquête du coroner. Le décès était à réparer la cheminée de l'usine, lorsque l'échafaudage fit défaut. M. Lord aurait eu le temps de saisir un câble d'acier et

Epingles, épingles, épingles!

Une consignation qui a quitté Montréal hier matin, à bord d'un wagon à messageries du Canadien National devrait aider considérablement à remonter le moral des ménagères de Troy, N.Y., et des environs. Venant de Danville, P.O., elle consistait en un wagon complet d'épingles à linge, soit environ 150,000 épingles qui étaient contenues dans mille boîtes d'une capacité de 150 chacune. La consignation pesait quelque 17,000 livres.

Remerciements de la Fraternité des pompiers

M. D.-A. Vanasse, président de la Fraternité canadienne des employés d'incendies, local 1, nous adresse le communiqué que voici: Au nom de tous les membres de la Fraternité canadienne des employés d'incendies, local 1, je tiens à remercier de tout coeur ceux qui, de près ou de loin, ont collaboré au succès de nos deux premiers grands festivals annuels, qui se sont déroulés sur l'île Sainte-Hélène, le 29 juillet et le 5 août derniers. Merci aux autorités municipales qui nous ont grandement encouragés dans notre initiative et qui ont dignement honoré de leur présence. Merci enfin aux nombreux annonceurs qui, par leur contribution au programme-souvenir, nous ont permis de faire passer à des milliers de jeunes Montréalais une journée inoubliable. C'est grâce à l'appui des uns et au travail des autres que nos festivals ont été une réussite complète. Comprenez bien que les pompiers doivent faire leur part dans le domaine du bien-être social, nous nous promettons de faire mieux l'an prochain et nous comptons que ceux qui nous ont aidé cette année nous continueront leur encouragement dans l'avenir.

Les funérailles de Melle Alice Lebel

Elles ont eu lieu mardi dernier à Cacouna

Les funérailles de Melle Alice Lebel, de Cacouna, décédée le 4 août à l'hôpital de Rivière-du-Loup, ont eu lieu mardi dernier, à 10 heures, dans l'église paroissiale de Cacouna.

M. l'abbé J. Lauzère, vicaire, a chanté le service; il était accompagné de M. P. Ange, O.F.M.Cap., et de M. l'abbé Léon Lebel, séminariste, cousin de la défunte. La chorale était sous la direction de M. Alphonse Beaulieu; M. Gilbert Beaulieu touchait l'orgue. Le maître-autel était décoré de la nappe que la défunte avait faite elle-même pour l'église.

L'église était remplie de parents et d'amis. Melle Alice Lebel, fille de M. et Mme Jean-Baptiste Lebel, appartenait à une famille bien connue de Cacouna. Outre les parents, les frères et les sœurs de la défunte, les Soeurs de la Charité de Cacouna et les Soeurs de la Providence de Rivière-du-Loup, on remarquait dans l'église une foule considérable, car Melle Alice Lebel était si bonne et si généreuse, si dévouée et si aimable, qu'elle n'a laissé que des amis à Cacouna, à Québec et à Montréal, où elle a étudié la musique et la peinture et où elle fut étudiante garde-malade durant un an. Melle Lebel a laissé partout le souvenir d'une personne charitable, distinguée et fort aimable.

On nous permettra de mentionner tout spécialement parmi les personnes qui ont assisté à ses funérailles: son frère Georges, aviateur, D.F.C., de Kingston; ses soeurs, Géraldine et Thérèse, de Montréal; ses oncles, M. Pierre Lebel, de Sudbury; M. Oscar Couillard, de Montréal; M. et Mme Guillaume Lebel, de Saint-Honoré; Mme Louis Lebel, de Montréal; M. Jean-Baptiste Frenette, de Québec; M. et Mme Stanislas Frenette, de Montréal; M. Jean-Pierre Frenette, aviateur; Mlle Corinne Frenette; M. Jacques Frenette, de Montréal; M. Hyacinthe Lebel, de Montréal; M. André Lebel, de Montréal; Mme A. Yates, M. le Dr Arthur Higinbotham, Mme L. Mackay, Mme A. Bunting, Mme Mortier, Mme Hamilton, de Montréal et un grand nombre d'autres.

Les témoignages de sympathie furent très nombreux. En plus d'une vingtaine de télégrammes et de 250 bouquets spirituels, il y eut un nombre très considérable d'offrandes de messes. Puis les personnes suivantes offrirent des couronnes et des bouquets de fleurs: les frères et les sœurs de la défunte, M. Henri Borduas, la révérende Mère Louis-Alfred, Soeur de la Providence de Rivière-du-Loup; Mme A. Yates, M. L. Mackay et tout le personnel de la maison Mackay, Mme Thomas Dubé, Mme Alphonse Dionne, M. et Mme Léo Lévesque et Mme A. Ducharme.

La famille Lebel prie respectueusement les parents et les amis de vouloir bien accepter leurs plus sincères remerciements pour leurs témoignages de sympathie.

L'Uganda retournera à l'action

Parlant du retour de l'Uganda au Canada, M. Abbott a souligné que le navire avait terminé de bonne heure cette année ses exercices et ses manoeuvres d'essai, qu'il s'était joint en avril à la flotte britannique et qu'il avait été continuellement en opération depuis dans le Pacifique. L'Uganda était déjà dans le Pacifique quand le gouvernement annonça sa politique de n'envoyer en Extrême-Orient que les hommes qui avaient choisi d'y aller.

En accord avec cette politique on fit un relevé de tout le personnel naval. Les résultats montrèrent qu'à date 37,000 hommes et officiers avaient décidé volontairement de servir dans le Pacifique. Les derniers renseignements obtenus montrent qu'approximativement 25 p. c. des hommes d'équipage de l'Uganda ont choisi de continuer à servir sur ce théâtre de guerre. Le ministre de la marine a ajouté cependant que ce chiffre sera sujet à révision quand le navire aura mouillé au port. Ceci veut dire que l'on a prévu qu'il serait peut-être nécessaire de remplacer à peu près 600 officiers et hommes d'équipage.

On a envisagé la possibilité d'envoyer des renforts dans une base du Pacifique pour rejoindre le navire, a ajouté le ministre, mais le commandant en chef de la flotte britannique a cru qu'il était préférable d'embarquer ces hommes au Canada où les exercices pourraient être menés dans des eaux paisibles.

M. Abbott a souligné que l'Uganda revenait au pays sur les ordres du commandant en chef de la flotte britannique du Pacifique sous le contrôle duquel il était en opération et que les instructions pour son retour avaient été données après que le croiseur avait terminé les opérations dans lesquelles il était engagé.

Un autre spécial de notre vente semestrielle de meubles

Mobiliers de chambre six pièces

Mobilier moderne, en noyer combiné au fini pâle. Six pièces comprenant bureau, coiffeuse, banc, lit double, table de chevet et commode. 174.00

Conditions de paiement en conformité avec les ordonnances de la CPCTG.

DUPUIS — cinquième (De Montigny)

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

DUPUIS — deuxième (De Montigny)

DUPUIS — rez-de-chaussée (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)

DUPUIS — deuxième (centre)